revue de l'association des bibliothécaires de france

abf

Bibliothèque(s)

56
Juin
2011



Nord – Pas-de-Calais

20 €



Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Pascal Wagner

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr

Ont collaboré à ce numéro
Valérie Barbage, David Declercq, Christel Duchemann, Laurent Lemaître, Jean-Luc du Val et Anne Verneuil.

Comité de rédaction
Danielle Chantereau, Grégory Colcanap, Bernard Démay, Bernard Huchet, Jean Mallet, Caroline Rives, Pascal Wagner.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 26 64 91 68
christine.guyot@gmail.com
Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Danielle Chantereau
Téléphone : 01 55 33 10 33
Télécopie : 01 55 33 10 31
dchantereau@abf.asso.fr

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2011
emilia@abf.asso.fr / 01 55 33 10 36
Individuel : 50 € – Collectivités : France 100 € / Étranger 110 €

Commission paritaire n° 1109G82347
ISSN : 1632-9201
Dépôt légal : juin 2011

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
Revue de l'Association des bibliothécaires de France
est analysée dans la base Pascal produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture : « Maison flamande »
© Olivier Leclercq.

Éditorial

PARADOXES ?

Pour la deuxième année consécutive, le Service du livre et de la lecture (SLL) du ministère de la Culture lance un appel à projets pour l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'extension des horaires d'ouverture de leurs bibliothèques[1].

Cet accompagnement des collectivités par l'État est un des points abordés dans le compte rendu d'un séminaire organisé par la FNCC, en octobre 2010 à Sceaux[2]. On peut y lire les interrogations de certains acteurs sur la pérennisation, par les collectivités, des moyens mis en œuvre pour assurer ces extensions d'horaires une fois que s'achève le dispositif de l'aide de l'État, qui dure trois ans.

Ces extensions d'horaires peuvent, ou non, concerner le dimanche. Cette question épineuse est en soi paradoxale : si un nombre croissant de bibliothécaires admet comme possible l'ouverture des bibliothèques le dimanche, les mêmes s'accordent généralement pour dire que ce jour-là ne doit pas pour autant être banalisé, et que ceci doit être régulé par des rémunérations ou des récupérations nettement bonifiées. Cela demande donc encore des moyens financiers.

Dans le même temps, nombreux, également, sont les bibliothécaires qui militent pour l'abandon total des frais d'inscription (la « gratuité ») notamment afin de lever un frein à la fréquentation des bibliothèques. Mais quelques expériences montrent que, parfois, le manque à gagner consécutif à cette mesure a été répercuté sur les budgets de fonctionnement des bibliothèques, par exemple sur les budgets d'acquisition, amputés dans des proportions non négligeables. Car nombre de collectivités territoriales se retrouvent dans des situations financières délicates, qui rendent très tentantes les coupes claires dans les budgets culturels.

Pourtant, et nous sommes toujours dans les paradoxes, le présent numéro de *Bibliothèque(s)* montre comment une région longtemps sinistrée sur le plan économique est capable de construire et de faire vivre des bibliothèques publiques, et pas des moindres. Cette région, nous allons nous y retrouver pour notre congrès annuel où nous parlerons de communication.

On nous dira : avant de communiquer sur la bibliothèque, il faut savoir ce qu'elle est. Mais l'un est dans l'autre : communiquer sur les bibliothèques, c'est aussi les penser, les définir. C'est une partie du rapport au public, à la population, mais aussi aux élus qui est questionné avec ce thème. Car il ne s'agit pas de communiquer sur du vide, mais de prendre en compte le fait que l'image des bibliothèques pèse d'un grand poids sur leur attractivité et sur les décisions qui sont prises par les pouvoirs dont elles dépendent.

Alors, rendez-vous à Lille pour un congrès 2011 qui sera, nous l'espérons, décoiffant.

Pascal Wagner et Dominique Lahary

1. www.ddm.gouv.fr/article.php3?id_article=1577
2. www.fncc.fr/IMG/pdf/horairesv_des_bibliotheques_Anglet_Levalloisoooo.pdf

Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)

- n° 57 : Univers noir – 30 juillet 2011
- n° 58 : Bibliothèque, mode d'emploi – 15 octobre 2011
- n° 59/60 : Vues de l'Étranger – 30 décembre 2011



Sommaire

Liste des annonceurs

Actualités de l'ABF

Hors les murs

Bibliomonde

Billet des Hybrides

Notes de lecture



Les opinions exprimées dans Bibliothèque(s) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Agenda

• **14-15 juin, La Rochelle, Rochefort (17) :** « Patrimoine écrit 2011 », le 14/06 à la médiathèque Michel-Crépeau (La Rochelle) et le 15/06 au Centre international de la Mer et à la médiathèque de La Corderie Royale (Rochefort). Progr. complet : www.livre-poitoucharentes.org. Inscr. : patrimoine.sll@culture.gouv.fr / B. Essard-Budail : 05 49 88 87 02.

• **22 juin, Paris (75) :** « Recherches et formations en littérature de jeunesse : état des lieux et perspectives », journée d'étude proposée par le CNLJ-JPL et la Maison des écrivains et de la littérature en partenariat avec le Centre de recherches textes et francophonie de l'Université de Cergy-Pontoise à la BnF, site François-Mitterrand, Hall Est, Petit auditorium.

• **27-28 juin, Paris (75) :** 2e journées professionnelles du CTLes « Mutualisation et coopération dans le cadre de la conservation partagée » : avec J.-E. Tosello-Bancal, G. Arielli et D. Leroux , G. Cobolet, D. Hasboun, C. Zur Nedden, T. Boucher, J.-L. Lions, M. Martinez, J. Hildreth, S. Vandamme, M. Marian, et conclusion par D. Arot. Amphi Buffon de l'Université Paris-Diderot, 15, rue Hélène Brion (13e). Progr. complet : www.ctles.fr/doc/Plaquette.pdf. Inscr. : ctles@ctles.fr

• **30 juin 2011, Saintes (17) :** « Le polar nordique », journée d'information organisée par le Centre du livre et de la lecture dans le cadre de la préparation du festival Passeurs de monde(s) 2012 en coopération avec la Médiathèque départementale de Charente-Maritime.
« Panorama et histoire du polar nordique et belge, et coups de cœur » (G. Meudal) ; « Le polar norvégien. Caractéristiques et motifs du polar norvégien et gros plan sur Jo Nesbø » (A. Fouillet et G. Meudal). Annexe du conseil général de Charente-Maritime, 72-74 Cours Paul Doumer 17100 Saintes. Gratuit (inscr. oblig.)

En vrac

BÉTHUNE CAPITALE CULTURELLE

Béthune est, depuis le 2 avril dernier, la nouvelle capitale régionale de la culture, label créé par le conseil régional du Nord – Pas-de-Calais pour mettre en valeur les cités nordistes : festivals, spectacles, rencontres, expositions, installations, de toutes disciplines artistiques s'enchaîneront jusqu'à la fin de l'année, alliant artistes locaux et internationaux. Ce projet s'inscrit dans une politique culturelle de long terme visant à renforcer l'identité culturelle de tout un territoire et à dynamiser le développement du tourisme en région.

PARIS, PRÊTS RECORDS

12 893 millions de prêts enregistrés dans les bibliothèques parisiennes en 2010, c'est le chiffre record que dévoile la Ville de Paris dans une récente étude statistique. En tête des structures les plus fréquentées, les médiathèques Marguerite Yourcenar et Picpus (829 256 et 775 027 documents empruntés). Suivent les bibliothèques Parmentier, Jean-Pierre Melville et Clignancourt avec environ 600 000 prêts chacune. Les documents sont plus souvent réservés et renouvelés en ligne que sur place – une preuve de l'importance que prennent les bases de données à distance dans les pratiques des usagers. Ces statistiques sont librement accessibles sur la nouvelle base de données de la Ville de Paris : www.opendata.paris.fr / www.paris.fr.

SOMBRES HÉROS



Une cinquantaine d'auteurs s'interrogeront sur « Les métamorphoses du héros » dans le polar contemporain au cours du 14e Festival international du roman noir (Firn) de Frontignan (20-26/06). Réunis autour de Fred Vargas, son invitée d'honneur, on y rencontrera notamment pour la première fois dans un tel festival Yishaî Sarid (Israël), Sam Millar (Irlande) et Elvin Post (Pays-Bas). Lieux et lectures insolites (le vieux cimetière, le sommet de la citadelle, des anciens docks viticoles), des films (avant-premières, courts-métrages et marathon autour du cinéma de Guillaume Nicloux), du rock (à Montpellier avec Izzy Crash et Unsane), des soirées culturelles, lectures publiques et ateliers dans tout le Bassin de Thau (Sète, Balaruc-les-Bains, Mireval, Vic-la-Gardiole...). Un prix « Derrière les murs » pour les meilleurs romans et BD « noirs » sera remis par les détenus aux auteurs sélectionnés, tandis qu'un groupe de détenus du centre pénitentiaire de Béziers rendra visite au Firn. Rens. : m.pons@ville-frontignan.fr / Tél : 04 67 17 51 05 Progr. complet : www.polar-frontignan.org

BUFFON SCÈNE OUVERTE

Les usagers musiciens inscrits dans les bibliothèques de la Ville de Paris peuvent désormais se produire sur scène gratuitement, à l'auditorium de la Bibliothèque Buffon (5e arr.). Quels que soient leur formation, leur niveau et leur genre musical, il leur suffira de s'inscrire auprès des discothécaires de la bibliothèque et de réserver un créneau horaire. Une idée à suivre... Rens. : 01 55 43 25 25

GRENOBLE AU VERT

Pour la deuxième année, la terrasse de la Bibliothèque Centre ville est investie par un potager biologique hors sol. Cet aménagement paysager et nourricier est composé d'une ferme verticale et de treilles où s'épanouiront variétés anciennes de plantes potagères, herbes aromatiques, éponges loofah... Un bac de récupération d'eau garni de plantes sélectionnées à cet effet utilise les eaux de pluies qui participeront à la nutrition des plantes. Une démarche expérimentale, esthétique, pédagogique et écologique, en partenariat avec l'Association française de culture hors-sol et avec le soutien du service des Espaces verts de la Ville de Grenoble.
31/05-1er/10 : installation potagère et exposition (horaires de la bibliothèque). Visites guidées : 3/06 sur rdv



© BM Grenoble

(scolaires), 4/06 (13h-18h) et 5/06 (15h-18h), 25/06, 9/07 et 27/08 (17h-18h). Inauguration le 16/06 à 17h30 avec une conférence de Claude Lorius, glaciologue, à 18h30.
Bibliothèque Centre ville, 10, rue de la République
Tél : 04 76 54 57 97.

■ MOIS DU FILM DOC, BILAN

Publié par Images en bibliothèques, le bilan du Mois du film documentaire fait apparaître un nombre accru des structures participantes et leur plus grande diversité : plus de 2 000 films ont été programmés lors de 2 739 séances qui ont accueilli 120 500 spectateurs. 1 222 lieux ont participé en France et dans le monde dont : 423 bibliothèques (35 % des participants), 263 salles de cinéma (21,6 %), 179 structures culturelles (15 %), 96 établissements scolaires (7,8 %), 78 collectivités territoriales (6 %), 53 structures sociales (4 %), 43 Centres culturels français à l'étranger (6 %) et 64 structures de promotion du cinéma documentaire (4 %).
www.imagesenbibliotheques.fr

Internet

■ LA BNF AU PLUS PRÈS DES ÉDITEURS

La BnF invite à découvrir les nouveautés annoncées par les éditeurs dans leurs déclarations de dépôt légal en ligne. Celles-ci, publiées sur le site avec l'accord des éditeurs, restent disponibles trois mois après la date de parution des ouvrages. Près de 5 000 notices disponibles en Intermarc et Unimarc sont actuellement en ligne, munies de clés de tri (dates de parution, titres, etc.). Un nouvel outil de veille pratique pour suivre au mieux l'actualité éditoriale. Ce nouveau service intégré au portail de la BnF témoigne du souci d'adaptation de la Bibliographie nationale qui fête cette année ses 200 ans. Un anniversaire dont le prochain numéro de *Bibliothèque(s)* se fera l'écho.
http://nouveautes-editeurs.bnf.fr

■ EN ACTES

Les actes des 13e Journées des Pôles associés et de la coopération (Lille, 7-8/10/2010) sur le thème « Demain, le patrimoine » sont disponibles sur le site de la BnF : sessions, diaporamas, articles complémentaires... Ces 13e journées ont présenté les expériences de signalement et de valorisation des fonds patrimoniaux en France, ainsi qu'une réflexion sur la coopération numérique en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. En 2012, les 14e JPAC se tiendront à Paris.

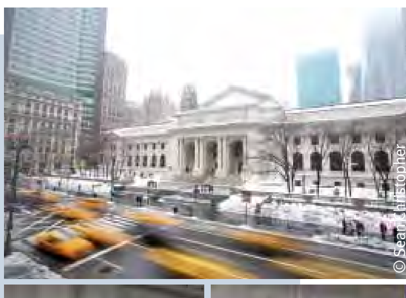
International

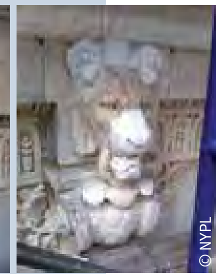
■ SENDAÏ RESISTE

La célèbre médiathèque de la ville de Sendaï – chef-d'œuvre postmoderne de l'architecte Toyo Ito et l'une des plus novatrices et des plus actives du Japon – est sortie « indemne » du violent séisme de mars dernier. Située à 130 km de l'épicentre, les dégâts auraient pu être sévères ainsi que le montre une vidéo filmée à l'intérieur de la bibliothèque publiée sur Youtube (« 2011.3.11 Earthquake Japan »). On ne déplore aucune perte humaine, ni réels dommages architecturaux. On trouvera des messages rendant compte de la situation des autres bibliothèques et des dégâts occasionnés par le séisme et le tsunami sur le site de l'Ifla : **www.ifla.org**.

■ NEW YORK FAIT PEAU NEUVE

Pour son 100e anniversaire, la New York Public Library s'est offert une cure de jouvence : la rénovation complète et minutieuse de la façade de son bâtiment principal (Stephen A. Schwarzman building, 5e avenue). Trois ans de travaux et 50 millions de dollars pour un résultat spectaculaire célébré lors du centenaire de la bibliothèque, le 23 mai dernier. La transformation des galeries voisines du Bryant Park en magasins et la reconversion des magasins actuels en salles de lecture devraient suivre en 2014 pour un coût estimé à 1,2 milliard de dollars.


© Sean Christopher



© NYPL

■ MAFIA BIBLIOPHILE

Suite aux disparitions constatées ces dernières années dans les fonds historique et patrimonial de la Bibliothèque nationale du Pérou, son directeur Ramón Mujica a décidé le 22 février dernier la fermeture au public des portes de son site de San Borja pendant trois mois pour procéder à un inventaire général. Parmi plus de 600 titres dérobés figurent l'Érasme de Rotterdam (Paris, 1524), les manuscrits originaux de l'écrivain péruvien José María Arguedas et de précieuses collections des XVe et XIXe s. L'ex-directeur de la BNP, Hugo Neira, accuse les mafias du pays qui sévissent de plus en plus sur le marché noir des livres rares.
www.bnp.gob.pe/portalbnp

■ MANUSCRITS RETOURNÉS

297 volumes des Protocoles royaux – *Uigwe* – de la dynastie Joseon (1392-1910) conservés par la BnF ont été remis à Séoul fin mai dernier, en trois voyages aériens sur des lignes régulières. Ces ouvrages, « saisis » en 1866 à la bibliothèque royale Oegyujanggak par des marins français lors de l'occupation de l'île de Kangwha (Corée du Sud), constituaient une pomme de discorde depuis leur redécouverte en 1975 par un chercheur coréen. Inscrits depuis 2007 au registre international Mémoire du monde de l'Unesco, ils constituent une précieuse source d'informations imagées sur les événements royaux de la dernière dynastie coréenne et contiennent de rares textes manuscrits. Ils ont rejoint le Musée national de Corée à Séoul. L'Agence coréenne du patrimoine culturel estime qu'environ 76 143 biens culturels nationaux se trouvent dispersés dans 20 pays.

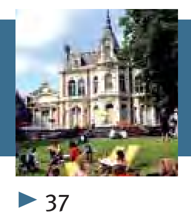
DOSSIER



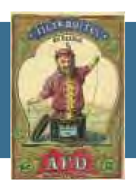
► 18



► 27



► 37



► 41


► 49


► 56


► 62



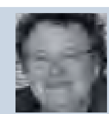
Nord – Pas-de-Calais

« Quand on cherche la vérité vraie, celle qui passe à travers le temps et les modes, à travers les circonstances et les épreuves, ce sont les artistes qu'il faut convoquer. Les sociologues, les urbanistes, rendent de grands services. Mais leurs vérités se déplacent, comme se déplacent les populations, les mœurs, les techniques. Leurs vérités appartiennent à l'époque ; elles s'usent, elles se périment, elles finissent par entrer dans les livres d'Histoire, il faut les remplacer. » En lisant ce propos, par lequel Marie Desplechin introduit un beau livre sur Roubaix[1], nous nous sommes demandés – dussent-ils le faire – de quel côté se rangeraient les bibliothécaires…

Nulle région comme le Nord – Pas-de-Calais ne leur impose un tel grand écart entre un passé chargé – prestigieux héritage et déshérence – et un avenir à décider. Nulle part ailleurs, le rebond n'aura été plus nécessaire, plus inespéré, plus sensible aussi : car après les désastres de la guerre et la ruine de la désindustrialisation, il semble bien que le renouveau de la région emprunte les chemins de la culture. Des constructions nombreuses et remarquées, des initiatives foisonnantes, des acteurs volontaristes – des paradoxes aussi, qui marquent le hiatus entre les exigences du réel et leurs traductions en termes de politique publique… –, des artistes vivants, des écrivains mis au défi : le Nord, mort du labeur, paraît renaître dans la création. On se plaît souvent à le dire, les bibliothécaires sont des « passeurs ». Ils le seront, certes, sur ces chemins de la culture, dans le temps – gestion du patrimoine oblige –, dans l'espace, à cheval sur les frontières, mais aussi, dans un sens plus profond encore, entre des *« vérités »* qui semblent relever de registres différents, *« entre l'immédiat et l'infini*[2] », entre le réel et le symbolique.

1. Hervé Leroy, Jean-Pierre Duplan, Éric Le Brun, *Roubaix. L'imaginaire en actes*, éd. Light Motiv, 2005.
2. Pierre Dhainaut, cité dans ces pages.

Pascal Allard
Conseiller pour le livre et la lecture
Drac Nord – Pas-de-Calais



« C'est pas tout rose et violette »[1]...

La diversité des peuples, des paysages, des traditions, le cocktail d'atouts et de retards, de chances et d'adversité qui caractérisent le Nord – Pas-de-Calais forgent une région à nulle autre pareille. Un terrain de choix pour la culture, et bien sûr pour la lecture publique que porte aujourd'hui un vent nouveau.



Têtière de *La Voix du Nord* clandestine. L'illustration (1941) de Jean Piat, résistant, symbolise toute la diversité du Nord – Pas-de-Calais.

Pendant une bonne dizaine d'années, l'arrivée dans la région par l'autoroute A1 était marquée, non par une averse monumentale[2], mais par un panneau qui annonçait fièrement *« Nord – Pas-de-Calais, terre d'accueil et de travail »*. Victime d'un tagueur sensible à la réalité sociale qui avait barré rageusement travail et ajouté chômage, le panneau fut promptement retiré et dort désormais dans un entrepôt de l'ex-DDE. Dans sa concision, le panneau (et son ajout) disait pourtant beaucoup. La valeur du travail, d'abord, pour une région qui fut l'un des cœurs de la révolution industrielle européenne ; le creuset qu'elle devint grâce aux dizaines de milliers de Belges, Italiens, Polonais, Nord-Africains qui s'installèrent dans des conditions souvent extrêmes pour gagner leur vie, fonder une famille, faire souche et dont les enfants sont aujourd'hui devenus de fiers supporteurs du RC Lens, du VAFC, voire même du LOSC[3]. Textile, charbon, sidérurgie, l'industrie cisela le visage de la région pendant plus d'un siècle, exigea d'elle le sacrifice de générations entières, puis l'abandonna, lui laissant friches colossales, habitats déclassés et chômage de masse. Si le PIB du Nord – Pas-de-Calais est encore le 4e des régions françaises, son taux de chômage est le plus élevé et, parmi les 10 villes les plus pauvres de France, sept se trouvent ici.

Balafrée par la ligne de front de 14-18, zone interdite pendant la dernière guerre, la région paya aussi un lourd tribut à sa situation de carrefour au cœur de l'Europe dont aujourd'hui elle tente de faire l'un de ses atouts essentiels. Terre des fiers beffrois qui rappellent que, dès le Moyen-Âge, s'affirment ici les libertés communales, creuset des luttes sociales et des fortes personnalités qui façonnèrent le socialisme français, le Nord – Pas-de-Calais est aussi au cœur des territoires européens les plus denses : sur 2 % du territoire national, vivent 6,5 % de la population. Une population qui est la plus jeune de France (35 % ont moins de 25 ans).

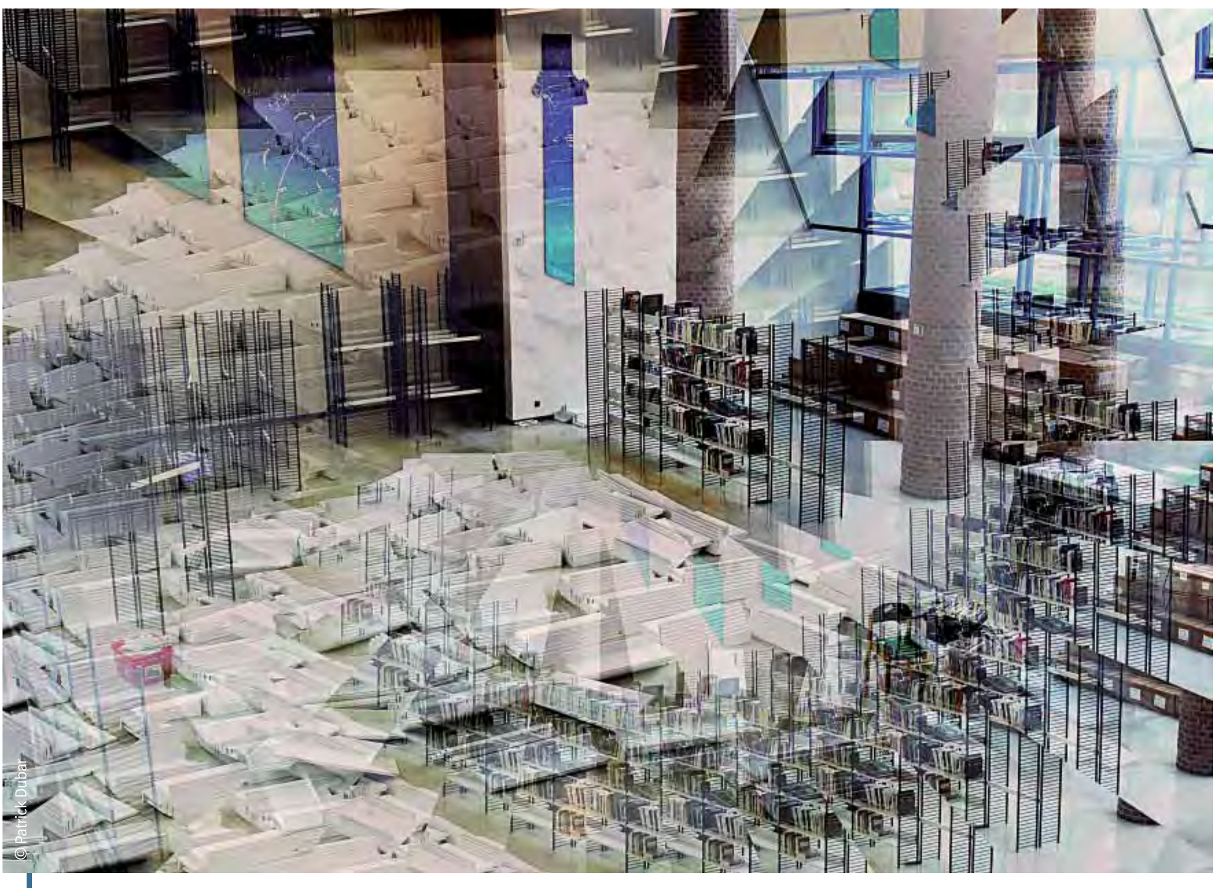
Le sursaut culturel

Comment exister lorsque les cicatrices de l'histoire sont aussi marquantes, lorsque rien ne semble pouvoir enrayer le déclin, à l'heure d'un héliotropisme triomphant ? Depuis quarante ans, la mobilisation de tous les acteurs tente de se hisser à la hauteur du défi. Volonté de conserver une industrie puissante, notamment autour de l'automobile et des transports (ferroviaires), efforts de recherche là où la région jadis s'illustra (filière du textile innovant) ou dans les secteurs de la santé et de la communication, reconquête des friches industrielles ou

1. Titre d'un poème (et du recueil éponyme publié au Temps des cerises en 1998) d'Alphonse Salafia... également bibliothécaire à Roubaix.

2. Scène culte de *Bienvenue chez les ch'tis*, pour ceux qui auraient échappé au raz-de-marée.

3. Valenciennes Football Club et Lille Olympique Sporting Club, ce dernier étant considéré comme plus « bourgeois » que les deux autres.



Lecture publique en Nord – Pas-de-Calais : un grand chantier ! Ici à Villeneuve d'Ascq.

urbaines, développement des infrastructures de formation à tous les niveaux, accompagnement social des populations en difficulté, les réalisations et les paris n'ont pas manqué. Quant à la culture (associée au tourisme), elle fut l'un des vecteurs les plus emblématiques du changement d'image. Depuis la création de l'Orchestre national de Lille, il y a quarante ans, jusqu'à l'ouverture prochaine du Louvre-Lens, en passant par Lille 2004, capitale culturelle européenne, sans oublier les quarante musées pour la plupart rénovés, la mise en valeur patrimoniale de nombreuses villes, demain le classement du Bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco, force est de constater que le volontarisme porta largement ses fruits et qu'il fut l'œuvre commune des collectivités territoriales, de l'État et de l'Europe.

Quelle place dans ce panorama pour le livre et la lecture publique ? Ce sont d'abord ses faiblesses qui sautent aux yeux. On voit bien que la région n'a pas de vaisseau amiral, de BMVR attirante et emblématique. L'édition régionale semble ne pouvoir rivaliser avec ses cousines des grandes régions européennes. La librairie indépendante se réfugie dans quelques niches thématiques ou géographiques… Pourtant, et à l'inverse, on pourrait aussi relever les indéniables réussites : le Furet du Nord, enseigne régionale aux 11 magasins, connue dans toute la France ; la *success story* d'Ankama, le prolifique éditeur de mangas ; Archimed, champion de la gestion électronique de données qui fait l'acquisition d'Opsys et lance aujourd'hui Libfly *(voir encadré p. 11)* ; les médiathèques et bibliothèques qui, successivement, marquèrent leur temps : Cambrai et la première « médiathèque » dans les années 1970 ; au début des années 1980, Hénin-Beaumont *(voir encadré p. 11)* et Aulnoye-Aymeries considérée comme l'une des plus belles de France ; la médiathèque de Valenciennes, la plus avancée sur le plan technologique dans les années 1990 ; la médiathèque d'Anzin saluée aujourd'hui par *Livres Hebdo* pour son architecture et son espace intérieur…

En 1841, l'archiviste du département du Nord, André Leglay, dressait un *Mémoire sur les bibliothèques publiques et principales bibliothèques particulières du département*. Il observe qu'*« il est permis de douter qu'aucun autre département, sauf celui de la Seine, soit en mesure de montrer une plus ample collection de richesses littéraires. »* La loi du 20 juillet 1931 confirme son analyse et classe en 2e catégorie deux bibliothèques (sur 35 pour l'ensemble de la France) et cinq en 1re (pour 38 sur la France entière). C'est ainsi que le Nord – Pas-de-Calais s'enorgueillit d'être, parmi les régions françaises, celle qui compte le plus de bibliothèques munici-

LE CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE ET DE LA LECTURE DU NORD – PAS-DE-CALAIS



À bâtir du sol au plafond !

C'est le contrat de plan État-région 2000-2006 qui retient au rang de ses projets la création d'un Centre régional des Lettres pour une mise en œuvre en 2003. La réflexion s'amorcera à partir de cette date et une importante réunion régionale se déroulera en 2004, au cours de laquelle près de 100 professionnels et nombre d'élus se rencontreront. Une association de préfiguration sera créée en 2006 et un directeur recruté en 2007. Dès lors, l'association s'efforcera de soutenir les professionnels dans leurs projets fédératifs et de donner davantage de visibilité à leurs projets et réalisations : lancement de la revue *Eulalie* ; participation au Salon du livre ; mise en œuvre d'une plateforme sur la formation, d'un plan de conservation partagée des périodiques, d'enquêtes et de missions d'évaluation sur le patrimoine écrit…
L'association reçoit le soutien de l'État, de la région et des deux départements. Pour autant, ses moyens restent fragiles et notoirement insuffisants. Porter l'aide régionale à la hauteur de celle de l'État lui permettrait de faire face à l'ampleur des actions à mettre en œuvre.
La région a connu dans le passé d'autres structures de coopération : Interlignes, qui rassemblait éditeurs du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie, et surtout Accès, agence régionale pour le livre qui compta parmi les plus importantes agences de coopération en France mais qui, en raison de difficultés financières, dut suspendre ses activités en 1995.

pales classées (Lille, Valenciennes, Boulogne-sur-Mer, Douai, Cambrai et Roubaix[4]).

4. Roubaix fut classée en 1972 pour l'importance de sa (future) contribution au développement de la lecture publique. Sa médiathèque fut inaugurée en 1979.

LE RETARD DES BIBLIOTHÈQUES ?

D'où vient donc que, dès le début des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, le « retard » des bibliothèques du Nord – Pas-de-Calais semble un fait acquis ? On a déjà signalé l'absence de BMVR. En ce qui concerne les équipements, si de 1955 à 1978, 12 % des équipements aidés par l'État sont construits ici, l'écart se creuse ensuite : moins de 40 000 m² y sont soutenus dans les années 1980 sur 453 000 pour l'ensemble du territoire. La région pointe alors à la 15e place des régions métropolitaines. Les années 1990 et 2000 permettront de revenir progressivement autour de la dixième place. Mais l'impression négative réapparaît à l'examen d'une carte des villes de plus de 10 000 habitants non encore pourvues d'équipements significatifs : c'est le Nord – Pas-de-Calais qui semble collectionner les points noirs ! Observation pourtant à nuancer quand on la rapproche des 81 villes concernées, là où la plupart des régions en compte moins de 30 ! Qui plus est, ces villes non pourvues se trouvent majoritairement localisées dans des agglomérations disposant par ailleurs d'équipements performants et (ou) nombreux, comme la métropole lilloise ou le Valenciennois. D'autres éléments statistiques permettraient de compléter l'analyse, mais ils dépassent le cadre de cette présentation. Posons quand même le plus cruel : la région est à la dernière place des régions métropolitaines pour la part de l'emploi qualifié par habitant. Et cette situation-là n'a pas connu d'évolution depuis que la statistique existe.

Ainsi, les spécificités de cette région l'obligent, pour tenir son rang, à un effort massif. Et tout militant de la lecture publique ne peut imaginer que celui-ci ne soit pas consenti par un personnel politique dont on a souligné l'appétence culturelle et la fibre sociale. Or, les progrès – ils existent ! – sont lents, graduels et ils ne sont pas le fruit d'une mobilisation générale. La place manque pour tenter d'expliquer ce paradoxe dont l'étude pourrait mobiliser quelques laboratoires de sociologie politique. Risquons une hypothèse : pour ce personnel politique majoritairement issu des rangs de l'éducation, la lecture, c'est l'école et la bibliothèque aussi. La bibliothèque publique n'apparaît pas spontanément comme une priorité (sinon pour les enfants) et quand elle existe, elle ne nécessite pour fonctionner qu'un recours limité à un personnel qualifié… Sentiment renforcé par le débarquement numérique et l'individualisation des pratiques qui peuvent laisser penser que les bibliothèques ont vécu…

On le voit, le Nord – Pas-de-Calais reste une formidable terre de mission. Un véritable terrain d'expérimentation pour

tous les guérilleros de la lecture publique, pour les valeureux descendants d'Eugène Morel et d'Ernest Coyecque ! Car, on le pressent désormais, les choses bougent. Ne serait-ce que l'éclosion de petites perles comme à Proville, Armbouts-Cappel, Courchelettes, Condette, Auchy-les-Hesdin, dans la vallée de la Scarpe ou des deux Helpes, dans le scintillement de projets plus lourds à Armentières, Berck, Marcq-en-Barœul[5], dans le halo des innombrables chantiers en cours : Condé, Vieux-Condé, Fresnes-sur-Escaut, Beuvrages, La Madeleine ou à venir bientôt : Cambrai, dans la mise en route prometteuse du Centre régional du livre et des lettres. Et puis les réflexions s'accélèrent : Lille Métropole analyse l'offre de son territoire afin d'en repérer les lacunes, le département du Nord procède à un audit de sa politique, de nombreuses intercommunalités s'interrogent, se positionnent. La réforme territoriale en cours amènera nécessairement des réaménagements, un renforcement des réseaux, le développement de cadres plus appropriés pour des bibliothèques plus solidaires, une offre plus complémentaire, un fonctionnement plus mutualisé pour un service plus performant. C'est en tout cas l'impression forte de ces derniers mois. Peut-être alors sera-t-il plus facile de convaincre que la lecture publique et ses équipements demeurent des outils irremplaçables de la démocratisation des pratiques et l'une des portes d'accès au savoir et à la citoyenneté !

5. La plupart de ces réalisations font l'objet d'une présentation dans ce dossier. Cf. Anne Verneuil, « Onze médiathèques au Septentrion », pp. 12-19.

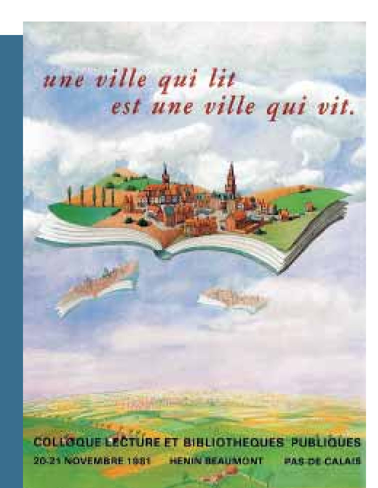
LIBFLY KESACO ?





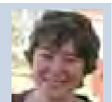
Libfly, c'est un bouquet d'offres ouvertes autant aux lecteurs qu'aux professionnels et médiateurs du livre. Effeuillons la marguerite : voici Libfly.com, le réseau social dédié au livre et à la lecture. Les contenus multimédias (lectures, vidéos) enrichissent critiques et coups de cœur et renforcent l'attrait du site. Puis Libfly PRO permet aux bibliothèques et librairies d'apparaître dans les recherches des internautes et, grâce à la géolocalisation, d'être identifiées comme resources locales pour la fourniture des ouvrages. Les contenus en ligne peuvent, en retour, venir enrichir leurs portails, grâce à Libfly Notis, la base de données de notices bibliographiques.
Ainsi les bibliothèques et librairies peuvent-elles tout naturellement prendre place dans cette communauté des lecteurs qui tend aujourd'hui à leur échapper.

HÉNIN-BEAUMONT, TRENTE ANS AVANT…



En novembre 1981, la ville d'Hénin-Beaumont accueille un colloque organisé par la région Nord – Pas-de-Calais qui s'intitule « Une ville qui lit est une ville qui vit ». De nombreux élus en effet estimaient nécessaire pour une région aussi dynamique sur le plan culturel de s'intéresser à la lecture publique. Le colloque se tient dans une ville qui vient de se doter d'une médiathèque moderne, fleuron d'une nouvelle conception de la lecture publique (variété des supports, surface importante, libre accès) et qui, dans sa tranche de population, fait figure d'exception remarquable dans la région.
La politique nationale va rattraper le colloque. François Mitterrand a été élu le 10 mai et Pierre Mauroy, président de la région et maire de Lille, est devenu premier ministre. Le colloque prend en quelques semaines une tournure nationale. Jean Gattegno, fraîchement nommé, vient y prononcer son premier discours de directeur du livre et de la lecture ; tous les grands noms du métier, de nombreux élus d'autres régions sont présents. Quinze jours plus tôt, le ministre de la Culture a annoncé la création de la BCP du Nord.
Il règne donc durant les deux jours du colloque une sorte de fièvre qui laissera sur les participants une impression profonde. Mais le colloque ne connaîtra pas de concrétisation régionale. Comme si la volonté forte de l'État et ses moyens nouveaux avaient annihilé les intentions initiales. Et quelques mois plus tard, ce ne sont pas aux régions que les lois de décentralisation de Gaston Defferre donneront des compétences nouvelles en matière de lecture publique mais bien aux départements ! Ce qui n'empêchera nullement de nombreuses régions de s'investir dans des politiques de soutien au secteur du livre et d'y trouver légitimité et succès…

Anne Verneuil
Médiathèque d'Anzin
Présidente du groupe ABF-Nord – Pas-de-Calais



Onze médiathèques au Septentrion

Illustration du réveil dont il vient d'être question, voici onze « perles » de construction récente, détaillées par la présidente du groupe ABF-Nord – Pas-de-Calais, d'un œil exercé puisque la médiathèque qu'elle dirige, après avoir été étroitement associée à sa conception, a reçu le Prix *Livres Hebdo* 2010 du plus bel espace intérieur.

Tour d'horizon

Après avoir longtemps vivoté, les équipements de lecture publique du Nord – Pas-de-Calais ont connu ces dernières années un renouveau progressif, résultat de modernisations ou de nouvelles constructions, comme à Lille ou Calais, intégrant au fil du temps les nouvelles donnes dans leurs programmations (multimédia, RFID, mélange des collections). Les tutelles politiques ont recherché le geste architectural pour des médiathèques qu'elles considèrent comme un symbole d'avenir pour des villes souvent marquées par un lourd passé industriel autant que comme un service culturel et social important. Le bâtiment conditionne aussi bien le regard de la population sur ces équipements parfois inhabituels que l'environnement de travail des professionnels, les services qu'ils y développeront et l'usage qui en sera fait. Attardons-nous sur quelques réalisations de ces cinq dernières années[1]. Le fameux troisième lieu ne peut s'affranchir de ses murs, et ces quelques exemples émaillent dans notre région la réflexion sur la médiathèque de demain.







© C C Opale-Sud

La Médiathèque de Berck-sur-Mer (62).

Z'étaient chouettes les médiathèques du bord de mer

Berck-sur-Mer (62), station balnéaire familiale, s'est dotée il y a un an d'une médiathèque… proche du casino. Le succès des automates de prêt RFID égale celui des machines à sous, ce qui montre bien à quel point la structure était une nécessité pour les habitants. Les élus de la Communauté d'agglomération Opale-Sud en sont convaincus, puisque plusieurs médiathèques de taille plus modeste viendront compléter un réseau intercommunal. L'architecte semble avoir voulu

1. De tout nouveaux sites – Méricourt, Jeumont, la Communauté de communes de la Vallée de la Scarpe ou de l'Agglomération des Portes du Hainaut (Bouchain, Escaudain) –, proches de l'ouverture ou tout récemment inaugurés, ne seront pas abordés ici… Il faut en garder pour de prochains numéros !



La Médiathèque de Berck-sur-Mer (62).

donner à son édifice les caractéristiques d'un navire : usage du bois dans l'escalier, pont de bateau dominant la ville, couloirs internes semblables à des coursives. L'entrée est un peu gâchée par une banque d'accueil en briques qui semble avoir été récupérée dans un vieux centre social, mais les espaces suivants ont plus d'allure. Un hall aux justes dimensions dessert une première salle documentaire feutrée où le mobilier sur roulettes permet la plus grande flexibilité. L'escalier donne accès au même large volume consacré à la fiction et à la jeunesse, où la lumière généreuse n'est filtrée que par quelques piliers porteurs. L'ensemble donne une impression d'espace et de luminosité que tempèrent toutefois de nombreux et inesthétiques radiateurs le long des baies et un mur de rayonnages un peu trop clôturant. Pas de salle de travail ni d'Heure du conte, mais les espaces administratifs sont bien proportionnés et desservis par un couloir. Un auditorium aux gradins simples révèle quelques problèmes de conception (pas de sièges, locaux de stockage et loge s'ouvrant dans le mur de scène), mais son jumeau qui jouxte la toiture végétalisée du bâtiment est une aubaine pour de futures activités en plein air. Les contraintes techniques initiales (risque d'inondations) ont été intégrées : l'écoulement des eaux pluviales vers le réseau collectif, *via* trois bassins d'ornement, ainsi que les chasses d'eau des sanitaires témoignent du souci d'une construction durable adaptée à son environnement.

Un peu plus au nord sur la côte, on trouve les Jardins du savoir de Le Portel (62). Ainsi nommés parce qu'ils donnent sur un jardin public durable soigneusement entretenu par la ville, ils offrent une tout autre allure. Un grand volume central exhibe fièrement une charpente en bois sans élément porteur intermédiaire. Les murs et le mobilier sont du même matériau, d'une façon peut-être un peu excessive, mais les baies de l'extrémité du bâtiment viennent ajouter la luminosité nécessaire à une ambiance à la fois chaleureuse et ouverte. À l'étage, les bureaux assez réduits donnent sur cette charpente ponctuée de luminaires. Un auditorium rouge flamboyant est orné de sièges de cinéma confortables. La banque à l'entrée accueille et enregistre les transactions



Les Jardins du savoir de Le Portel (62) et sa charpente en bois.



© A. Verneuil

Les espaces intimes : Wormhout, Armbouts-Cappel, Cassel et Rexpoede (de g. à d. et de haut en bas).

À Wormhout (59), la médiathèque est aussi office de tourisme. Insérée dans le tissu architectural de la bourgade, elle est clairement identifiable de l'extérieur. Quand on franchit les portes, l'espace Presse s'offre en premier. La grande banque d'accueil et de prêt, plus éloignée, en impose par sa longueur qui lui donne des allures de comptoir. Les matériaux sont sombres et froids – notamment le carrelage anthracite – mais le mobilier coloré est joyeux ; le plan de travail qui s'ouvre largement sur le jardin est très apprécié. Un grand mur d'exposition permet de mettre en valeur les collections de la photothèque située au premier étage. Si l'on n'échappe pas à la salle informatique fermée et à la salle de lecture, le reste des espaces du rez-de-chaussée (l'étage est plus segmenté et réduit) est plus ouvert, spacieux, permettant une bonne visibilité.

manuelles. On peut regretter le cloisonnement de plusieurs espaces : celui consacré à la jeunesse, encore relativement ouvert sur l'espace central (et gratifié de toilettes très pop !), mais surtout l'espace Actualités et la petite pièce, à peine percée de quelques hublots, qui semble reléguer la musique dans un coin au lieu de l'intégrer aux collections. Cette médiathèque fait preuve de modestie dans sa conception, les matériaux durables y sont privilégiés, on est loin de certaines prouesses techniques démonstratives que l'on verra plus loin, tout en conservant un lieu très accueillant.

Les Flamandes dansent sans rien dire

Comme souvent dans la région, les petites communes ne sont pas à la traîne. Quatre communes des Flandres intérieures se sont dotées dans la même période de petits équipements très intéressants.

De nombreuses ouvertures – verrière, sheds, baie, fenêtres et façade vitrée – apportent de la luminosité naturelle mais il manque un peu d'éclairage artificiel pour ce bâtiment assez enclavé. La fonctionnalité est néanmoins appréciée par le personnel comme par le public.

Le même architecte a officié à Armbouts-Cappel (59) avec un bâtiment neuf, percé de nombreuses ouvertures, mais où l'éclairage artificiel reste indispensable par tous les temps. L'espace y est aéré, ponctué seulement de quelques piliers porteurs. À l'extérieur, le béton est plaqué de bois ou de briques, et les toitures pentues et pointues cachent un plan plus sage. Un petit salon très accueillant, une banque bien située et un mobilier pétillant l'enjolivent. De nouveau, les ordinateurs sont cloîtrés dans une pièce à part, mais vitrée. Quant aux toilettes – l'architecture c'est bien, mais le confort des usagers compte aussi ! –, elles sont de la dernière élégance. Le système de chauffage dissimulé dans le plafond

reste assez inefficace aux dires du personnel. Bien que l'implantation du bâtiment dans l'environnement urbain soit discutable (l'orientation rend l'accès difficile à trouver), l'aménagement intérieur fournit une identité très sympathique.

La Source, à Rexpoede (59), combine centre social, salle polyvalente et médiathèque. Le parement en briques l'intègre dans le paysage urbain, quoiqu'en retrait sur la rue. Au fond, l'espace de lecture publique en bois, aluminium et verre, donne une impression générale de solidité et de massivité que n'altèrent pas les ouvertures sur la campagne. À l'intérieur, le bois prédomine (poutres, piliers, rayonnages, banque) et alourdit un espace pourtant ouvert – sauf… la salle informatique ! – mais peu lumineux, qui bénéficie néanmoins d'un classement HQE.

La Médiathèque de Cassel (59) ne ressemble à aucune autre, car on l'a installée dans une ancienne chapelle à laquelle a été rajoutée une extension sur pilotis, permettant d'identifier la destination du bâtiment. La dénivellation importante sur laquelle celui-ci est bâti autorise toutefois un accès extérieur direct à chacun des niveaux. Passée la porte d'entrée, conservée de l'édifice religieux, l'intérieur est superbe même si le faux plafond ampute les vitraux modernes de leur tiers supérieur. L'accueil a été déplacé latéralement et l'ancien chœur abrite l'escalier qui descend vers les espaces internes et les lieux d'exposition. De grands luminaires éclairent majestueusement la nef, alors que l'extension, tournée vers les collines flamandes, est toute lumière. Les zones publiques sont très ouvertes. Hormis les piles porteuses de la chapelle, aucune cloison intérieure ne vient arrêter le regard, et l'on soupire d'aise devant les ordinateurs en moins grand nombre, certes, mais enfin non confinés. Dommage que sévissent ici aussi de laids radiateurs.


© W. Amegnigan

La Médiathèque de Courrières (62).

Au Nord [Pas-de-Calais], y a les… médiathèques

À côté des petits équipements, on retrouve d'autres réalisations dans de plus grandes villes. Courrières (62), archétype de la ville autrefois minière et tristement célèbre, a implanté judicieusement la sienne au cœur d'un quartier populaire, très visible avec son alternance de volumes rectilignes blancs et de courbes couleur brique. Un plan très complexe dynamise le bâtiment tout en multipliant les zones de circulation, rendant l'espace peu lisible pour les usagers. Le hall d'accueil et d'exposition dessert une cyberbase et la médiathèque qui dispose d'un deuxième accueil. Outre cette redondance inutile et la dommageable séparation de fonctions pourtant très liées – même si les deux entités n'ont pas les mêmes horaires d'ouverture, ce qui rend le cercle

Ville	Hab.	Année	Architecte	Coût du bâtiment	m²
Berck / C. de C. Opale-Sud	25 579	2009	CD Architectes	5 197 000 €	1 923
Le Portel	10 110	2007	Lafaille (Arietur)	1 717 200 €*	1 300
Wormhout	5 254	2005	Christophe Louchart	1 705 000 €	980
Armbouts-Cappel	2 440	2006	Christophe Louchart	NC	440
Rexpoede	1 763	2007	Eric Stroobandt	624 500 €*	413*
Cassel	2 331	2007	Ara architectes / Olivier Roussel	610 580 €	300
Courrières	10 330	2009	Karine Millet	4 577 000 €	2 090
Armentières	24 965	2007	Agence Béal-Blanckaert	8 530 200 €	2 880
Anzin	14 269	2010	Dominique Coulon	3 338 000 €	1 750
Marcq-en-Barœul	39 723	2006	Atelier Neveux	8 208 370 €	3 320
Proville	3 475	2008	Agence Tank	823 000 €	610

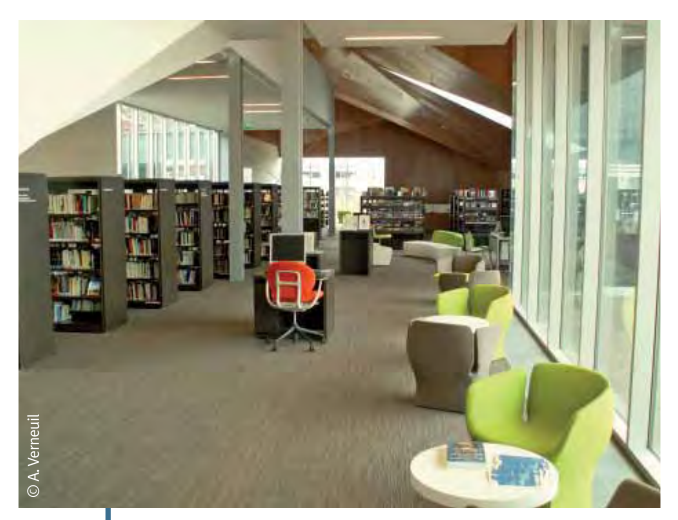
* Bâtiment médiathèque seul.



La médiathèque l'Albatros à Armentières (59).

particulièrement vicieux –, ce dernier hall est très mal conçu : étroit, la banque ne peut que… tourner le dos à l'entrée ! L'absence d'automates de prêt (malgré la RFID) oblige le personnel à se contorsionner et le public à rejoindre des files d'attente malcommodes. Un bel auditorium équipé de tribunes télescopiques et de matériel sophistiqué, véritable salle de spectacle, nargue les bureaux du personnel trop petits et des archives peu fonctionnelles. Un dédale de couloirs et d'escaliers renforce le cloisonnement des espaces qui sont pourtant valorisés (la Boîte à zik, la Boîte à mots). Un lieu indispensable toutefois pour la population… bien que fermé le samedi après-midi et le dimanche.

À Armentières (59), la médiathèque l'Albatros fièrement posée dans une rue proche du centre-ville est, elle, ouverte le week-end. On ne peut rater cet imposant édifice, très vitré et recouvert de plaques d'aluminium, qui étend ses deux ailes sur le quartier. À l'intérieur, l'entrée bute sur une immense banque de prêt (pas de RFID), derrière laquelle se trouve l'accès à l'auditorium, mais l'espace s'ouvre ensuite sur le coin Jeunesse qui veut donner d'emblée l'idée d'un lieu vivant et dynamique. Cet aspect est renforcé par des plafonds à nombreux décrochements qui rythment les hauts volumes. Les murs recouverts de bois assombrissent les lieux malgré les baies vitrées et l'éclairage artificiel, rendu très nécessaire, se répartit en nombreux spots. Un patio intérieur est desservi par des salles plus cloisonnées, celle de l'Heure du conte, lumineuse et pourvue d'un léger gradinage, et un espace dédié au multimédia et aux périodiques ici regroupés. La deuxième aile donne accès à l'espace Musique au terme d'un agréable cheminement vitré. Deux escaliers d'une hauteur imposante conduisent à l'étage, plus confiné. Des zones de travail ouvertes sur le vide du rez-de-chaussée jouxtent les espaces internes modestes en regard de la surface globale, mais bien agencés. L'ambiance qui résulte de tous ces choix balance entre une certaine intimité due au bois et aux sols moquettés et la solennité de hauts et imposants volumes, pourvus de nombreux éléments de mobilier (rayonnage métal et bois). Un bâtiment ambitieux qui a certes changé les habitudes des lecteurs d'Armentières.



La médiathèque l'Albatros à Armentières (59).

On retrouve à Anzin (59) cette volonté architecturale qui se traduit par des porte-à-faux osés. Voulu comme un origami transparent, le bâtiment se détache sur l'ancienne ville minière par sa blancheur et sa silhouette. Un choix risqué sur un territoire où la majeure partie de la population était très éloignée des lieux culturels, symbolisé par un escalier monumental reliant deux niveaux aux plans très complexes. Le grand hall accueille de toute sa blancheur le visiteur qui devra gravir les hautes marches pour accéder aux collections : pas un idéal bibliothéconomique, entre l'espace au sol définitivement perdu et la volonté d'impressionner un public pas du tout acquis, mais un geste architectural indéniable. Le premier niveau comporte aussi un petit auditorium d'une excellente acoustique, ainsi que les

Jeudi 1er décembre 2011

L'ÉVÉNEMENT BIBLIOTHÈQUES DE L'ANNÉE



2e Grand Prix Livres Hebdo DES BIBLIOTHÈQUES

QUATRE PRIX ET UN GRAND PRIX

Prix de l'innovation. Prix de l'accueil.
Prix de l'espace intérieur. Prix de l'animation.

.

CETTE ANNÉE, LA REMISE DES PRIX AURA LIEU À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS (BHV).

Clôture de l'envoi des dossiers le 30 septembre 2011

Inscrivez-vous sur livreshebdo.fr

Pour toute demande de renseignements, merci d'envoyer un mail à

grandprixdesbibliotheques@electre.com



et






© Cabinet Coulon


© Cabinet Coulon

La Médiathèque d'Anzin (59).

espaces internes, réduits pour des contraintes de circulation. Dès l'escalier principal franchi (un autre, fonctionnel, sert uniquement au personnel à accéder plus rapidement à l'étage), l'ampleur architecturale se révèle, les très hauts volumes permettant à la fois le confort spatial et lumineux : en effet, si la blancheur générale peut sembler trop froide, elle participe entièrement au travail abouti de l'architecte sur l'éclairage naturel, réfléchi par les hauts murs clairs, complété par des luminaires. Le bâtiment se veut d'ailleurs économe et entièrement automatisé : éclairages, chauffage au sol (finis les radiateurs verrues !) et automates RFID. La blancheur permet de jouer sur les coloris variés du mobilier également très design, choisi en fonction des usages variés des publics (Prix *Livres Hebdo* 2010 pour l'aménagement intérieur). Le plateau unique associe toutes les collections, en adéquation avec le projet bibliothéconomique, seuls deux espaces sont isolés visuellement et phoniquement, la salle de travail et celle de l'Heure du conte. Le bâtiment pose de réelles contraintes d'entretien, des moquettes gris clair aux ampoules basse consommation mais situées à plusieurs mètres de haut. Son allure a toutefois indubitablement modifié le paysage urbain local.

Face à ces constructions entièrement neuves, Marcq-en-Barœul (59) a pris le parti de la réhabilitation. C'est dans une


© A. Verneuil

La Médiathèque de Marcq-en-Barœul (59).

ancienne corderie qu'architecture contemporaine et patrimoine industriel se sont réconciliés. De plain-pied, la médiathèque forcément toute en longueur et côtoyée par la rivière et le théâtre de verdure allie avec succès murs de briques, sol de béton ciré et mobilier design. Ici, du sol au rayonnage, les teintes retenues sont beaucoup plus sombres, mais les sièges de couleurs vives égaient le lieu ainsi que les ouvertures latérales. Après une entrée desservant le café, un cyber centre, la salle d'exposition et l'auditorium, une grande banque de prêt filtre l'accès aux collections. La salle de l'Heure du conte reste assez ouverte sur les autres espaces, dans lesquels on circule facilement. La qualité du lieu n'est pas pour rien dans son succès auprès de la population et des professionnels (Prix régional 2007 des Rubans du patrimoine).

Notre tour régional s'achèvera par une petite médiathèque très sympathique du Cambrésis : Proville (59), un bâtiment HQE recouvert de mélèze, inséré dans une parcelle étroite et surmonté de toitures franchement obliques qui répondent aux édifices voisins. Il s'ouvre sur un espace très clair, jouxtant une petite salle polyvalente, une salle de travail, une salle de l'Heure du conte, un espace multimédia et une terrasse extérieure accessible. L'escalier métallique conduit à une petite mezzanine dédiée aux bureaux. Très fluide, la médiathèque est bien située dans le bourg, accueillante et pourvue de mobilier élégant et confortable, très fonctionnelle pour les usagers, prouvant que les petites peuvent concurrencer les grandes !

Les médiathèques d'Anzin et de Marcq-en-Barœul sont proposées à la visite lors du congrès de l'ABF à Lille le dimanche 26 juin (gratuite, mais sur inscription obligatoire).



La Médiathèque de Proville (59).

LES NOUVEAUX VISAGES DES BIBLIOTHÉCAIRES

Ils sont ambassadeurs d'Agenda 21[1], animateurs petite enfance ou directeurs des actions culturelles des collectivités pour lesquelles ils travaillent mais, avant tout, bibliothécaires. En évolution constante, le métier s'adapte aux besoins des usagers comme aux politiques publiques. De nouvelles compétences, de nouvelles missions s'ajoutent aux anciennes : la nouvelle génération de bibliothécaires en quatre portraits…


DR

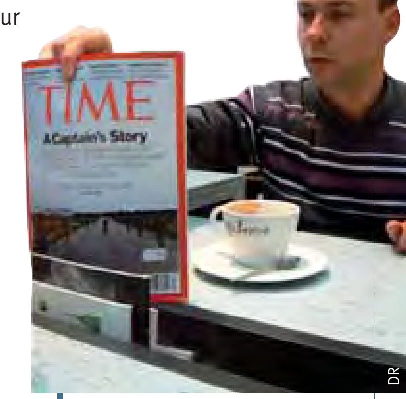
Bibliothécaire, de la pose de nichoirs…

Laurent Lemaître, ambassadeur Agenda 21 à la Médiathèque départementale du Nord

Il ne porte pas de *dreadlocks* ni de pull en laine bio, il n'a pas de pompe à chaleur chez lui mais se déplace en transports publics pour se rendre à son travail et aussi souvent qu'il le peut. Laurent fait partie des tous premiers ambassadeurs de l'agenda 21 mis en place par le conseil général du Nord il y a près de dix ans. D'abord chauffeur de bibliobus à la médiathèque départementale, il obtient quelques années plus tard le concours d'assistant qualifié du patrimoine. Il œuvre aujourd'hui comme bibliothécaire auprès d'un réseau de bibliothèques rattachées au site de Flandre de la MdN, et comme ambassadeur Agenda 21 dont l'action l'amène à agir bien au-delà de son territoire de référence.

Sensible à l'avenir de la planète pour les siens comme pour les autres citoyens, Laurent s'est tout naturellement engagé dans la diffusion d'actions autour du développement durable en répondant à l'appel du département qui souhaitait former ses propres agents à cette notion, quel que soit le service concerné. Sur la base du volontariat, l'agent a pour mission de faire la médiation auprès de ses collègues en proposant des actions liées à la spécificité du service. À la MdN, Laurent a ainsi créé des bibliographies thématiques ou des malles ludo-éducatives. Aux services techniques, la démarche était différente. De fait, le profil des ambassadeurs est très varié, offrant ainsi à des agents de catégorie C l'opportunité de valoriser leur savoir auprès des autres. Une démarche qui apporte un changement certain dans la façon de manager.

Depuis 2005, la politique du département s'est renforcée en demandant aux élus de devenir eux-mêmes ambassadeurs sur leur territoire de référence et en allouant un budget selon les actions proposées par le réseau des ambassadeurs. Pour la région la moins boisée de France, le développement durable est devenu un véritable enjeu pour les pouvoirs publics quelle que soit la taille des collectivités. Mais l'action du département du Nord, fort de ces années d'expérimentations et de la réorganisation de son réseau d'ambassadeurs, a su développer de nouvelles missions transversales pour ses agents en leur demandant dorénavant de travailler sur des projets communs. Ainsi, Laurent ne se contente plus d'essayer de convaincre ses collègues de la médiathèque d'éteindre la lumière avant de quitter un bureau mais participe au développement d'actions transversales comme la tenue d'un chantier d'insertion pour installer des nichoirs sur les espaces verts ou la création de journées de formation à telle ou telle notion (biodiversité, économie d'énergie…). Et Laurent, bibliothécaire dans l'âme, a à cœur chaque fois de relier le support culturel. *« Depuis 2010, l'action du réseau des 140 ambassadeurs s'est élargie au grand public par le biais de débats ou de projections spéciales sur l'agriculture raisonnée. »* Ainsi ces nouvelles animations permettent de rendre l'Agenda 21 plus concret dans l'esprit des populations et renforce le rôle sociétal du réseau dans le changement des mentalités.



DR

… à la pause café.

Suite des portraits : p. 52 « Directrices des affaires culturelles, le nouveau job des bibliothécaires » ; p. 63 « Bibliothécaire animatrice ».



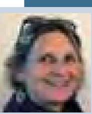
Christel Duchemann
Bibliothécaire responsable de réseau à la MdN (ex-directrice médiathèque de Méricourt)

1. L'Agenda 21 mis en place par le conseil général du Nord est un programme qui vise à intégrer les critères du développement durable dans l'ensemble des politiques conduites par le département et dans les actions dont il est partenaire. Initié dès 2001, ce projet ambitieux se construit par la concertation, autour de quatre engagements : promouvoir une culture citoyenne et responsable ; affirmer la solidarité comme base de la cohésion sociale ; fonder les choix d'aménagement sur la qualité de vie ; contribuer à la reconquête et à la valorisation des milieux naturels.

Philippe Gauchet
Médiathèque départementale
du Pas-de-Calais



Marie-Odile Paris-Bulckaen
Médiathèque départementale
du Nord



La tortue et l'éléphant

Intercommunalités et réseaux

Composé de deux départements seulement, le Nord – Pas-de-Calais présente pourtant la particularité de réunir deux BDP exceptionnelles dans le réseau national : l'une est la plus ancienne, l'autre la plus importante. Produits croisés de l'histoire et de la géographie, leur cas méritait examen...

Profils

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais font figure de géants, si l'on tient compte à la fois de leur superficie, de leur étirement (près de 150 km d'est en ouest pour le Pas-de-Calais, 200 km du nord au sud pour le Nord) et de leur population (2 577 000 habitants pour le Nord, département le plus peuplé de France, 1 456 000 pour le Pas-de-Calais). La Région Nord – Pas-de-Calais a la densité de population la plus forte, hormis celle de l'Île-de-France, et représente à elle seule 6,55 % des habitants de l'Hexagone, avec un taux de fécondité qui reste très élevé.

Si l'on ajoute à ces chiffres ceux du nombre de communes – 600 communes de moins de 10 000 habitants pour le Nord et 800 pour le Pas-de-Calais, incluant 3 communautés urbaines, Lille (1 106 885 habitants) et Dunkerque (198 139 habitants) pour le Nord et Arras (94 059 habitants) pour le Pas-de-Calais, les communautés d'agglomération de Lens-Liévin (246 147 habitants), d'Artois Comm (210 000 habitants), d'Hénin-Carvin (125 751 habitants), du Boulonnais (119 878 habitants) pour le Pas-de-Calais, de la Porte du Hainaut (148 602 habitants) pour le Nord –, on se fera une idée de l'ampleur de la tâche confiée aux deux BDP ! Les deux départements ont en commun une histoire sociale partagée avec l'étirement transversal du bassin minier de Lens à Douai et Valenciennes, la complémentarité entre des zones urbaines fortement peuplées qui connaissent des problèmes sociaux importants et, chose moins connue, des zones rurales à faible densité de population. Ajoutons à ce portrait une extension croissante des populations néo-urbaines ou « rurbaines » au-delà des limites des grandes agglomérations, une façade maritime qui s'ouvre largement sur le Royaume-Uni, associée à des zones continentales qui viennent voisiner avec les plaines de l'Aisne et pour le Nord, une longue ligne de frontière avec la Belgique – flamande au nord, wallonne au sud – et l'on percevra la diversité du paysage, non seulement géographique, mais aussi socio-culturel, qui y est associé.

Ces départements connaissent des taux de chômage supérieurs aux moyennes nationales (13 % contre 9,3 %) et des taux d'illettrisme qui se situent autour de 15 % (contre 9 % de moyenne nationale). Autant dire que les bibliothèques y ont fort à faire !

1. La tortue...

La Médiathèque départementale du Pas-de-Calais, la plus ancienne, a fêté ses 50 ans en 2006, année d'adoption d'un Plan départemental de la lecture publique – le premier – qui a ouvert un nouveau chapitre de son histoire et impulsé une approche plus contemporaine de la lecture publique. Comme toute institution qui a de longues années derrière elle, le poids des missions, la force de l'habitude peuvent se révéler un carcan qui fige l'action. La médiathèque est restée longtemps dans cette fonction traditionnelle de substitution en desserte documentaire.

Pour autant, il ne faut pas oublier que la bibliothèque fut pionnière pour imaginer des réponses à des contraintes géographiques et démographiques fortes. Ainsi, pour être plus proche des populations à desservir, elle fut d'emblée installée sur deux sites aux extrêmes est et ouest du département, un



La Médiathèque intercommunale d'Opale-Sud à Berck-sur-Mer (62).

troisième fut ouvert au centre du territoire à la fin des années 1960. Face au nombre important de petites communes et à la volonté d'assumer ses missions fondamentales, elle a multiplié les dépôts scolaires (500) et le prêt direct (80) dans les villages, animant un réseau de 250 bibliothèques relais essentiellement gérées par des bénévoles (800). Les moyens mobilisés, matériels et humains, étaient à la hauteur de la mission aussi bien en véhicules qu'en ressources (près d'un million de livres).

Ces choix et le profil des bibliothèques du réseau, mobilisateurs de temps, de moyens et d'énergie expliquent sans doute en grande partie pourquoi la médiathèque a tardé à moderniser son offre. L'introduction des CD fut très progressive à partir de 2001, les DVD de 2004. Quant à la première informatisation, elle date seulement de 1997, la décision de ré-informatisation, prise en 2005, a abouti en 2010.

En fait, c'est la nouvelle gouvernance décidée par le département en 2005 qui va constituer une opportunité et une chance pour la médiathèque départementale. En effet, dès 2005, celui-ci décide de prendre en compte le développement du rôle des EPCI dans la mise en œuvre des politiques publiques. 47 structures intercommunales (communautés urbaines, communautés d'agglomérations ou communautés de communes) couvrent la totalité du territoire départemental. Un processus de contractualisation est lancé, bâti à partir d'un diagnostic préalable, l'élaboration d'un projet de territoire partagé couvrant tous les domaines d'activités du département. Sont retenus pour les contrats les projets les plus pertinents pour le territoire alliant, chaque fois que possible, transversalité et innovation. La médiathèque départementale sera entraînée dans cette nouvelle stratégie. Conséquence de cette contractualisation : la territorialisation comme outil de mise en œuvre. Le département est découpé en 9 territoires, au sein desquels sont implantées les Maisons du département. La médiathèque quant à elle a une longue expérience de la proximité.

C'est dans ce contexte d'évolution institutionnelle qu'est lancé un état des lieux de la lecture publique. Cette mise à plat débouchera sur l'adoption, fin 2006, par l'Assemblée départementale d'un Plan départemental de développement de la lecture publique articulé selon quatre axes prioritaires :

- compléter le maillage du territoire par des médiathèques attractives, répondant aux normes nationales et aux objectifs du plan de développement de la lecture ;
- qualifier et professionnaliser les personnels pour assurer la diversité des collections, mener un travail d'action culturelle autour du livre et diversifier les publics ;
- améliorer l'offre de services en renforçant la variété des collections mises à disposition, en développant les accès aux TIC, en faisant des médiathèques des lieux de ressources pour la formation tout au long de la vie ;
- favoriser la coopération entre les médiathèques et les acteurs culturels sociaux, éducatifs du territoire pour développer l'action culturelle autour du livre dans et hors des murs, avec une attention particulière portée aux publics prioritaires ou en difficulté.

Le volet financier prévoit des autorisations de programme annuelles à hauteur de 2,5 millions d'euros pendant 10 ans : du jamais vu dans le domaine de la lecture publique départementale.

De 2008 à 2010, le département a soutenu 57 projets de construction, de mise à niveau ou d'équipement mobilier et informatique, pour un montant total de 3 804 320 €. La plupart des projets sont présentés par des communes rurales, l'aide est comprise entre 1 000 à 45 000 €. Quatre projets ont reçu des aides comprises entre 150 000 € et 370 000 € (villes de 3 500 à 9 000 habitants), deux projets sont aidés à hauteur d'1 million d'euros (villes de 11 000 et 15 000 habitants).

Si les contrats territoriaux de développement durable favorisent l'action intercommunale en général, dans la pratique, encore peu de structures ont pris la compétence culture, quelques-unes ont la compétence lecture publique qui n'est pas exercée à plein. La Communauté de communes d'Opale-Sud a poussé le processus d'intégration le plus loin puisque Berck-sur-Mer ville centre a été dotée d'une médiathèque intercommunale qui gère un réseau de bibliothèques satellites, rénovées ou construites dans chaque commune de son territoire.

Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit de projets communaux mais certains d'entre eux ont l'ambition de toucher un bassin de vie plus large. Par ailleurs, les contrats territoriaux ont permis de s'affranchir du seuil historique d'intervention de la médiathèque départementale. La taille de la commune ne conditionne pas par principe le soutien à un projet de bibliothèque.

L'absence de compétence en lecture publique des EPCI ne freine pas pour autant la volonté des équipes de la lecture publique départementale de faire travailler ensemble les bibliothèques d'un même EPCI. Les assistants et assistants qualifiés devenus « référents de territoire » (il serait préférable de parler d'animateurs lecture publique d'EPCI) labourent quotidiennement leur territoire et, en plus de la desserte documentaire, organisent entre 200 et 250 réunions par an d'ingénierie et de conseils pour mobiliser les bibliothèques autour de projets communs : réunions de partage d'expériences, animations communes et partagées, adoption de règles de fonctionnement communes (carte unique, etc.), mise en place d'un réseau informatique (celui de la Morinie par exemple). L'on souhaiterait que ces habitudes de travail préparent l'avenir vers un partenariat durable entre les bibliothèques et contribuent à faciliter le passage intercommunal le moment venu.

À un autre niveau, un diagnostic de lecture publique réalisé comme un instantané peut venir conforter la réflexion des élus locaux et les aider à envisager la prise de compétence culture en lecture publique comme un atout pour le territoire (par exemple, réflexion en cours à la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin).

Philippe Gauchet

2. L'éléphant

Créée en 1982 en même temps que les 17 dernières BDP françaises, la Médiathèque départementale du Nord (MdN) fait figure de benjamine par rapport à sa grande sœur du Pas-de-Calais. Sa création tardive lui a permis de tirer les leçons de l'expérience de ses prédécesseurs et lui a notamment évité


© CAPH-Bouchain

La Médiathèque communautaire de l'Ostrevant à Bouchain (59).

de s'engager dans les dépôts scolaires, dévoreurs d'énergie, au profit d'une politique de partenariat avec les communes ; celle-ci visait dès le départ la mise en place d'un véritable réseau de lecture publique, plutôt qu'une politique d'assistanat ou de substitution même si cela a finalement été aussi un peu le cas avec une expérience de prêts directs sur deux des sites (politique définitivement abandonnée en 2007) qui n'aura finalement généré que quelques rares créations d'équipements.

Son implantation sur trois sites dès 1986, puis quatre en 1996, visait une proximité géographique et sociologique avec les territoires à desservir. Dans un souhait de « modernité », la MdN a rapidement développé des collections multi-supports mais aujourd'hui, si la première informatisation des collections date de 1992, le site Web lancé en 2007 – en cours de refonte – ne permet malheureusement pas encore la réservation directe de documents.

Le premier Plan de développement de la lecture et des moyens d'information et de communication, voté en 2000, a permis de fixer les grandes missions du service, préconisant notamment la structuration du réseau, la professionnalisation des partenaires, la conquête de nouveaux publics et l'encouragement au multimédia (missions qui se sont déclinées sous la forme de quatre items : *conseiller, animer, former, prêter*).

Soulignons que dès avant le vote de ce premier PDLP, le département s'était engagé, au-delà de ses obligations légales, en attribuant des subventions pour l'aide à la construction et à l'aménagement de bibliothèques, subventions qui, pour certaines communes, en fonction de leur taille, viennent en complément de la dotation générale de décentralisation (DGD)[1].

De nouvelles délibérations en 2005 et 2010 ont permis de favoriser la mise en place de réseaux intercommunaux de lecture publique, par le biais de bonification de subventions et en élargissant le champ d'intervention du département aux communes de 15 000 habitants. Ces réseaux intercommunaux peuvent être portés par des établissements publics de coopération inercommunale (EPCI) ou se baser sur des conventions entre communes. Au-delà d'une convention spécifique avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH, 39 communes, 149 000 habitants) qui a décidé de la mise en place, à partir d'équipements existants ou par la construction sous maîtrise d'ouvrage intercommunal, de 6 médiathèques d'intérêt communautaire, de quelques communes de 7 000 à 15 000 habitants jusque-là dépourvues de bibliothèques qui ont décidé de conventionner avec leurs voisines et de construire des équipements, ces mesures ont incité notamment deux petites communautés de communes rurales à prendre la compétence en lecture publique et à développer des réseaux de bibliothèques ; il s'agit de la Communauté de communes rurales des deux Helpes (CCR2H, 12 communes, 7 000 habitants dans l'Avesnois) et la Communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe (CCRVS, 7 communes, 8 600 habitants à la frontière du Valenciennois et de l'arrondissement de Lille). Ces mutualisations ont permis dans les deux cas la création de postes de coordinatrices de réseau, qui fédèrent des équipes de bénévoles.

La MdN entretient aujourd'hui un partenariat avec 335 communes et un réseau humain de quelque 1 500 bénévoles et 380 salariés. Par la formation, notamment à l'utilisation des ressources du Web, elle entend contribuer à la lutte contre la fracture numérique et poursuivre la professionnalisation du réseau.

Une étude d'évaluation de la politique de lecture publique dans le Nord a été engagée en janvier 2011 pour une durée de 9 mois ; elle préfigure la rédaction du nouveau plan de développement de la lecture. Cette étude permettra de contribuer à la réflexion sur l'évolution et la dynamisation des lieux de lecture publique afin de leur permettre au mieux de jouer leur rôle d'outils du lien social, de préciser le rôle du département dans le contexte de la réforme territoriale et en relation avec les communautés urbaines et communautés d'agglomération dans le cadre des nouvelles prises de compétences, afin de garantir l'égalité d'accès de tous aux biens culturels. ■

Marie-Odile Paris-Bulckaen

CENTRE DE RESSOURCES THÉÂTRE EN AMATEUR

En partenariat avec la Fédération laïque des associations socio-éducatives du Nord (Flasen), la Médiathèque départementale du Nord a développé des collections spécifiques, sortes de pôles d'excellence en matière de théâtre, destinés aux troupes de théâtre amateur. Sept médiathèques réparties sur l'ensemble du territoire départemental (Armbouts-Cappel, Leval, Camphin-en-Carembault, Saint-Amand-les-Eaux, Beauvois-en-Cambrésis, Lomme et Merville) disposent de collections d'environ 500 documents (pièces classiques et contemporaines, ouvrages de référence sur les décors, les maquillages, etc.). Elles se réunissent régulièrement pour discuter de l'animation de ces fonds.

1. Plus de 20 000 m² de bibliothèques ont été construits entre 2001 et 2010 grâce aux subventions départementales avec des AP d'environ 1,5 M€/an.



Bibliothèque numérique en histoire

La première offre francophone d'ebooks conçue par et pour les historiens



NOS PARTENAIRES

- **Éditeurs :** Aubier, Bartillat, Gallimard, Giovanangeli, Flammarion, Nouveau Monde éditions, Seuil, Tallandier…
- **Sociétés savantes :** Fondation Charles de Gaulle, Fondation Napoléon, Institut Napoléon, Société des études robespierristes…

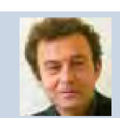
LES PREMIERS BOUQUETS

- Révolution – 1er Empire
- De Gaulle
- Usuels en histoire contemporaine
- Histoire médiévale
- Seconde guerre mondiale

Pour une démonstration, obtenir un accès-test ou tout renseignement, merci de nous contacter :
email : histoirepremium@nouveau-monde.net / **téléphone :** 01 43 54 67 43 / **fax :** 01 43 54 03 60

www.histoirepremium.fr

LÉON AZATKHANIAN
Centre régional des lettres
et du livre du Nord – Pas-de-Calais



Le Nord – Pas-de-Calais, « entre l'immédiat et l'infini »

Comment l'écriture peut-elle faire pièce au poids du réel et de l'histoire conjugués, qui, ici plus que partout ailleurs, semble placer les écrivains devant la nécessité de les assumer ou de s'y soustraire ? À moins que leur soigneux démontage, une attention au quotidien des gens et des lieux, de l'humour, ne pulvérisent cette alternative en ouvrant les voies d'un humanisme irrévérencieux.

Le Nord – Pas-de-Calais a donné naissance à de forts tempéraments d'écrivains et la scène littéraire y est aujourd'hui particulièrement vivante. Il est aussi tentant qu'hasardeux d'établir des correspondances entre une région et ses auteurs, tout comme il serait aventureux d'établir un lien trop serré entre une biographie d'écrivain et son œuvre, on le sait depuis le *Contre Sainte-Beuve* de Marcel Proust. Or, avec la progressive territorialisation des politiques culturelles, qui n'est pas un mal en soi, chaque région éprouve le besoin d'identifier ses tropismes, y compris littéraires, au risque d'alimenter clichés et idées reçues, ce qui pourrait s'avérer un rien asséchant… Comment faire, dès lors, sinon accepter sa part de subjectivité ? Et rappeler encore une fois que l'art est affaire de point de vue. Les lignes qui suivent sont quelques impressions d'un promeneur littéraire dans le Nord. Un simple promeneur, dans le coin du tableau.

L'HÉRITAGE

Commençons par mettre les pieds dans le plat : si le promeneur cherche ici la trace des tribus perdues du naturalisme, il en sera pour ses frais. L'école de Médan, pas davantage que le jdanovisme plus tard, n'ont fait souche dans ces contrées, qu'on se le dise. Les figures littéraires qui émergent du XXe siècle sont Georges Bernanos, Marguerite Yourcenar, Paul Gadenne, Pierre Jean Jouve, Pierre Herbart, Maxence Van der Meersch… Plus près de nous, on trouvera Pierre Dhainaut, Jean-Louis Fournier, Annie Degroote, Marie Desplechin, Gérard Farasse, Michel Quint, Lucien Suel, Philippe Delepierre… Chez les premiers, nés entre 1887 et 1907, on serait plutôt du côté d'un « naturalisme spiritualiste » pour reprendre la formule de Huysmans, ou, pour le moins, d'une quête d'absolu, qu'elle soit sereine ou tourmentée, sacrée ou profane. Chez les seconds, il est encore trop tôt pour le dire, mais certainement pas dans le giron du réalisme socialiste.

Le Nord – Pas-de-Calais ? *« Autant le dire tout de suite,* prévient le romancier Philippe Delepierre, *le folklore me donne de l'urticaire, surtout le nôtre avec ses lieux communs misérabilistes mis en place depuis Zola et dont on n'arrive pas à se dépatouiller : corons, terrils, hommes et femmes de grand mérite, la cafetière au coin du feu, la bière, les luttes ouvrières, les combats de coqs, etc. Je ne nie pas la misère de nos ancêtres, mais bon, je pense qu'on peut parler d'autre chose sans devenir pour autant un renégat*[1]. »

À l'opposé, d'autres ne craignent pas de revendiquer l'héritage de cette culture locale, dans un mélange de nostalgie et de gourmandise, comme Francis Delabre, quoique exilé dans le Minervois ou peut-être pour cette raison… *« Ce qui m'intéresse, c'est de travailler avec les gens, de replonger dans ces vies ouvrières. Comme par exemple celle de ces mineurs à la retraite, mi-polonais, mi-français : tout cela est riche de mémoire et d'enseignements »*, écrit-il à propos de *L'istoir à Cacoule*[2]. Et il enfonce le clou en parlant de *Capenoules !*[3], l'histoire, narrée en patois ch'ti, de la bande de chansonniers du Nord, célèbre dans les années 1960 et 1970 : *« En écrivant tout cela, j'avais l'odeur des moules et des frites dans le nez. Les mots coulaient tout seuls, comme de la bière*[4]. »

1. Cité par Dominique Arot, *Sur les pas des écrivains à Lille*, Éd. de l'Octogone, 2005.
2. Francis Delabre, *Géants (Vies)*, Fiction historique, Nuit Myrtide Éd.
3. *Capenoules !*, La Contre Allée, 2009.
4. « Francis Delabre, passeur de mémoires », sur le site Sortir Lille Eurorégion : www.lille.sortir.eu



Photographie de Richard Baron, extrait du livre *Un temps de passage,* Éditions Light Motiv.

Le Nord perdu du réel

La grande braderie de Lille, théâtre d'une nouvelle controverse littéraire ? Pas si sûr. Le clivage ne pourrait être qu'apparent : l'un comme l'autre sont des écrivains chez qui le réel a toute sa place. Seuls les moyens de l'éclairer diffèrent ce qui n'est pas rien, on le concède. Il faut dire que dans cette région, le rapport à la réalité ne saurait être question de posture ou d'affectation. C'est un état de conscience. Le quotidien tout simplement. Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on a été témoin d'autant de guerres, de destructions, de reconstructions, d'excavations, d'urbanisations ? Comment s'en abstraire devant l'ampleur et le rythme de ces métamorphoses ? Un quartier entier peut disparaître emportant avec lui les images et les couleurs de votre enfance. *« J'ai tourné. Il n'y avait plus rien. Juste une lande de macadam,* observe Jean-François Pocentek. *D'un gris de pierre morte. Plus rien des quatorze maisons qui avaient vécu collées les unes aux autres. Plus rien des visages, des cris, des rires, des pleurs qui les avaient animées.*[5] » Le plein remplace le vide, qui à son tour remplace ce qui était plein. Ce qui est vu un jour peut s'évanouir le lendemain. Dans ce tourbillon, comment se fier à sa perception des choses, semble se demander Lucien Suel : *« À la place de la place, il y avait des maisons et une rue. À la place des maisons, il y avait du blé, des chicons, des veaux et des patates, du lait et du sucre, du bifteck et des frites.*[6] »

5. Jean-François Pocentek , *Gens du huit mai*, La Contre Allée, 2009.

6. Lucien Suel, *D'Azur et d'acier*, La Contre Allée, 2010. Cf. dans ce numéro ses réponses à notre enquête « La bibliothèque en 8 questions », pp. 30-34.

Quelque quatre-vingt-dix ans plus tôt, les habitants du Nord – Pas-de-Calais ont-ils éprouvé le même vertige en assistant à la reconstruction, à l'identique, de quartiers entiers de leurs villes ? Ceux d'Arras, par exemple : de l'Hôtel de Ville au Palais Saint-Vaast en passant par les maisons de la Grand Place, tous ces bâtiments dont il ne restait que ruines en 1918. Mais ces nouveaux édifices si ressemblants, financés par les dommages de guerre, sont-ils les mêmes que ceux de naguère ou des hologrammes parfaits ?

On chercherait bien une réponse du côté de la peinture de Dubuffet et dans les sensations que l'un de ses tableaux, *Paysage du Pas-de-Calais II*, inspire à Gérard Farasse : *« Pris dans un embrouillamini de lignes et de formes toutes à peu près identiques, il* [le promeneur] *croit revenir sans cesse sur le chemin à l'instant quitté. Tout est semblable, tout est différent. Que n'abandonne-t-il derrière lui, ainsi que le Petit Poucet, une traînée de cailloux blancs pour vérifier qu'il a bien emprunté tel sentier ! Prendre à droite ? À gauche ? Peu importe : jamais, il ne retrouvera son chemin.*[7] » Le Nord – Pas-de-Calais, ou la désorientation…

Fraternité

Puisque la réalité visible n'offre pas de fondement stable, pourquoi ne pas chercher ses repères dans les sentiments, dans la conscience de soi-même et des autres ? Pourquoi ne pas recoller les morceaux d'une mémoire individuelle et collective à travers souvenirs, lettres et photographies ? La plupart des romans de Michel Quint peuvent être lus comme des essais de reconstitution d'une mémoire. C'est le thème d'*Effroyables jardins*, tout comme celui d'*Une Ombre sans doute* dont le héros s'emploie à rassembler les fragments de son histoire comme on recolle une photo déchirée, c'est également le parcours des personnages de son dernier roman, *Avec des mains cruelles*[8] à la recherche d'un passé improbable. À sa façon d'esthète, Gérard Farasse recompose dans *Collection particulière*[9], sorte de cabinet de curiosités, l'inventaire de tout ce bric-à-brac d'objets, d'images et d'ustensiles constitutifs d'une vie d'homme. Et c'est aussi une entreprise de reconstruction de soi-même que tente Ludovic Degroote dans *Un petit viol*[10].

Recoller, reconstruire, pour soi mais plus encore avec et pour les autres. On ne s'est jamais départi du souci de l'autre dans cette région. *« Je ne saurais me passer longtemps du visage et de la voix humaine »,* écrivait en son temps Georges Bernanos. Cette phrase pourrait définir à elle seule le tempérament littéraire du Nord : une certaine idée de la fraternité. C'est le fil qui parcourt l'œuvre de Lucien Suel, dans sa poésie comme dans ses romans : *Mort d'un jardinier* ou *La Patience de Mauricette*[11] abordent avec une extraordinaire tendresse le destin de quelques-uns de ces « gens de peu », chers au sociologue Pierre Sansot. Et c'est encore cette aptitude particulière à l'empathie que l'on apprécie chez Dominique Sampiero, dans *Les Encombrants* ou *Territoire du papillon*[12], dont l'un des onze récits relate la rencontre, muette, d'un voyageur et d'une femme qui pleure, dans un wagon de train : *« (…) quelque chose comme une petite lueur, un mouvement de l'invisible comme parfois ces ombres ou ces éclats de soleil sur un mur, quelque chose d'infime attire mon regard et je lève les yeux pour toucher des pupilles ce qui m'effleure, trois rangées plus loin, et c'est elle, une femme, une inconnue. »* Ils sont si nombreux les écrivains du Nord à partager cette sensibilité, y compris lorsqu'ils s'aventurent dans le registre de l'autofiction comme Patrice Robin[13] ou Olivier de Solminihac[14].

Ce don d'empathie ne saurait se réduire à un simple avatar de l'ouvriérisme, il vient de plus loin, de plus haut… En évoquant le sentiment de communion que lui inspirent les plages du Nord, le poète Pierre Dhainaut nous livre une clé : *« Comment, dès lors, le "moi" nous encombrerait-il, et nos doctrines et nos préjugés ? Nous voici allégés. Voici que nous préférons établir des liens qui vibrent, à l'image des oyats sur la dune et de l'ombre d'un nuage, parmi les cris des oiseaux, entre l'immédiat et l'infini…*[15] ». Que ceux qui ne connaissent pas les plages de la Côte d'Opale arpentent un jour ces longues étendues de dunes, de vent, de ciel et d'eau. De l'embouchure de la Somme jusqu'à Zuydcoote, rien, ou presque, qui vienne obstruer l'horizon, les sentiments s'élèvent et courent dans le vent, se chargent au passage de sel et d'embruns. Marguerite Yourcenar a parlé du pays des « grandes émotions » de son enfance : *« Je ne saurais m'imaginer sans la Flandre,* dit-elle, *sans la contrée, où, pour la première fois de mon existence, je fus confrontée à la pureté et à la force des éléments : l'eau, l'air et la terre. La Flandre constitue l'émerveillement de ma vie, le fondement émotionnel…*[16] » Le Nord – Pas-de-Calais, ou le sentiment de l'infini…

7. *[Dubuffet, Paysage du Pas-de-Calais II]*, éditions Invenit, 2010.

8. Michel Quint : *Effroyables jardins*, Gallimard, 2004 ; *Une Ombre sans doute*, Gallimard, 2009 ; *Avec des mains cruelles*, Joëlle Losfeld, 2010.

9. Gérard Farasse, *Collection particulière*, Le Temps qu'il fait, 2010.

10. Ludovic Degroote, *Un petit viol*, Champ Vallon, 2009.

11. Lucien Suel, *Mort d'un jardinier*, La Table Ronde, 2008 ; *La Patience de Mauricette*, La Table Ronde, 2009. Cf. aussi *infra*, pp. 30-34.

12. Dominique Sampiero, *Les Encombrants*, Grasset, 2009 ; *Territoire du papillon*, Éditions Alphabet de l'Espace, 2010.

13. Patrice Robin, *Le Commerce du père*, POL, 2009.

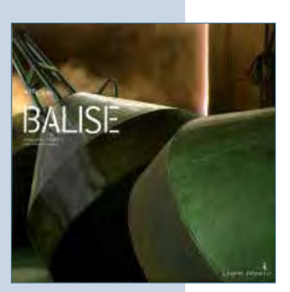
14. Olivier de Solminihac, *Nous n'avons pas d'endroit où vivre*, L'Olivier, 2009.

15. Pierre Dhainaut, *in Balade dans le Nord*, Éd. Alexandrines, coll. « Sur les pas des écrivains », 2005.

16. *Ibid.*

LIGHT MOTIV – LA VIE RÊVÉE DU PATRIMOINE







Crées au sein d'une agence de photographes passionnés par la représentation du territoire à travers l'enregistrement de ses transformations sociales et urbaines, les livres de Light Motiv échappent avec élégance aux poncifs de l'édition régionale en menant un véritable travail d'intervention. Certes, l'histoire propre au Nord – Pas-de-Calais imposait d'inventer une manière de couper court au refrain misérabiliste de la désindustrialisation dont la région porte évidemment les stigmates. Un même pragmatisme incitait à partir de l'histoire vécue, incarnée, à s'en remettre à la parole brute de ceux qui vivent cette réalité au plus près, comme à donner libre cours à cette sensibilité d'artistes qui seule sait recueillir à même la réalité cet excédent du réel qui fait la poésie. Cette approche sous-tend, quoique différemment, trois collections remarquables.

« Passage en ville » esquisse le portrait en profondeur d'une métropole (Arras, Tourcoing, Roubaix...) à partir de sa surface visible, actuelle, sans fards – monuments, ruines, réhabilitations, habitants, artistes. Texte vibrant d'Hervé Leroy, préface agile de Marie Desplechin, photos mesurées de Jean-Pierre Duplan et Éric Le Brun, *Roubaix, L'imaginaire en actes* par exemple, fait partager la métamorphose d'une ville ruinée puis renaissante à partir de métaphores (ses « mille cheminées » comme totems), de symboles, de lieux emblématiques (la Piscine) toujours portés par un regard vivant sur ses habitants, ses acteurs culturels et ses artistes implantés.

Balises (coll. « Long cours », texte d'Élisabeth Gueuret, photos d'Éric Le Brun) embrasse en un travelling aussi savant que discret des objets, un métier, un milieu, un geste artistique.

Un temps de passage (« Hors-collection » photos Richard Baron, texte d'Olivier de Solminihac) fait de la réhabilitation d'un quartier déshérité de la banlieue lilloise « une affaire humaine ».

Dans ces trois ouvrages, comme dans tous les autres, l'on comprend que si l'art est une dimension de la vie, c'est que la vie est une dimension de l'art. Encore fallait-il, sans la trahir, donner forme de livre à cette proposition. Light Motiv l'a fait. PL

Light Motiv – 39, rue du Pré Catelan – 59110 La Madeleine / Tél. 03 20 06 90 98 / www.lightmotiv.com

IRRÉVÉRENCE ET DISSIDENCE

Partis sur les traces du naturalisme, voici que nous nous retrouvons la tête dans les nuages ! Un comble dans la région berceau de la culture ouvrière et du syndicalisme, dans une région qui a connu autant de combats sociaux, de délocalisations et de reconversions ? C'est peut-être pour cette raison même, parce que la culture populaire et la culture savante se sont toujours nourries l'une l'autre que la vie littéraire ne s'est jamais ossifiée dans un militantisme borné. Dès le départ, le vieux fonds commun de la littérature sociale a engendré ici ses marges, sa propre dissidence, ses irréguliers... Dans cette région, on a peu suivi les chars lourds de l'idéologie et préféré de loin les chevau-légers de l'irrévérence. Il y a une tradition de chansonniers libertaires depuis Jehan Rictus, de poètes gouailleurs à la façon de Jules Mousseron, tous les deux très loin du dolorisme et du lamento qui caractérisent les discours officiels. Charles Pennequin en est aujourd'hui le digne héritier : réfractaire à toute forme d'enrôlement, donnant de sa voix et de sa rage pour parler du monde tel qu'il va et le plus souvent tel qu'il ne va pas. Cette tradition s'est incarnée aussi dans l'œuvre polymorphe de Léopold Simons, humoriste, comédien, homme de radio. Elle ne s'est jamais tarie en réalité. Tournée à l'origine contre les puissants et les possédants, ses cibles se sont élargies et multipliées à la mesure du champ infini de la sottise humaine, de l'absurdité du monde. Elle s'exprime dans des individualités et sur des registres allant de l'humour malicieux et tendre de Jean-Louis Fournier à l'ironie de Georges Flipo ou Pascal Allard, en passant par l'énergie mordante de Philippe Delepierre, le sens de la dérision du dessinateur François Boucq, le militantisme distancié de Jérôme Leroy, le goût du canular des 3 Jean[17], l'art du burlesque de Gilles Defacque, la vitalité de Fanny Chiarello[18], l'humour en demi-teinte de Jean-Marc Flahaut[18], jusqu'aux voix nouvelles d'auteurs dont on sait peu de choses encore comme Amandine Dhée, Salomé Santiago, Benoît Caudoux, Carole Fives[18], Thomas Suel, Julien Delmaire, Stéphane Gornikowski...

Le Nord – Pas-de-Calais, ou l'esprit de dissidence...

À consulter : Dominique Arot, *Sur les pas des écrivains à Lille*, Éd. de l'Octogone, 2005 ; *Balade dans le Nord*, Éditions Alexandrines, coll. « Sur les pas des écrivains », 2005 ; *Balade en Pas-de-Calais*, Éditions Alexandrines, coll. « Sur les pas des écrivains », 2006 ; *Nord'*, revue éditée par la Société de littérature du Nord : **www.revue-nord.com**

17. Jean-François Delquignies, Jean-Pierre Duplan et Jean-Jacques Tachdjian.
18. Cf. « La bibliothèque en 8 questions », pp. 30-34.

La bibliothèque en 8 questions…

à Lucien Suel, Jean-Marc Flahaut, Fanny Chiarello et Carole Fives

Quatre écrivains aux univers singuliers plongent au cœur de leur rapport à la bibliothèque. Ils disent beaucoup de nous, et d'eux davantage encore...

• Depuis vos jeunes années, la bibliothèque (municipale, scolaire, universitaire) a-t-elle fait partie de votre univers ? Au cœur, en périphérie ?

Lucien Suel : Quand j'étais enfant, il y avait très peu de livres à la maison (mais au moins un dictionnaire et un atlas). Le budget familial n'en permettait pas l'achat, mais toute la famille avait le goût de lire. C'était notre distraction préférée.

J'empruntais des livres à la bibliothèque de l'école primaire. En fin d'après-midi, le samedi, l'instituteur sortait de l'armoire vitrée (bibliothèque !) quelques piles de livres recouverts de papier kraft bleu. Il énumérait les titres reproduits sur l'étiquette. L'élève intéressé levait le doigt. Si plusieurs désiraient le même ouvrage, c'était la place au classement mensuel qui départageait. C'est ainsi que j'ai lu tous les ouvrages d'Alexandre Dumas et de Jules Verne.

Il n'y avait pas de bibliothèque municipale, mais dans le quartier, une dame bénévole de la paroisse tenait une bibliothèque publique dans son salon. Chaque jeudi après-midi, elle sortait les livres de leurs cartons et les disposait sur sa table et sur toutes les chaises. Je me souviens d'avoir emprunté là tous les ouvrages du Captain W. E. Johns (*Biggles*), ceux d'Henri Vernes (*Bob Morane*) et mes premières bandes dessinées (*Tintin*, *Lucky Luke* et *Buck Danny*). Dès cette époque, les livres et donc les lieux où l'on pouvait en emprunter m'étaient aussi indispensables que l'eau et le pain.

Jean-Marc Flahaut : La première bibliothèque, dont enfant je me souviens, se trouvait au premier étage de notre maison familiale à Outreau, dans le Pas-de-Calais. La chambre de ma sœur aînée. Un endroit interdit. Le meilleur des endroits, donc. J'y allais comme on entre dans un journal intime. Sur la pointe des pieds. En faisant le moins de bruit possible ; tout ça en cachette. Il y avait ces étagères en bois et tous ces livres qui semblaient vouloir quitter leurs rayonnages pour venir me parler comme dans un *trip* à la Aldous Huxley. Est-il possible de connaître aussi bien des livres sans les avoir jamais lus ? Je ne sais pas. En revanche, je sais que la littérature sera toujours associée dans mon esprit à la combinaison de ces deux parfums : l'enfance et le féminin.

Comme la chambre de ma sœur n'y suffisait plus, je me suis mis à fréquenter de vraies bibliothèques. D'abord, pendant mes études, au Lycée Mariette de Boulogne-sur-Mer. Je me souviens de celle à l'entrée de la vieille ville, immense et lumineuse, dans l'ancien couvent des Annonciades. Je me rappelle aussi du pub anglais, situé juste à côté. Sombre et minuscule. J'ai passé d'agréables moments dans le cloître de la bibliothèque. Et aussi d'agréables moments dans le pub anglais. Enivrez-vous, a dit Baudelaire.

Ensuite, à l'université. Et même après. J'en ai même animé une – associative, celle-là – avec l'aide de quelques bénévoles, dans le quartier de l'Alma à Roubaix. Les enfants du coin passaient le soir pour faire leurs devoirs, dessiner, s'amuser, prendre un livre ou simplement pour discuter. Cette belle expérience est arrivée un peu trop tard pour moi.

Aujourd'hui, j'aime toujours autant les bibliothèques. Je m'y rends comme auteur (pour y faire des lectures), comme lecteur et surtout comme observateur. Écrire n'est pas une acti-

vité mais un état, a dit Musil. Et c'est aussi vrai pour la lecture. Pour ma part, j'ai souvent du mal à me concentrer en ces lieux. Je peux facilement tenir un livre dans ma main et avoir la tête ailleurs. Il est vrai aussi que je passe beaucoup de temps à ne rien faire d'autre qu'à observer ce qui se passe autour de moi.

Fanny Chiarello : Grâce à mes parents, j'ai fréquenté les bibliothèques dès mon plus jeune âge ; j'y ai développé une grande avidité de lecture, au point que j'avais toujours vite fait d'engloutir les livraisons du bibliobus qui approvisionnait mon école primaire. Cette avidité ne s'est jamais tarie : à l'adolescence, je faisais dix kilomètres à pieds tous les samedis après-midi pour mériter ma sélection de la semaine à la médiathèque de la ville voisine, ce rituel m'était précieux. J'empruntais surtout des livres sur l'art, parfois des œuvres littéraires mais plus rarement – je préférais les acheter pour pouvoir les annoter et les corner sans vergogne. J'empruntais aussi beaucoup de disques, ce qui m'a par exemple permis de connaître très jeune les grandes lignes de l'histoire du jazz. Après le bac, je suis devenue lilloise et j'ai immédiatement pris mes habitudes dans la grande bibliothèque du centre, dont j'utilisais autant les documents à consulter sur place, dans la belle salle d'étude à l'ancienne, que le fonds accessible à l'emprunt. Presque vingt ans plus tard, je demeure l'une de ses plus fidèles abonnées, bien que je ne reste plus jamais travailler sur place – certains employés m'auront vu vieillir, et inversement.

Carole Fives : Oui, la bibliothèque a toujours fait partie de mon univers. Enfant, on m'y conduisait chaque samedi. Étudiante, j'y révisais les examens.

LUCIEN SUEL


DR

Né en 1948 à Guarbecque dans les Flandres artésiennes, il habite toujours dans les Collines d'Artois. Poète ordinaire, romancier et traducteur (J. Kérouac, *Livre des esquisses*, La Table Ronde, 2010), il a écrit des poèmes en version picarde. Éditeur de plusieurs numéros de *The Starscrewer*, revue créée en 1971 par Bernard Froidefond, consacrés à la poésie de la *Beat Generation*, il a publié une *Anthologie de la poésie visuelle Nord-Américaine* (S.U.E.L./ Berguette, 1990, rééd. 1994). Ses très nombreuses œuvres imprimées – plaquettes, tirages limités, livres d'artistes, art postal – comme ses prestations scéniques couvrent un large registre, allant de coulées verbales *beat* à l'expérimentation de nouvelles formes (vers justifiés), du collage et du caviardage (poèmes express) à la performance, notamment avec le groupe de rock Potchük ou en duo (Cheval 23) avec le guitariste Arnaud Mirland.
Il anime le blog Silo-Académie 23 (**http://academie23.blogspot.com**).
Derniers ouvrages parus : *Mort d'un jardinier* (La Table Ronde, 2008 et Gallimard, coll. « Folio », 2010) ; *La Patience de Mauricette* (La Table Ronde, 2009) ; *Rose devant, rose derrière* (Contre-mur, 2009) ; *Journal du Blosne* (Apogée, 2010).



***Les Versets de la bière (journal 1986-2006)*, Dernier Télégramme, 2010, 160 p. ISBN 978-2-9117136-32-4.**
À rebours du journal introspectif, ce qui s'expose dans ces notes ne déborde que de très peu la face partageable des faits – activités, rencontres, découvertes. La psychologie est bannie, la sensibilité se devine, à demi-mot, au ras de la mousse. Et pour accentuer encore la distance – et relever l'intrigue – la petite bière des mots tirée en rasades de faux proverbes, prélèvements et idées reçues comme recueillis au crachoir d'un Flaubert de comptoir, et livrée en caisse. Ironie, légèreté, pudeur : c'est délicieux. PL



***D'azur et d'acier*, La Contre allée, 2010, 128 p., ISBN 978-2-917817-06-3.**
Fives, ex-cité métallurgique, décomposée-recomposée en 299 briques de texte. Le regard à l'écoute, le passé repousse sur les ruines du présent, lui donne sens mais sans plus en imposer à l'avenir qui pointe, encore incertain. Là où se construisaient des locomotives conquérantes, où l'*Internationale* trouva sa musique, *« quand le passé sera passé, la vraie place sera dans la tête, dans les yeux, dans le cœur »*. Une magnifique justification des résidences d'écrivains. PL

Un blog : **http://luciensuel.blogspot.com/**
Un entretien sur Libr-critique (le jardin, la musique, l'écriture et Internet) : **www.t-pas-net.com/libr-critique/?p=765**
Une lecture de *Patismit* : **www.dailymotion.com/group/88390/video/x39xdx_lucien-suel**

• Avez-vous déjà eu recours à la bibliothèque publique ? Si oui, dans quelle(s) circonstance(s) ? Y avez-vous trouvé ce que vous y cherchiez ?

LS : À 15 ans, je suis entré à l'École normale de garçons à Arras. La bibliothèque de l'établissement a été ma première « vraie » bibliothèque, avec un fonds ancien et classique, des nouveautés et l'accès à la presse. Étant pensionnaire, je me suis aussi inscrit à la bibliothèque municipale d'Arras que je pouvais fréquenter le jeudi et le samedi. La fréquentation continue et régulière de ces deux bibliothèques entre 1963 et 1967 m'a permis de lire des centaines d'ouvrages pour la plupart littéraires (français et étrangers), mais aussi historiques et philosophiques. J'ajoute que pendant cette période, l'apparition des collections de poche m'a donné la possibilité (enfin) de fréquenter les librairies et de commencer à créer ma bibliothèque personnelle.

FC : J'ai une tendance naturelle à développer *ex nihilo* des passions pour des thématiques très précises, et j'ai toujours trouvé dans les bibliothèques une matière très dense à explorer : que ma curiosité se porte sur l'alchimie, la guerre biologique ou les racines de la musique populaire américaine, je suis souvent stupéfaite de trouver tant de documents inattendus dans les rayons qu'il me semblait pourtant connaître par cœur. Une fois un sujet déjà bien creusé, les références que je cherche deviennent parfois trop obscures pour figurer au catalogue des bibliothèques. C'est alors l'occasion d'aller dans une librairie, à condition que l'on y trouve (encore) les titres concernés. Si ce n'est pas le cas, il ne reste plus qu'à fouiller Internet qui, contrairement aux bibliothèques, est hélas aussi mal rangé qu'une chambre d'adolescent.

CF : Durant mes études de philosophie, je fréquentais les bibliothèques universitaires et municipales de Toulouse. Par la suite, lorsque je suis entrée aux Beaux-arts, j'ai fait de nombreuses recherches à la bibliothèque du Centre Pompidou. Au Centre Pompidou, j'ai par exemple eu accès à de nombreux documents audio et vidéo sur l'art moderne et contemporain.

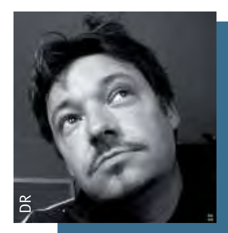
• La bibliothèque a-t-elle tenu quelque rôle dans votre formation d'écrivain ?

LS : Devenir écrivain a été pour moi un long processus qui a commencé dès l'enfance. Je pense que sans la présence des bibliothèques pendant toutes mes années de formation, cela n'aurait pas pu se produire.

J.-M. F : Parfois un mot, une phrase vous redonnent l'envie d'écrire. C'est comme ça que ça marche. Emprunter le chemin utilisé par un autre permet de retrouver sa propre voix. Dans ces moments-là, c'est un réconfort de savoir qu'il existe un endroit où l'on pourra trouver le ou les livres médicaments qu'il nous faut. Savoir qu'on pourra les emporter avec soi, chez soi. Qu'ils seront à portée de main, pas très loin sur le bureau. Pour un temps. Le temps nécessaire pour se remettre au travail. Suffisamment longtemps pour se souvenir de ce que nous avons à faire et comment le faire. Il faut juste penser à les rendre ensuite et à ne pas les laisser traîner au fond de son sac.

FC : Dans la mesure où elles sont un terrain de jeu idéal pour la curiosité (en particulier depuis l'ère des secteurs musique et vidéo, qui élargissent le spectre culturel et le rendent plus vivant), dans la mesure également où elles assurent une place à l'auteur dans les structures officielles de la société (soit un gage de légitimité assez réconfortant), je pense que les bibliothèques ont joué un rôle important dans mon envie de devenir écrivain, ainsi que dans l'opiniâtreté dont j'ai dû faire preuve pour y parvenir.

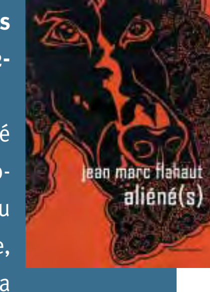
CF : La fréquentation des bibliothèques a tenu un rôle essentiel dans ma formation d'écrivain. Les bibliothèques et en par-



DR

JEAN-MARC FLAHAUT

Né en 1973 à Boulogne-sur-Mer. Après une enfance passée à Outreau et Boulogne-sur-Mer et des études à caractère social, il anime des ateliers d'écriture et donne des cours à l'université. Son univers, souvent peuplé de personnages isolés et perdus en eux-mêmes, se décline sous la forme de textes courts aux croisées de la nouvelle et de la poésie.
Dernières parutions : *Spiderland* (Éd. Les Carnets du dessert de Lune, 2008) ; *Shopping ! Bang Bang !* (écrit avec Daniel Labedan, Éd. À plus d'un titre, 2010) ; *Aliéné(s)* (Éd. des États civils, 2010).
www.fromyourfriendlyneighborhood.blogspot.com



***Aliéné(s)*, ill. Maxime Dujardin, Éd. des États civils, 2010, 86 p., ISBN 978-2-919098-01-9**
Un peintre qui s'appelle Cobra, interné à Saint-Agnès, c'est déjà tout un programme. Le reste, livré en bribes, vers ou prose, est à double fond, triple entente, et se referme sur son énigme. Comme la vie. L'aliénation n'est pas un état, c'est une limite, mais aucun poteau n'indique de quel côté l'on se trouve. PL

ticulier leurs salles de travail m'ont servi d'espaces « refuges » où je trouvais calme et concentration. J'aime m'y couper du « temps social » pour entrer dans le temps de la lecture, de l'écriture, ou tout simplement pour y compulser des revues...

• Pour l'écrivain que vous êtes, est-elle un outil de travail, un sujet d'interrogation, un thème à traiter ? Tout cela ? Rien de cela ?

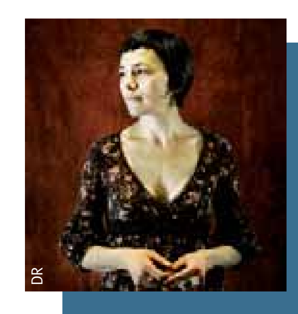
LS : Je répondrai franchement : quasiment plus rien de cela.

J'ai au long des années constitué ma bibliothèque qui comprend les ouvrages de mes auteurs préférés et des « livres-outils ». Mon autre outil de travail est l'ordinateur et la connexion Internet. Je continue à fréquenter les bibliothèques publiques du secteur pour la lecture distraction, pour découvrir des nouveautés ou lorsque j'y suis invité en tant qu'auteur pour une lecture, une rencontre avec le public.

J.-M. F : Dans un système où la plupart des rapports sociaux sont devenus des rapports marchands, je trouve qu'acheter un livre pour le prêter ensuite à quelqu'un participe d'une idée qui a quelque chose de révolutionnaire.

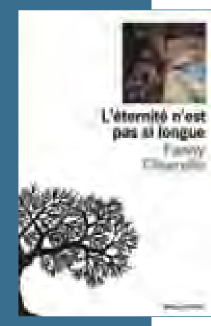
FC : Si je considère la bibliothèque comme un outil de travail, c'est en partie parce que je reste assez méfiante vis-à-vis d'Internet – je ne me méfie pas seulement de son contenu, mais aussi du temps qu'il peut me faire perdre : écrivant la plupart du temps directement sur ordinateur, je n'aime pas me laisser divertir par la possibilité (souvent déçue) de trouver toujours plus de documentation sur le thème que j'aborde ou le mot que j'emploie. Par ailleurs, Wikipedia et autres, malgré leurs nombreuses qualités, incitent à une forme de paresse intellectuelle, à un manque d'exigence. Lire une somme sur un sujet est tout de même plus intéressant que de grappiller des informations superficielles et de qualité parfois douteuse en surfant d'un site à l'autre. Entre les livres que j'emprunte et ceux que j'achète, je parviens toujours à me constituer un *corpus* satisfaisant et honnête sur les sujets que j'aborde dans mes textes. J'apprécie enfin que dans les livres, aucune publicité ne clignote.

La bibliothèque est aussi un thème que j'ai abordé. Elle a fourni le cadre d'un petit livre que j'ai écrit en 2002, *Les Mamies ne portent pas de pantalons* ; il s'agissait d'une commande de la municipalité de Liévin, en hommage à ce qui s'appelait très exactement la Maison de Tous, offerte à la ville par les Américains après la Libération et qui, un demi-siècle plus tard, allait fermer ses portes au profit de la toute nouvelle médiathèque. À destination des adolescents et des adultes, mon petit livre a notamment fait l'objet d'une diffusion dans les établissements scolaires et culturels du bassin minier. Aujourd'hui, j'en reprends quelques éléments dans un texte que je destine à un éditeur de littérature jeunesse, et parmi ces éléments, bien sûr, se trouvera la bibliothèque...


DR

FANNY CHIARELLO

Née en 1974 à Béthune. De 2000 à 2004, elle publie romans et nouvelles chez l'éditeur lillois Page à Page (tous repris par Pocket). En 2000, son premier roman, *Si encore l'amour durait, je dis pas*, est sélectionné pour le Prix de Flore. Elle participe au projet culturel Lille 2004 avec sa nouvelle *Un cow-boy sur le dos*. Elle publie en 2005 aux éditions Les Carnets du dessert de Lune (Bruxelles) un recueil de poèmes, *La fin du chocolat*, et en 2008 un recueil de textes courts, *Collier de nouilles*. Son dernier roman : *L'éternité n'est pas si longue*, L'Olivier, 2010.



CF : La bibliothèque est pour moi un lieu de travail. J'écris les premiers jets chez moi, dans mon bureau, et c'est à la bibliothèque que je retravaille mes textes, les recompose.

• Les bibliothèques que vous connaissez correspondent-elles à l'idée que vous vous faites d'une bibliothèque ?

LS : Oui. Et j'aime aussi qu'on puisse y trouver de la musique et des films.

J.-M. F : J'aime cette idée que c'est un même mot qui désigne à la fois notre intimité et un espace ouvert aux publics comme une sorte de dialogique entre l'individu et le social, le singulier et le collectif.

FC : Les bibliothèques ressemblent de moins à moins à l'image que je me fais d'une bibliothèque, mais je ne m'en plains pas. C'est mon problème si je suis d'une nature nostalgique, si je trouve plus de charme aux fiches cartonnées qu'aux douchettes, aux escabeaux de bois ciré (potentiellement vermoulu) qu'aux étagères en fer de style Mécano.

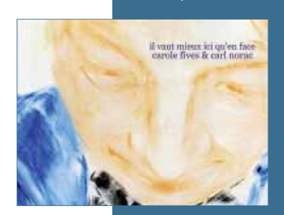
Par ailleurs, je dois ici avouer que, malgré ma grande affection pour le vélo et la marche à pied, ça m'arrange bien de pouvoir repérer, sur le site Internet de la bibliothèque municipale de Lille, dans quelle annexe se situe tel livre, disque ou DVD que je veux emprunter, afin de rationaliser mes déplacements entre les différents quartiers.



CAROLE FIVES

Née en 1971 dans le Nord, elle a longtemps vécu à Toulouse ainsi qu'à Paris mais est redevenue lilloise depuis quelques années. Après une licence de philosophie et des études aux Beaux-arts, elle se consacre à la peinture et à l'art vidéo tout en écrivant ses premiers romans.

Elle a publié : *Quand nous serons heureux* (Le Passage, 2010, Prix Technikart) et *Zarra* (L'École des Loisirs, 2010).



Vient de paraître : *Il vaut mieux ici qu'en face* (coécrit avec Carl Norac), éd. de la Nuit Myrtide, 2010, 42 p., ISBN 978-2-913192-93-5

En écho à l'enseigne de l'estaminet qui fait face à la prison de Douai, les deux écrivains (en résidence et en tournée dans les médiathèques fin 2010) ont confronté deux versions du Nord. Côté pile – dehors –, les poèmes de Carl Norac comme une enquête d'anti-satisfaction sur la trace de vérités nues ; côté face – dedans –, la prose filante de Carole Fives pour traquer les vérités crues d'une anti-autofiction esquissée. Et le Nord, partout indiqué sur la boussole intime pour retrouver le chemin de l'humanité. Entre pile et face, un fort courant d'ironie, comme l'envers exposé de l'amour. PL

CF : Je fréquente plusieurs bibliothèques car aucune ne me semble correspondre à la bibliothèque idéale. J'apprécie le calme et l'ambiance studieuse de certaines mais vais emprunter dans d'autres bibliothèques mieux fournies en nouveautés.

• Qu'y manque-t-il ?

LS : Sûrement certains livres qu'on a « désherbés » et qui n'ont pas été remplacés !

J.-M. F : Quelque chose manquera toujours dans cet entre-deux-là [entre l'individu et le social, le singulier et le collectif]. Qu'il faudra sans cesse réinventer.

FC : Souvent des titres dont j'aime croire que moi seule dans le vaste monde me les rappelle encore. Les bibliothèques me laissent parfois croire que certaines choses n'appartiennent qu'à moi et je les en remercie.

CF : Des salles de travail ! Selon moi, une bibliothèque ne se résume pas seulement à un lieu où l'on passe pour emprunter des documents. Cela doit être aussi un lieu de vie et de sociabilité, où les personnes qui ne bénéficient pas chez elles de conditions correctes pour travailler peuvent se rendre. Si par exemple, vous décidez de reprendre des études, je trouve essentiel d'avoir un lieu où pouvoir réviser calmement.

Je regrette aussi qu'en province, les bibliothèques ne soient pas ouvertes en nocturne ou le week-end, comme à Paris.

• « Ah ! Comme il est bon d'être au milieu de femmes et d'hommes qui lisent ! » Partagez-vous cet enthousiasme de Rilke ?

LS : Non, car je préfère être seul, en tête à tête avec le livre.

J.-M. F : Oui, à condition que le secret soit partagé.

FC : Je lis aussi peu que possible en public, et jamais dans les bibliothèques. Je trouve que lire, c'est intime, et par ailleurs je suis trop facilement déconcentrée : lire au milieu des autres, c'est comme écouter un quatuor à cordes entouré de gens très enrhumés.

CF : Totalement !

• Un bibliothécaire peut-il quelque chose pour la littérature ?

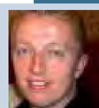
LS : Oui, bien sûr. Les choix, les conseils, la mise en place d'animations spécifiques jouent un rôle important dans la promotion et la connaissance de la littérature.

J.-M. F : D'une certaine façon, nous formons – auteurs, éditeurs, lecteurs, libraires, bibliothécaires, acteurs associatifs, professionnels des métiers du livre, etc. – une communauté provisoire qui tente de protéger et de défendre les livres. Chacun peut donc être passeur et force de proposition, à sa manière. Là où il se trouve. Il faut juste se faire confiance. Ouvrir des espaces éphémères. Créer des situations. Ne pas se poser trop de questions. Ne pas se laisser envahir par la technicisation des projets. Faire avec le milieu. Faire simple et dans l'instant. Faire avec l'intelligence des gens.

FC : Comme le libraire, le bibliothécaire peut faire beaucoup pour la littérature. J'ai longtemps envisagé de tenter le concours, mais j'ai sacrifié mon envie pour le bien de la collectivité : je serais incapable d'assurer une politique d'acquisition juste et équilibrée, impartiale.

CF : Un bibliothécaire qui aime la littérature peut quelque chose pour elle en faisant partager son enthousiasme et son amour des livres. Je pense notamment au rôle essentiel des bibliothécaires Jeunesse qui organisent des lectures, des festivals et des rencontres avec les auteurs. En ce qui me concerne, c'est un bibliothécaire qui a relu et corrigé *Zarra*, mon premier manuscrit Jeunesse ! ■

DAVID DECLERCQ
Médiathèque de Merville (59)



Livre au Noir, livre au Rouge

Animations autour du livre en Nord – Pas-de-Calais

Salons, fêtes et autres foires du livre sont, en région, le lieu où, confrontées à la production nationale ou internationale, la création et les initiatives locales mesurent leur différence, mais aussi leur signification universelle. Les bibliothèques y tiennent leur place, non sans que la menace pèse...

« Les gens du Nord ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors. » Ne me dites pas que vous ne connaissiez pas la chanson ! Chanson, cinéma et littérature ont maintes fois célébré ou essayé de rendre hommage à la région. Et elle le leur rend bien !

Les fêtes et salons du livre en Nord – Pas-de-Calais ne manquent pas et reflètent une dynamique réelle de la lecture publique régionale : on ne compte plus les salons du livre, animations littéraires, foires... Pourtant, dans le contexte que nous connaissons, certains événements sont menacés, remis en cause, quand ils ne sont pas purement et simplement annulés. En quelques mots, voici certains de ces événements phares.

LONGUE VIE AUX FÊTES DU LIVRE !

Symbole de l'intérêt pour la littérature, emblème régional de la légitimité du livre et des auteurs dans la région, vaisseau amiral de la lecture publique du Nord, le Centre départemental de résidence d'écrivains européens jouit sous le nom de Villa Marguerite Yourcenar d'une renommée qui dépasse largement les frontières du Nord... Depuis sa création en 1997, à l'initiative du conseil général du Nord, plus de cent écrivains y ont achevé un ouvrage : tout un pan de la littérature européenne s'est écrit là.

Située à Saint-Jans-Cappel (59), au cœur du parc départemental Marguerite Yourcenar, sur le site des monts de Flandres, elle accueille, chaque année, une quinzaine d'écrivains européens. Ce Centre départemental constitue, avec les quatre musées départementaux et le Forum départemental des sciences, le fer de lance de la politique culturelle du département. Au départ nommée Villa Mont-Noir en référence à sa situation géographique, elle est née d'un projet commandé par le conseil général. Alerté par l'écrivain sur la vente de sa maison d'enfance, le président de la collectivité décide de l'acquérir afin d'en faire, dans un premier temps, une réserve écologique. Aujourd'hui, la Villa a pour mission d'accueillir des écrivains qui trouvent là un lieu retiré et paisible pour travailler mais aussi faire découvrir leur œuvre au grand public lors de diverses manifestations qu'elle organise. Inscrite dans un réseau de centres littéraires européens poursuivant les mêmes objectifs, la Villa fait écho à la dimension universelle de l'œuvre et de la vie de Marguerite Yourcenar et affirme par là l'identité du Nord, terre propice aux échanges littéraires.


DR
La Villa Marguerite Yourcenar.

Les écrivains invités venus y achever un travail s'engagent à faire figurer le nom de la structure sur l'ouvrage auquel ils auront travaillé pendant leur résidence, lors de sa publication. Une fois par mois, ils acceptent aussi de rencontrer un public de

TIOT LOUPIOT… ROULEZ JEUNESSE !

Le festival Tiot Loupiot, qui veut mettre la littérature Jeunesse à la portée de tous en touchant un large public, souffle ses 10 bougies. Il est porté par Droit de Cité, association née en 1991 afin d'impulser une dynamique sur le bassin minier du Pas-de-Calais en accompagnant les villes et leurs populations dans une démarche d'ouverture et de découverte culturelle. Questions à Mathilde Bensaïd, sa chargée de mission Livre et Lecture.

• Qu'est-ce que Tiot Loupiot et comment est-il né?

Mathilde Bensaïd : Il est né à Harnes en 2001, à l'initiative de Chantal Laruelle, alors responsable de la bibliothèque. Deux ans plus tard, deux nouvelles villes se sont fédérées autour de ce projet ; c'est à ce moment-là que Droit de Cité a commencé à en assurer la coordination dans le but de l'élargir à d'autres communes. Aujourd'hui, 30 communes y participent.

C'est d'abord des programmations de spectacles en lien avec l'univers du livre à destination des moins de 3 ans et des plus de 3 ans : adaptations d'albums, de contes, de comptines ou de spectacles autour de l'objet livre, et des expositions, toujours en relation avec un livre, un auteur, une maison d'édition… L'interactivité est également très importante, d'autant plus lorsqu'on s'adresse aux tout-petits et à leurs familles. Des animations ponctuent le festival : des séances autour de tapis de lecture, des ateliers, des rencontres… Ce sont des activités que l'on développe de plus en plus.

• Comment a-t-il évolué au cours de ses 10 ans d'existence ?

Hormis l'agrandissement de son réseau, Tiot Loupiot a aussi évolué dans son contenu et sa durée. Depuis deux ans maintenant, ce n'est plus seulement un temps fort, mais des activités toute l'année. À commencer par l'organisation du prix « Coup de cœur Tiot Loupiot » qui récompense deux albums destinés aux tout-petits et un peu plus grands. La présélection des titres est effectuée par les librairies Le Bateau Livre (Lille) et Au pied de la Lettre (Arras), avec la MDP du Pas-de-Calais et sur propositions des communes participantes. Un des critères de sélection est le choix de jeunes auteurs et/ou de petites maisons d'éditions, ainsi que, pour des raisons pratiques, l'appartenance à l'espace francophone. Le comité de sélection, composé des partenaires et des communes, retient 8 albums sur 30 présélectionnés qui seront proposés à la lecture dans les bibliothèques, écoles, crèches, haltes-garderies, relais d'assistantes maternelles… et soumis au vote des enfants. Bien entendu, à cet âge, l'avis des enfants passe par les parents et les professionnels qui observent les réactions des tout-petits face aux albums. La remise des prix se fait au Salon du Livre et de la Petite Enfance, organisé depuis 2010 avec la Communauté d'Agglomération Hénin/Carvin en ouverture du festival. Ce salon se déroule sur deux jours : un dimanche consacré aux familles (rencontres conviviales autour du livre, des ateliers avec les auteurs) et une journée professionnelle ouverte à tous (conférences et temps de réflexion autour du livre et de la petite enfance). Nous y avons accueillis Marie-France Painset, venue parler des comptines et de la transmission de la tradition orale enfantine, ainsi que Pierre Delye autour du thème de l'histoire du soir. Les conférences ont porté sur la notion d'adaptation des albums à la scène, sur la place du livre dans les familles. 300 personnes se sont déplacées l'année dernière, un succès de fréquentation encourageant pour l'édition de cette année !

• Quels sont les partenaires de Tiot Loupiot ?

D'abord les communes (plus de 50% du budget de Droit de Cité), puis la Région Nord – Pas-de-Calais et le conseil général du Pas-de-Calais, partenaire privilégié depuis le début de Tiot Loupiot (accompagnement technique et soutien financier), même si l'augmentation du budget alloué n'a pas été proportionnelle à celle du nombre de communes participantes… Mais nous réfléchissons ensemble à de nouvelles formes d'aides et de modalités de partenariats, par exemple une labellisation du Coup de cœur Tiot Loupiot ou la réalisation d'expositions. Les trois communautés d'agglomération nous accompagnent également : CommunAupole Lens/Liévin, Communauté d'Agglomération Béthune/Bruay, Communauté d'Agglomération Hénin/Carvin. La fondation pour la lecture du Crédit Mutuel fait aussi partie des soutiens sur lesquels nous pouvons compter.

Tiot Loupiot se déroulera du 8 oct. au 20 nov. et le Salon du Livre et de la Petite Enfance les 9-10 oct. Claire Cantais Coup de cœur Tiot Loupiot 2010 (pour *Raoul la terreur* à L'Atelier du Poisson Soluble) sera invitée, une exposition autour de son œuvre est à venir. D'autres noms circulent (Christian Voltz, Malika Doray…) Un temps fort est prévu en clôture du festival pour les 10 ans de Tiot Loupiot et des 20 ans de Droit de Cité. Mais je ne peux pas vous en dire plus…

Propos recueillis par Mathilde Buisine

www.droitdecite.com

leur choix – scolaire, universitaire ou autre – dans une logique de pédagogie de la culture européenne, et une fois au cours de leur séjour, à l'occasion d'une lecture par exemple, la presse et le grand public. Une manifestation artistique mensuelle est organisée autour de chaque résident en relation avec son œuvre, c'est la « Soirée au Mont-Noir », ouverte au public (sur réservation).

Le Festival des écrivains européens « Par Monts et par mots » (100 auteurs en 2004) se déroule dans le Parc départemental Marguerite Yourcenar, le premier ou le deuxième dimanche de juin. Au programme de cette fête champêtre : salon du livre, lectures, théâtre, concours d'écriture, ateliers, débats, rencontres… Un parfum de paradis pour les amoureux des livres.

Engagements…

Au-delà des foires de livres et des « brochettes » d'auteurs qui dédicacent, certes nécessaires, certains rendez-vous du livre assument une orientation et un parti pris. Le Salon du livre d'expression populaire et de critique sociale de la ville d'Arras en est la parfaite illustration. Porté par l'association Colères du Présent, il se déroule traditionnellement le 1er mai et fête cette année ses 10 ans d'existence en investissant toute la ville *(cf. encadré p. 38)*. Dans un autre registre, le festival Tiot Loupiot, Salon d'éveil culturel pour enfants et bébés jusqu'à 6 ans, a lieu chaque année en octobre-novembre. Il est organisé dans 30 communes du Pas-de-Calais en partenariat avec l'association Droit de Cité *(cf. encadré p. 36)*.

Dans la région, divers prix coexistent, se complètent et s'enrichissent. Les dispositifs diffèrent – apanages des professionnels du livre ou choix des lecteurs –, mais les objectifs convergent pour jeter un pont entre auteurs, éditeurs et public. Parmi eux, quelques-uns se distinguent, notamment Ruralivres, qui en bien des points, se montre particulièrement original *(cf. encadré p. 39)*.

… Dégagements

La plaquette du Centre régional du livre et de la lecture (CRLL), *Fêtes et salons du livre en Nord – Pas-de-Calais*, ne recense pas moins de 71 manifestations pour cette année. Un joli chiffre ! Pour autant, certains grands rendez-vous disparaissent : attendu pour le 26 juin, Livre comme l'air, organisé par la médiathèque de Roubaix n'est plus. Après dix ans d'existence et un succès jamais démenti, même lorsque le temps n'était pas de la partie. Raison budgétaire.

Chaque dernier dimanche de juin, Livre comme l'air a réuni un large public dans une ambiance décontractée. Entre salon du livre et festival, ce rendez-vous privilégiait la convivialité pour inviter livres et lecteurs à se rencontrer. Au square Catteau, à quelques pas du centre de Roubaix, l'équipe de la médiathèque investissait ce jardin qu'elle transformait en un sympathique salon de lecture : transats, paniers de livres installés sur les pelouses, le bistrot Le Percolecteur accueillant auteurs et





Le festival Livre comme l'air à Roubaix.



SALON DU LIVRE D'EXPRESSION POPULAIRE ET DE CRITIQUE SOCIALE DE LA VILLE D'ARRAS

L'association Colères du présent a été fondée en 2001 par Didier Andreau, formateur en travail social, l'écrivain Thierry Maricourt, l'éditeur Vincent Valdelièvre (éd. Sansonnet) et Guy Lesniewski, animateur de radio, dans le but de développer et de promouvoir l'écriture et la littérature d'expression populaire et de critique sociale. Sa lutte contre « l'exclusion culturelle et littéraire » se réfère volontiers au courant de littérature prolétarienne qui émergea dans les années 1930. Le salon organisé par Colères du présent est le plus grand salon du livre de la région avec 15 à 20 000 visiteurs sur la journée, un public concerné, ou simple curieux.

Pour ses 10 ans, le Salon investira différents lieux de la ville pour accueillir une centaine d'auteurs, des débats et des expositions de Frédéric H. Fajardie et d'auteurs de BD (Musée des beaux-arts), éditeurs (place de la Madeleine), associations militantes (place du Théâtre), littérature Jeunesse (Hôtel de Guînes), rock alternatif (jardins de la cathédrale). Des bouquinistes et des troupes de spectacle vivant se répandront dans les rues d'Arras.

Plusieurs axes thématiques seront privilégiés : la littérature miroir du social, le roman noir aujourd'hui, la littérature des luttes… et un pôle sera spécifiquement dévolu au Prix Jean Amila-Meckert. Ce prix, créé en 2005 par le conseil général du Pas-de-Calais et Colères du présent, récompense chaque année le meilleur livre d'expression populaire et de critique sociale. Ses lauréats : 2010 – Florence Aubenas (*Le quai de Ouistreham*) ; 2009 – Caryl Férey (*Zulu*) ; 2008 – Olivier Adam (*À l'abri de rien*) ; 2007 – Maurice Attia (*Alger la Noire*) ; 2006 – Nan Aurousseau (*Bleu de chauffe*) ; 2005 – Jean-Hugues Lime (*La chasse aux enfants*).

Deux grandes séries de débats se dérouleront le 1er mai autour des thématiques de l'édition – « Petite édition, grandes ambitions », « L'avenir de l'imprimé » (avec la MRES Nord – Pas-de-Calais) – et des « Écritures insurgées » (avec Florence Aubenas sur le travail précaire, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sur les élites ainsi que divers intervenants sur les questions de l'identité, des sans-papiers, des Roms, etc.) seront complétées par d'autres débats plus ponctuels (trente ans de radios associatives, la révolution tunisienne, l'héritage de la Seconde Guerre mondiale, avec Stéphane Hessel, René Vautier et Robin Renucci…).

En 2011, Colères du présent peut compter sur une mise en valeur particulièrement forte du courant littéraire qu'elle représente puisque des prix littéraires nationaux 2010 ont consacré des ouvrages qui entrent en écho avec ses thématiques : Elisabeth Filhol (*La centrale*, POL - prix Télérama-France Culture), Maylis de Kérangal (*Naissance d'un pont*, éd. Verticale, prix Médicis), sans oublier les ouvrages de Nathalie Kuperman (*Nous étions des êtres vivants*, Gallimard) ou Flore Vasseur (*Comment j'ai liquidé le siècle*, Les Équateurs), ni bien sûr, le succès inattendu du livre de Stéphane Hessel, *Indignez-vous !*…

Dix ans de lutte trouvent là une consécration supplémentaire qui montre que, plus que jamais, nos colères du présent peuvent être partagées par le plus grand nombre.

lecteurs autour d'un verre de thé à la menthe tandis que des activités pour petits et grands étaient proposées aux quatre coins du jardin (lectures à voix haute, ateliers, marionnettes, contes, librairie…) pour permettre à chacun d'entrer dans le livre à sa manière. Le dispositif, riche et cohérent, n'a pourtant pas démérité, il a suivi des objectifs ambitieux, favoriser la découverte et l'appropriation du livre par un large public, en particulier les jeunes et les publics marginalisés, développer la sociabilité entre générations et favoriser la mixité sociale grâce à un événement festif de qualité, et entretenir une dynamique partenariale en fédérant les acteurs du livre autour de ce projet fort. Le public a toujours répondu présent, de 800 (entre les gouttes) à 1500 personnes (sous un beau soleil) chaque année. Une enquête de fréquentation menée en 2007 a montré que la moitié des personnes venaient pour la première fois. Il s'agissait donc globalement d'un public qui se renouvelait chaque année. Sans surprise, les gens se sont déplacés majoritairement en famille même si un quart d'entre eux venaient seuls. La majorité (55 %) des visiteurs étaient roubaisiens. Ce chiffre est à mettre en relation avec le fait qu'une bonne partie d'entre eux (60 %) étaient usagers de la médiathèque et savaient qu'elle était l'organisatrice de l'événement.

Livre comme l'air avait réussi à drainer un nouveau public chaque année au-delà de la sphère de fréquentation de la médiathèque. Au fil des ans, le rendez-vous était même devenu une référence événementielle parmi les professionnels du livre de la métropole. Et tous, participants, intervenants ou visiteurs, se réjouissaient de son succès. Cette manifestation a participé pleinement à la politique de développement de la lecture de la médiathèque. Événement connu, soutenu, souvent cité comme exemplaire du savoir-faire des bibliothécaires, il a été un élément important de la construction d'une image positive

de l'établissement et restera emblématique d'une activité hors-les-murs innovante et dynamique dans une alchimie si roubaisienne d'exigence, de convivialité (et de soleil !).



DR

Le festival Livre comme l'air à Roubaix.

LA MÉDIATHÈQUE CONTRE-ATTAQUE

L'équipe de la médiathèque de Roubaix ne se morfond pas pour autant, et, pour le personnel, la fin de Livre comme l'air appelle un renouveau. Le bâtiment de la médiathèque est en cours de réaménagement et les efforts de l'équipe se concentrent sur les espaces qui doivent être prochainement repensés. L'équipe de Roubaix souhaite profiter de ces changements pour modifier en profondeur l'image de la médiathèque. Un projet de nouvelle manifestation dans les cartons devrait les y aider. On ne se fait pas de souci pour eux.

Force est de constater que la richesse et la diversité des fêtes et salons du livre dans la région démontrent une belle dynamique de la lecture. À l'heure du livre numérique, et à un moment où l'avènement d'Internet et des réseaux sociaux ne peut plus trouver de pessimistes prophètes prédisant un feu de paille, il apparaît évident que les événements littéraires ont su s'adapter, modifier leurs images et susciter, vaille que vaille, l'intérêt du public. Dans nos sacs ? Une tablette numérique ?... Oui, de plus en plus. Un bon roman ? Oh que oui... et même plutôt deux fois qu'une. Finalement, qu'il soit numérique ou qu'il sente bon le papier... l'important c'est qu'il soit lu, non ?

RURALIVRES

Ruralivres Nord vient lui aussi de fêter ses 10 ans le 8 juin !

Ce prix littéraire pour adolescents, créé en 1995 par la Fédération des foyers ruraux du Pas-de-Calais et qui vise plus précisément les jeunes de 9 à 16 ans, veut inciter les jeunes à la lecture par une approche nouvelle du livre mais aussi développer leur capacité d'argumentation, favoriser leur prise de responsabilités et permettre la rencontre entre jeunes lecteurs et professionnels du livre. Sa commission de sélection est majoritairement composée de jeunes qui s'investissent dans le choix des livres, la recherche des ateliers pour le salon et l'animation de ces ateliers. Pour cela, ils argumentent leurs lectures et leurs votes comptent double par rapport à ceux des adultes. Avec Ruralivres, ce sont donc des jeunes qui choisissent pour les jeunes. Dès le mois de juin, la commission fait le bilan de l'édition qui vient de s'achever et démarre la période de lecture estivale de la présélection pour l'année suivante. Lors de l'édition 2010, près de 500 jeunes lecteurs votants étaient présents pour remettre les prix aux lauréats. En tout, sur le département, ce sont près de 1 300 lecteurs qui ont voté pour élire Benoît Jacques (*La nuit du visiteur*, Benoît Jacques Books) et Claudine Le Gouic Prieto (*Non merci*, Bayard Jeunesse). Arrivés pour la majorité en bus, les jeunes participants ont fort à faire lors de cette journée de clôture. Selon leur planning, ils participent à des ateliers, au salon ou en débat avec les auteurs reçus ce jour-là.

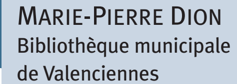



© Foyers ruraux du Nord – Pas-de-Calais

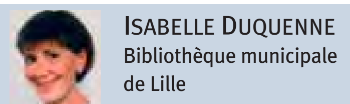
Journée de clôture de Ruralivres Nord, le 26 mai 2010 à Merville.

Le salon est riche : les différents métiers du livre y sont représentés : libraire, illustratrice, éditeur, relieuse, bibliothécaire... Les ateliers sont nombreux et bien souvent animés par les jeunes de la commission, grands fidèles de l'opération : jeux de plateau sur les livres des sélections, ateliers autour des chevaux, calligraphie chinoise, pêle-mêle autour des livres, droits des enfants... D'autres ateliers font également intervenir des professionnels : apiculture, langue des signes, conte, lecture à voix haute, danse africaine, arts plastiques... Ces ateliers ne sont pas choisis par hasard mais renvoient aux thèmes évoqués dans les livres sélectionnés : braille, fabrication de costumes, origami... ainsi que diverses animations telles que l'arbre à mots, comment fabriquer un mini livre à partir d'une carte postale... Bien entendu, les auteurs étaient présents pour des séances de dédicaces.

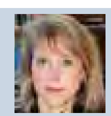
La remise officielle des prix Ruralivres a lieu en milieu de journée. Un moment de rencontres, d'échanges autour du livre avec des jeunes motivés et ravis. Un vent d'air frais souffle sur la littérature Jeunesse.



MARIE-PIERRE DION
Bibliothèque municipale
de Valenciennes



ISABELLE DUQUENNE
Bibliothèque municipale
de Lille



Extension du domaine de la lutte

Le patrimoine en région

Le prestigieux héritage patrimonial du Nord – Pas-de-Calais se trouve en décalage avec l'image de la région façonnée par les secousses les plus récentes de l'histoire. Lui restituer son sens et faire rayonner pleinement la richesse de ce legs sous-tend une politique ambitieuse et collaborative propre à contrecarrer bien des clichés.

© BM de Valenciennes

***Valinciennes : journal patois, littéraire et humoristique*, n° 45, 3 janvier 1902 (BM Valenciennes).**

Le patrimoine écrit en Nord – Pas-de-Calais : l'espoir d'un chantier collectif

UN PATRIMOINE PARTAGÉ

Densément peuplé, précocement urbanisé et industrialisé, le Nord – Pas-de-Calais est une région où la circulation des médias sous toutes leurs formes (manuscrits, imprimés, presse, ephemera, images…) est intense depuis plus de dix siècles. Les six bibliothèques classées du Nord – Pas-de-Calais – chiffre record en France – n'y ont jamais eu le monopole d'un patrimoine qui déborde largement sur l'ensemble des bibliothèques municipales et universitaires (publiques ou privées), les archives ou les musées[1]. Cette abondance même, ainsi que les lourdes destructions dont les bibliothèques municipales ont été victimes – à Arras en 1915, Lille en 1916, Cambrai et Douai en 1944 – ont sans doute contribué à brouiller l'image d'un « patrimoine écrit » plus difficile à articuler aux missions de lecture publique qu'ailleurs.

Fondé sur des confiscations révolutionnaires assez respectueuses de la géographie intellectuelle – seul le fonds de Boulogne a été en partie constitué par prélèvements dans les dépôts d'Arras et Saint-Omer –, l'héritage patrimonial est vite apparu décalé par rapport à l'histoire ou aux préoccupations des habitants. Heureusement, les fonds n'ont cessé de se multiplier et de se renouveler grâce aux apports de collectionneurs ou de chercheurs, aux versements d'archives d'associations et de fonds d'imprimeurs ou d'éditeurs, au dépôt légal et aux efforts des bibliothécaires. C'est aujourd'hui une richesse collective de plus d'un million de documents qui permet, en décloisonnant les fonds, d'aligner en nombre les livres significatifs, dans leurs éditions savantes, luxueuses ou ordinaires. C'est aussi une richesse susceptible d'être valorisée par un réseau dense d'amateurs et chercheurs : l'exposition « Psaumes, chants de l'humanité » qui vient de se tenir à Lille est un bel exemple de partenariat entre bibliothèques aux statuts multiples, et de collaboration avec la recherche universitaire[2].

1. Cf. le guide consacré au Nord et à la Picardie dans la collection *Patrimoine des bibliothèques de France* lancée en 1995 et l'état des lieux mené dans le cadre de la mise en place du Plan d'action pour le patrimoine écrit en 2005 : www.eulalie.fr.

2. L'exposition *Psaumes* (2010) mettait pour la première fois en commun les collections patrimoniales de la Bibliothèque municipale de Lille, de l'Institut catholique de Lille et de l'Université Charles de Gaulle-Lille 3. Son catalogue a fait l'objet d'une note de lecture dans *Bibliothèque(s)*, n° 53/54, déc. 2010, p. 112.

Des collections significatives

Si la litanie des destructions pèse depuis le haut Moyen-Âge sur une région frontière comme le Nord – Pas-de-Calais, le patrimoine des bibliothèques bénéficie en revanche de la situation de la région, au carrefour de grands courants d'échange commercial, intellectuel ou artistique, ce qui lui confère des traits originaux et favorise la valorisation.

La perméabilité à la novation se manifeste d'emblée par le nombre d'incunables, la précocité de la presse périodique ou l'adoption de la photographie dès les origines. Les fonds reflètent aussi une attention à l'actualité multiforme : libelles révolutionnaires, tracts et programmes électoraux, presse politique et populaire, ou encore propagande étrangère en terre occupée y ont été amassés avec un soin attentif. Quant à l'ouverture au monde, elle est partout, dans les fonds militants des jésuites, dans les bibliothèques héritées des Lumières, dans les fonds légués par les élites politiques, économiques ou militaires, sans oublier les collections rassemblées par des savants, égyptologues, orientalistes ou espérantistes.

Autre particularité du Nord – Pas-de-Calais – mutualisation forcée, faute de moyens, ou fierté urbaine très vivace ? –, de nombreuses bibliothèques, petites ou grandes, abritent non seulement des « fonds locaux » mais aussi des dizaines de kilomètres d'archives municipales, notariales ou hospitalières remontant au XIIe siècle. Cela fait de certaines d'entre elles de petits centres de recherche actifs, nourrissant des liens privilégiés avec les sociétés savantes ou les universités. Les donations d'érudits restent une tradition bien ancrée, comme celles des hommes politiques, la dernière en date étant l'important versement des papiers du sénateur-maire André Diligent à la Médiathèque de Roubaix. L'ensemble de ces fonds contribue à éclairer, au-delà du passé de chaque ville, la riche problématique de l'histoire urbaine des pays du Nord de l'Europe et constitue une mine pour l'histoire des bouleversements politiques, religieux ou socio-économiques.

Des manuscrits carolingiens aux *Ch'tis*…

Dans une région de civilisation brillante où les musées sont déjà légion, la richesse artistique des bibliothèques est une autre caractéristique frappante. Dès le IXe siècle, les puissantes communautés bénédictines du Nord, favorisées par la proximité des Îles britanniques et des palais impériaux, ont transmis le goût des textes et de la décoration des livres. Carolingiens, romans, gothiques ou bourguignons, les manuscrits du Nord sont parmi les plus exposés, les plus nombreux de la base Enluminures du ministère de la Culture ; ils sont



Étiquette chromolithographiée de boîte de fil, XIXe siècle (Méd. Roubaix).

aussi les plus reproduits – lourde charge, car entre les travaux de restauration et l'évolution des techniques de photographie, le travail est souvent à reprendre. La tradition artistique s'est perpétuée à travers les siècles et les ressources iconographiques vont bien au-delà des cartes postales déjà numérisées en nombre. Elle vaut aux bibliothèques une association fréquente aux projets des musées du Nord : les plaques autochromes de Georges Maroniez conservées à la Médiathèque de Cambrai ou les estampes japonaises d'anciens collectionneurs valenciennois ont ainsi été présentées ces dernières années à des publics élargis[3]. Les bibliothèques se distinguent encore par la conservation d'importants fonds musicaux déjà bien répertoriés, tandis que les traces d'arts éphémères comme celui de la fête restent un champ majeur

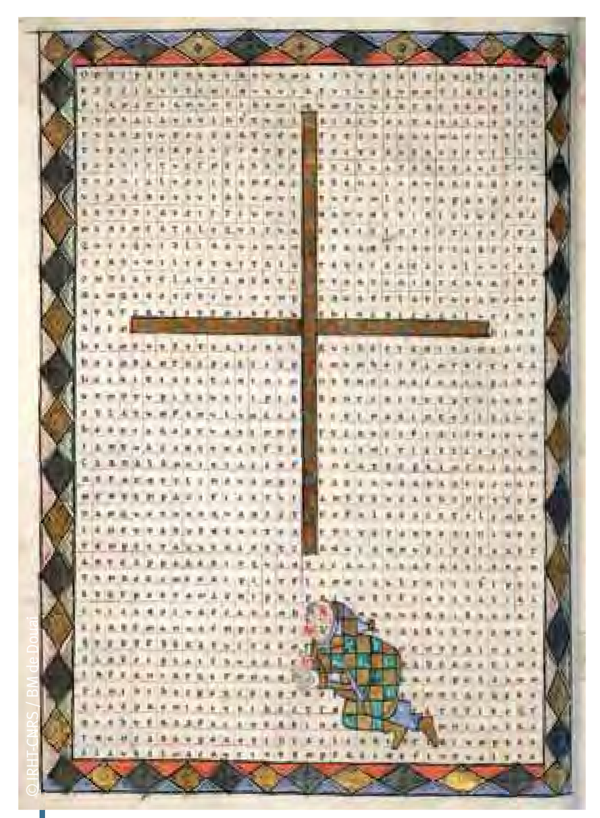
3. Les opérations « 160 ans de photographie en Nord – Pas-de-Calais » et « Feuille à feuille : estampes et images imprimées du Nord – Pas-de-Calais », regroupant chacune six expositions, ont été coordonnées en 2001 et 2007 par l'Association des conservateurs des musées du Nord – Pas-de-Calais.

à explorer (les villes du Nord rivalisent depuis toujours en matière d'organisation de tournois, entrées de souverains, défilés historicisants ou cortèges de géants).

La politique d'enrichissement des fonds patrimoniaux a longtemps été axée sur l'histoire ou la littérature, dans le cadre de fonds régionaux classiques, ouverts à la bibliophilie contemporaine. Les auteurs « locaux » dominent ces fonds : Fénelon à Cambrai, Marceline Desbordes-Valmore à Douai, Marguerite Yourcenar ou Pierre Dhainaut à Lille… Les grands noms ont cependant depuis longtemps laissé une place aux genres nouveaux, comme la bande dessinée, ou considérés comme mineurs, comme la chanson ou la littérature patoisante. Alexandre Desrousseaux, le créateur du *P'tit Quinquin*, ou Jules Mousseron, le père de Cafougnette, ont des fonds dédiés, avec en miroir de nombreux travaux de linguistes ou d'ardents continuateurs dont l'intérêt contraste avec l'image sympathique mais réductrice diffusée par la mode ch'ti.

Des fonds revivifiés

Longtemps, le poids d'un tel patrimoine a freiné toute volonté de signalement et de mise en valeur, voire même le développement de la lecture publique. Ce n'est pas un hasard si de nouveaux fonds, consacrés par exemple aux phonogrammes, ont pu se développer dans des bibliothèques plus récentes



Raban Maur, *Louanges à la Sainte Croix*, XIIe siècle (BM Douai).

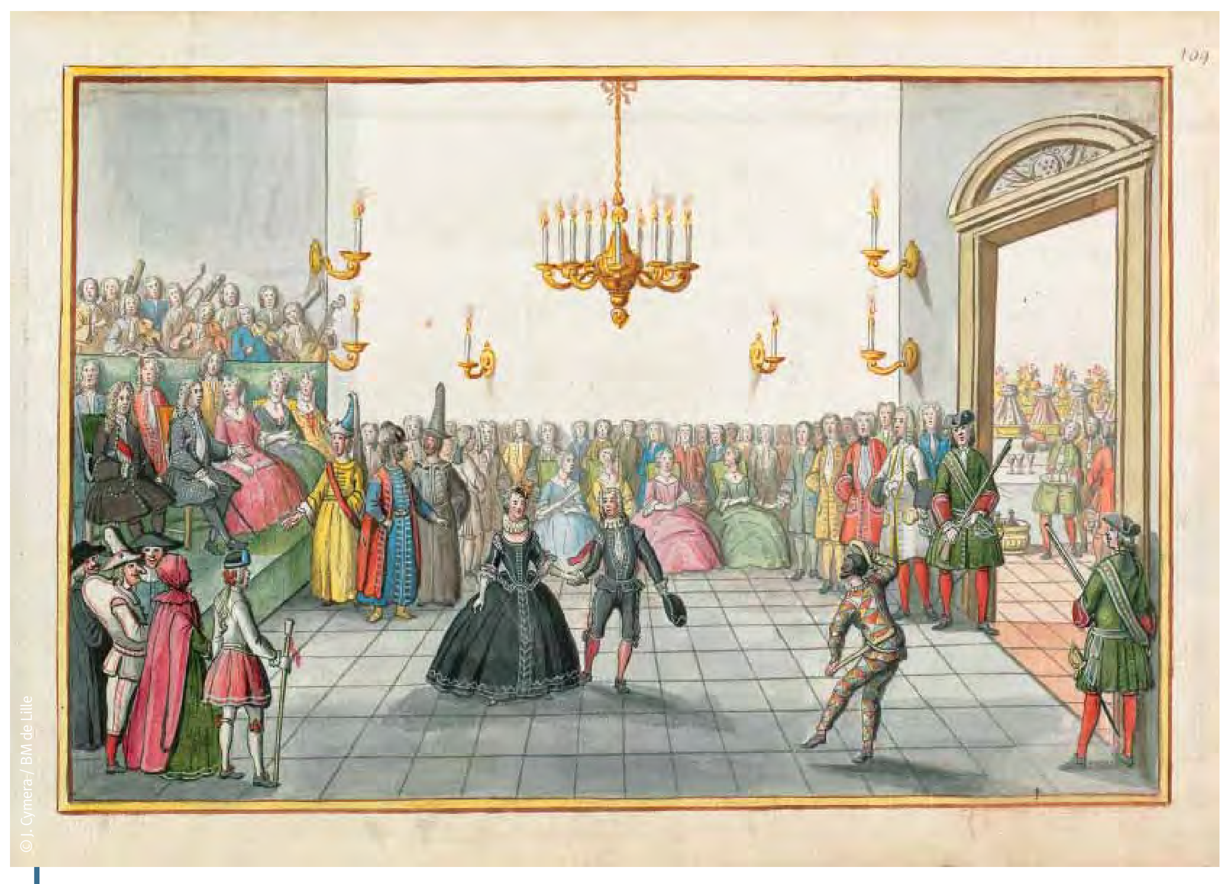
comme celle de Roubaix. Cependant, grâce au soutien ancien et affirmé de la Drac, d'importantes campagnes de signalement, de conversion rétrospective ou catalogage, et de numérisation ont pu être menées ces dernières années de Bergues à Condé-sur-l'Escaut en passant par Lille, Tourcoing, Roubaix, Douai, Valenciennes. Ces travaux constituent le terreau sur lequel de solides projets collectifs peuvent désormais se développer, en lien avec les outils nationaux que sont le dépôt légal, le CCFr et Gallica. Ceux-ci garantissent déjà une meilleure accessibilité des fonds (après la bibliothèque de Douai en 2010, celle de Valenciennes entrera dans le CCFr en 2011), une couverture accrue (l'archivage numérique de sites électoraux est expérimenté à la Bibliothèque de Lille depuis 2007) et un rayonnement plus large (la Bibliothèque numérique de Roubaix est entrée dans Gallica et les manuscrits carolingiens de l'ancienne abbaye royale de Saint-Amand, conservés à Valenciennes, seront mis en ligne par la BnF sur Europeana fin 2011).

Influencée par une tradition de coopération trop informelle et ponctuelle mais ancienne, ainsi que par l'évolution des pratiques et thèmes de recherche, la vision du patrimoine régional tend à dépasser le cadre institutionnel et à se détacher d'un régionalisme trop étroit. Au-delà de la conservation partagée des périodiques qui se met actuellement en place, la réflexion porte sur l'extension de la conservation à de nouveaux champs disciplinaires. Le secteur de la littérature Jeunesse, où les bibliothèques ont pu mesurer l'importance de la mise en commun à l'occasion de l'exposition « Enfance en Nord » de Liévin en 2001, pourrait ainsi se développer en lien avec le centre de recherche Robinson rattaché à l'Université d'Arras[4].

Il y a encore un long travail à fournir avant que les documents ne soient tous signalés à travers un portail facile d'accès et il faut faire face aux urgences comme la numérisation de la presse régionale, mais les bibliothèques du Nord, toujours dépourvues de Frab, sont d'une certaine manière habituées aux difficultés. Assiettes décorées ou boîtes de bêtises imprimées à Cambrai, marionnettes à Roubaix, dentelles à Valenciennes nourrissent l'envie ou la compassion selon le point de vue d'où l'on se place (valorisation ou conservation) ! Faut-il voir dans ces ensembles singuliers une curiosité anecdotique, ou bien y lire la marque d'une culture créative, productrice d'une richesse sans cesse renouvelée ? La revendication d'un chantier patrimonial collectif et multiforme est un enjeu de taille au moment où les bibliothèques espèrent voir leur travail enfin conforté par des structures pérennes de coopération.

Marie-Pierre Dion

4. Marie-Laure Fréchet, « Centre Robinson… », *Eulalie la revue*, n° 6 (janvier 2011), pp. 26-27.



François Casimir Pourchez, ***Description des réjouissances qui se sont faites en la ville de Lille, le 29 sept. 1729, et jours suivans, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin*** **(BM Lille).**

Patrimoine en bibliothèque : la BMC de Lille

En procédant à des achats réguliers, mais aussi grâce à des dons et legs importants, la Bibliothèque municipale classée de Lille a rassemblé un ensemble patrimonial de plus de 100000 documents d'une exceptionnelle richesse autant informative qu'esthétique et d'une grande variété de supports. Couvrant plus de dix siècles, il se décline en collections de manuscrits médiévaux, d'incunables, d'imprimés, d'estampes et d'affiches, de photographies et cartes postales anciennes, de périodiques, d'ouvrages extrême-orientaux, sans oublier un important fonds musical et des livres d'artistes et de bibliophilie contemporaine.

Si la bibliothèque patrimoniale d'aujourd'hui s'inscrit dans une continuité de l'accroissement et du signalement de ses propres collections, elle apporte sa contribution active aux catalogues collectifs et aux bases en ligne (CCFr, Patrimoine numérique – base du ministère de la Culture et son prolongement vers le portail européen Michael, base Enluminures de l'IRHT et de la Direction du livre). En 2010, le versement du fonds musical est venu enrichir à son tour la base Patrimoine du CCFr de plus de 2000 notices, mettant particulièrement en valeur les partitions du fonds de la Société du concert de Lille.

De l'écrin à l'écran

Ces dernières années, la bibliothèque a en outre accompli un effort significatif de valorisation muséale comme éditoriale en renouant avec une politique de grandes expositions et de publications : « La Reliure, Patrimoine artistique » et « Livres d'artistes » en 2004, « Le Blondel » en 2005 [5], « La Grèce des Modernes » en partenariat avec le Musée d'art moderne en 2007, « Nord' » avec la Société de littérature du Nord en 2008, « Psaumes » en 2010 avec les bibliothèques universitaires de Lille 3 et de l'Institut catholique.

Soucieuse de développer sa visibilité sur le web, elle s'est engagée en parallèle dans une politique de mise en valeur du patrimoine adossée au développement des technologies. En 2007, la bibliothèque numérique s'est élaborée sur des logiciels libres en collaboration étroite avec le service informa-

5. La publication associée à cette exposition, *Le Blondel, un regard photographique sur Lille au XIXe s.* a été recensée dans *Bibliothèque(s)*, n° 25, mars 2006, pp. 87-88.

tique de la ville. L'offre en ligne, une base de 10 000 images, renvoie à quelques 6 000 documents (manuscrits, photographies, estampes, plans, imprimés, presse) finement indexés et référencés suivant des formats normalisés de structuration de l'information assurant l'interopérabilité des données (images en Dublin Core/XML et notices de manuscrits et de fonds d'archives en EAD/XML). La souplesse d'interrogation et l'accès indifférencié *via* le portail de la bibliothèque ou les moteurs de recherche ont confirmé le succès de cette opération orientée tant vers le grand public que vers les chercheurs.

Quatre ans après, une refonte s'impose afin d'améliorer la navigation dans une base en forte croissance et de mettre en œuvre un entrepôt OAI-PMH pour le moissonnage des données et l'ouverture sur l'extérieur, en particulier Gallica. Satisfaire à cette exigence permettra à Lille de briguer le label ministériel de « bibliothèque numérique de référence ».

Dans le contexte du Nord – Pas-de-Calais et en regard de la cohérence et de la complétude des fonds, la construction d'un portail régional offrant un point d'accès unique aux collections numériques dispersées[6] apparaît comme le prochain chantier. Réalisations remarquables, les bibliothèques numériques de Valenciennes, de Roubaix et des universités (NordNum, PôLiB – bibliothèque patrimoniale virtuelle commune aux trois universités) ont d'ores et déjà accumulé une masse de documents et s'appuient sur un vrai savoir-faire dans le domaine de la numérisation, de l'archivage et de la mise en ligne de contenus. La création attendue d'un pôle de coopération documentaire associé à la BnF, le Pôle associé régional Nord – Pas-de-Calais, dans lequel la BMC de Lille déjà chargée du dépôt légal imprimeur pour la région est partie prenante, sera certainement le levier qui favorisera l'émergence d'un tel travail collaboratif en bibliothèque.

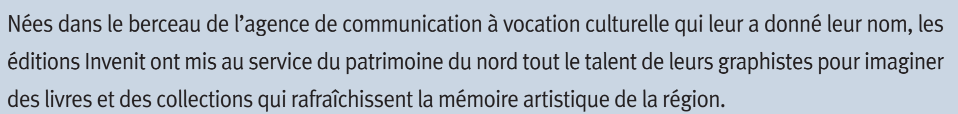
En attendant, la bibliothèque de Lille entend disséminer les contenus dont elle est dépositaire et favoriser l'accès à ses ressources numériques. La réflexion est engagée sur les services pour téléphones mobiles adaptés aux usages nomades et à la nouvelle « culture de l'écran ». L'exposition « Mondonville et la musique à Lille au XVIIIe siècle » met en œuvre les derniers développements de la technologie sans contact : à la présentation de partitions originales est associée, grâce à l'encodage de puces, l'écoute individualisée d'extraits musicaux sur terminaux NFC[7]. Le patrimoine aura sans doute beaucoup à gagner de cette rencontre surréaliste entre une puce et un manuscrit dans une vitrine d'exposition.

Isabelle DUQUENNE

6. Marie-Claude Pasquet et Pascal Allard, « Enquête sur les fonds numérisés en région : des mines à ciel ouvert dans le Nord – Pas-de-Calais », *Eulalie, la revue*, nº 6 (janvier 2011), pp. 22-23.

7. *Near Field Communication* : technologie de communication sans contact conçue pour les téléphones mobiles et utilisant une carte à puce comme la RFID.





ÉDITIONS INVENIT – LE PATRIMOINE RÉINVENTÉ

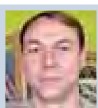
Nées dans le berceau de l'agence de communication à vocation culturelle qui leur a donné leur nom, les éditions Invenit ont mis au service du patrimoine du nord tout le talent de leurs graphistes pour imaginer des livres et des collections qui rafraîchissent la mémoire artistique de la région.

Du *Feu* de Barbusse, « réinterprété » par le dessinateur François Boucq, aux catalogues issus des collections de La Piscine de Roubaix (Cogghe, des peintres du Groupe de Roubaix – Delporte, Van Hecke – mais aussi les collections textiles) ou à la collection « Ekphrasis », les mots sont mariés aux images en toutes formes et tous formats. « Ekphrasis » donne carte blanche à un écrivain pour évoquer un tableau d'un musée de la région (au sens large) – dernièrement Sylvie Germain sur un Patinir de Cassel, Maurice Pons sur un Klee lillois, ou Ludovic Degroote sur un autoportrait d'Eugène Leroy – en d'élégantes plaquettes qui sont autant de dénicher des merveilles méconnues à l'invitation de guides sûrs qui lèvent ainsi un coin du voile sur leurs goûts intimes.

Le beau travail d'Invenit rayonne bien sûr au-delà de la région. Ainsi le Musée international des arts modestes de Sète leur a-t-il confié l'édition d'un superbe catalogue *Les territoires de l'art modeste* (12 vol. sous coffret) pour fêter ses 10 ans. *Sur le fil. Déviances textiles*, en donne une idée avec la présentation de travaux de canevas, macramé, broderies et autres tricots soudains soustraits à la sphère innocente du divertissement domestique et livrés aux thématiques autrement sulfureuses de la guerre ou de la pornographie… Une autre manière, non moins pertinente, de célébrer le patrimoine par ses marges. PL

Éd. Invenit, 19, rue du Bourg – 59320 Ennetières en Weppes
Tél. 03 20 82 12 18 / fax : 03 20 75 34 15 / contact@invenit-editions.fr

LAURENT LEMAÎTRE
Médiathèque départementale du Nord



Portraits des médiathécaires en joueurs de flûte

Rats de bibliothèque et petits rats de l'opéra, la médiathèque joue les joueurs de flûte et entraîne tout son monde. Musique, danse, slam... Si les arts vivants débarquent à la médiathèque, celle-ci sait aussi emmener son public hors les murs pour inciter à découvrir les offres de ses partenaires.

Dans le Nord comme ailleurs, les projets d'animations ou de médiations musicales tendent à se multiplier afin de répondre à une demande des usagers, de suppléer un manque ou de suivre les évolutions du métier de discothécaire que les nouvelles technologies ne manquent pas d'imposer. Dans cette optique, les arts vivants, dans ou hors les murs, semblent offrir de jolies perspectives d'avenir pour les espaces musicaux de nos médiathèques.



L'Opéra de Lille.

LOMME AUX (PETITS) RATS

Un an après la réouverture de l'Opéra de Lille en 2003, deux facteurs vont permettre la collaboration entre la médiathèque de Lomme et l'Opéra de Lille. En premier lieu, la volonté de Karine Desombre, responsable des relations avec les publics de l'Opéra, de faire venir des publics peu habitués à se rendre à l'Opéra pour des raisons souvent pratiques (éloignement, difficultés de stationnement en ville, etc.), volonté qui s'est traduite par la création des « bus-opéra » transportant les publics jusqu'à Lille. Des partenariats ont alors été noués avec les communes de Desvres ou de Quesnoy-sur-Deûle, par exemple. En second lieu, la volonté de Jean-Luc du Val, responsable de la communication et des collections cinéma et arts du spectacle à l'Odyssée, médiathèque de Lomme, de monter des projets autour de la danse, peu présente sur le territoire lommois. Médiathèque et Opéra de Lille vont alors décider de mettre en place deux bus-opéra par saison (l'un pour un opéra, l'autre pour un spectacle de danse), chacun prenant en charge le coût financier d'un bus.

Aujourd'hui, outre le transport, la médiathèque gère également les réservations, en fonction du nombre de places contingentées. Des tarifs très avantageux sont même proposés aux usagers lommois, puisque la municipalité a alloué une subvention de 30 % sur le prix des places, sans oublier le système des chèques crédit-loisirs instauré par la Métropole lilloise à destination des personnes ayant de faibles revenus et qui permettent d'obtenir une place pour un opéra contre deux chèques (un chèque se monnayant 1,50 €), ou un spectacle de danse en échange d'un chèque. Autant de mesures qui visent à « démo-



Charles Pennequin et MaFalPa à la Médiathèque de Lomme.

cratiser » l'opéra, en le rendant accessible à tous. Jean-Luc du Val n'hésite d'ailleurs pas à utiliser le réseau des maisons de quartier, mieux à même de relayer l'information auprès des populations en difficulté ou peu enclines à se rendre à l'Opéra, les fameuses « couches populaires ».

Le jour de la représentation, Jean-Luc du Val ou Karine Desombre sont présents dans le bus afin d'accompagner les usagers. En fonction du spectacle donné (opéra, danse, concerts du mercredi) ou de l'heure d'arrivée du bus, une visite des lieux est plus ou moins possible. Par contre, une rencontre avec un ou plusieurs artistes est toujours programmée, soit avant ou après la représentation, soit au moment de l'entracte. Ajoutons enfin que quelques jours avant la représentation, une séance de sensibilisation est proposée à la médiathèque pour les usagers ayant réservé leur place. Cette séance, animée par Karine Desombre, Jean-Luc du Val et parfois un artiste faisant partie du spectacle, offre l'occasion de découvrir l'œuvre, son histoire générale, son contexte historique, sa structure musicale, sa mise en scène, etc., par le biais d'écoute ou de visionnage d'extraits de l'œuvre. À la fin de la séance, les usagers peuvent même emprunter des documents (CD, DVD, livres), sélectionnés par les bibliothécaires, sur ou autour de l'œuvre en question.

Aujourd'hui, l'opération a permis de fidéliser certains usagers de la médiathèque de Lomme et d'ouvrir l'opéra au plus grand nombre. Mais globalement, la majorité des bénéficiaires ne se déplace à l'opéra que lors de la mise en place du bus-opéra, ce qui dans le même temps montre l'utilité de ces opérations de séduction !

Saint-Amand : le plus d'Octoplus

À la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux, le projet est tout autre. En effet, l'équipe de la sonothèque animée par Marc Poteaux, également directeur adjoint de la structure, s'est donnée pour mission de promouvoir les artistes régionaux ainsi que d'exploiter plus souvent l'Espace associé, salle de spectacle de 440 places, située à côté de la médiathèque. Naissent alors en 2005 les Rencontres soniques, chaque rencontre (deux par an) se composant de deux concerts suivis d'un temps d'échange avec le public. Cependant, avec l'instauration en 2006 – toujours à l'initiative de l'équipe de la sonothèque et toujours dans le but de promouvoir la scène régionale – du festival Octoplus, ces rencontres soniques seront abandonnées en 2008, l'essentiel des efforts se concentrant alors sur le festival.

UN RÉSEAU BIEN BORNÉ

En 2010, La Médiathèque départementale du Nord a fait l'acquisition de bornes Automazic[1]. Ces bornes ont été mises à la disposition, pour une durée de deux ans reconductible, de médiathèques qui fonctionnent en réseau et qui proposent à leur public une offre numérique (presse en ligne, autoformation, etc.). À ce jour, quatre médiathèques sont équipées d'une borne, pour l'ensemble de leur réseau : Anzin près de Valenciennes, Proville dans le Cambrésis, Annœulin pour la Haute-Deûle et Rumegies pour le réseau de la vallée de la Scarpe.

1. Cf. *Bibliothèque(s)* n° 36, déc. 2007, p. 45.

Octoplus, comme son nom l'indique, se déroule tous les ans en octobre, le premier samedi du mois. Il se déroule sur une seule journée durant laquelle se succèdent 7 à 8 groupes régionaux, ainsi qu'un groupe « tête d'affiche » d'envergure nationale afin d'attirer le public (comme Les Wampas, Les Fatals Picards ou encore Luke en 2010). Tous les groupes régionaux jouent l'après-midi, pendant quarante minutes environ, à l'Espace associé, à l'exception des deux derniers qui se produisent dans la salle d'animation de la médiathèque, d'une capacité d'accueil nettement plus réduite (50 places). Techniquement, cela permet de régler les balances pour le concert du soir. Stratégiquement, cela permet surtout de bien faire le lien entre la médiathèque et le festival.

Les groupes régionaux qui souhaitent participer au festival doivent impérativement envoyer un CD, ce qui offre l'avantage d'enrichir les collections de l'espace musical. Cependant, avec les nouveaux supports de diffusion de la musique, nombre de groupes n'enregistrent plus forcément de disques, préférant mettre en ligne leur musique sur des sites comme myspace.com ou créer leur propre site Internet, d'où la difficulté aujourd'hui pour la médiathèque de Saint-Amand d'obtenir des candidatures spontanées. Cependant, Octoplus constitue toujours une expérience enrichissante pour des groupes peu connus, d'autant que tous sont rémunérés.

Pour le public, seul l'accès au concert du soir est payant pour une somme relativement modeste (12 €). Le reste est entièrement gratuit. Malgré tout – et notamment les efforts déployés par l'équipe de la sonothèque et la qualité de la programmation –, Marc Poteaux ne cache pas les difficultés rencontrées à remplir l'Espace associé. Il tire en revanche une grande satisfaction des prêts de disques des groupes régionaux qui augmentent de manière souvent significative après leur passage à Octoplus. Un festival qui apporte donc indéniablement un plus.

Armentières en chansons

À Armentières – autre lieu, autre outil de médiation – la médiathèque de l'Albatros a initié des « ateliers chansons », ateliers d'écriture dont le but, selon les propres mots de Franck Gosset, responsable du secteur musique et arts vivants, « n'est pas de faire de la musique, mais de faire des chansons en français ». Ces ateliers d'une durée de trois mois (de janvier à mars) sont ouverts à tous les usagers de tous âges de la médiathèque et reviennent un samedi après-midi sur deux. S'ils n'ont pas la prétention de fournir des chefs-d'œuvre absolus, ils ont au moins l'ambition de permettre à chacun de s'exprimer et d'oser se mettre à nu en public. L'animateur de l'atelier n'écrit jamais à la place des stagiaires mais les aide à ajuster leurs textes et à ordonner leurs idées. Les stagiaires ne sont bien évidemment contraints à aucune production finale et peuvent travailler seuls ou à plusieurs.

Lors de la création du premier atelier chansons, en 2009, l'équipe de l'Albatros avait fait appel à une chanteuse professionnelle de la région, Juliette Kapla, atelier qui avait alors réuni huit personnes. Depuis, l'animation est orchestrée par Frédéric Crétel (discothécaire à l'Albatros, compositeur et membre du groupe Nic Nac) et des thèmes annuels sont à présent définis : La femme (2010), Le temps (2011). Lorsque les stagiaires (17 en 2011) sont eux-mêmes musiciens, ils peuvent composer leurs musiques sur leurs propres mots, ou composer pour les autres. Sinon, c'est très souvent Frédéric Crétel qui compose et accompagne les stagiaires sur scène. Car, à chaque fin d'atelier, une restitution publique est organisée dans l'auditorium de la médiathèque, sorte de mini-concert où chacun peut, s'il le souhaite, chanter, parler, slamer son ou ses textes devant un auditoire souvent surpris de la qualité des œuvres.

La médiation musicale est un atout incontestable pour nos médiathèques. Cependant, sans objectifs précis, à l'instar des trois exemples cités ici, la pertinence inhérente à la viabilité de toute entreprise de médiation semble bien illusoire. ■

ROUBAIX, LES SONS DU PASSÉ

Depuis 1982, le fonds local et régional sonore de la Médiathèque de Roubaix archive tous les enregistrements qui concernent la région Nord – Pas-de-Calais. Ces archives concernent les œuvres des auteurs, compositeurs, interprètes locaux, ainsi que les productions des studios, des collectivités territoriales, voire des offices de tourisme de la région. Sans oublier les œuvres nationales dont le thème est local (comme *Mademoiselle from Armentières*).

MUZZIX EN MÉDIATHÈQUES

Muzzix est né en 2010 de la fusion de deux collectifs de musiciens actifs depuis 1998, le Crime (musiques expérimentales, improvisées, contemporaines) qui comprend un grand orchestre animé par Olivier Benoit, La Pieuvre ainsi que de nombreuses sous-formations, et Circum (jazz contemporain). Muzzix réunit plus de 30 musiciens. La création musicale est son premier objectif, mais l'association s'est dotée également de la compétence de programmation, au cours de l'année et *via* un festival (Muzzix) désormais printanier, et de sensibilisation, *via* des ateliers, des concerts de découverte, etc.


© Lise Cazé

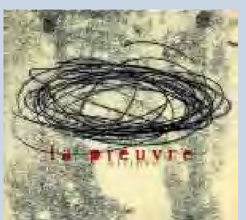
Julien Favreuille à la Médiathèque de Roubaix.

Le travail du Crime puis de Muzzix s'exporte aussi puisque des collaborations régulières ont pu se développer avec le Grim à Marseille, Musique-Action à Vandœuvre-les-Nancy, les Instants chavirés à Montreuil et jusqu'au Free Music d'Anvers. Mais les médiathèques de la région font aussi partie de son paysage. Yanik Miossec raconte :

« Assez tôt dans son développement, le Crime a pu jouer à la médiathèque de Villeneuve d'Ascq (carte blanche en 2000, lors d'une manifestation littéraire pour raconter l'histoire des Trois petits cochons, *dans une version mêlant texte et improvisation musicale, exposition des photos de concerts du photographe-musicien Philippe Lenglet accompagnée d'une prestation du quintet de guitares Electric Cue dont il est membre, concert de Michel Doneda et Olivier Benoit lors d'une résidence itinérante dans la métropole lilloise…). Mais les relations avec les médiathèques se sont encore resserrées à partir de la 8e édition du festival Muzzix. En effet, les musiques que nous défendons, qu'elles soient improvisées, expérimentales, contemporaines, voire même de jazz contemporain, très mal diffusées (voire pas du tout) dans les médias, restent très peu connues, souffrant même d'une image d'élitisme bien imméritée. Nous avons donc développé en amont du festival proprement dit la série Prezzix dont l'idée est de se produire dans des lieux permettant des rencontres avec un autre public que celui qui fréquente les salles dites spécialisées,* via *des associations, des cafés, des galeries et, donc, des médiathèques : à Lomme (Charles Pennequin et MaFalPa), Armentières (pour un BD-concert), Villeneuve d'Ascq bien sûr (Nicolas Mahieux, Ivann Cruz), avant sa fermeture pour travaux, et Roubaix où des relations suivies ont permis d'y présenter les Prezzix (Christian Pruvost, Nicolas Mahieux, Raphael Godeau, Julien Favreuille au fil des années), et d'y reprendre le BD-concert évoqué plus haut réunissant Peter Orins (batterie, électronique), Virginie Vidal et François Duprat (crayons) le 27 mai dernier. »*

La Pieuvre : *La Pieuvre 1999-2005* (2006, HeliX LX001) ; *Ellipse* (2007, HeliX LX 002). Christian Pruvost, *Ipteravox* (2009, HelX LX 003) ; Olivier Benoit, *Serendipity* (2011, HeliX LX 004).





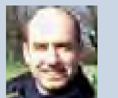




Quatre jalons : un large panorama couvrant, en deux CD, cinq années de concerts de La Pieuvre saisie dans sa maturité : paysages fourmillants, masses versicolores, lentes métamorphoses où toujours prévaut le collectif ; une œuvre imposante – *Ellipse* – qui offre une véritable expérience d'écoute où l'on éprouvera avec son corps le passage de la pure durée au temps pulsé, puis scandé, dans un développement rigoureux, au croisement, si l'on veut, de Rhys Chatham et de John Cage ; et deux solos emblématiques : un impressionnant enregistrement-manifeste où Christian Pruvost, sur les traces de Bill Dixon et d'Axel Dörner, réinvente la trompette selon toutes les virtualités de son corps sonore, et celui d'Olivier Benoit qui, calmement, dissèque avec rigueur une guitare envisagée comme la rencontre fortuite de cordes et de micros dans un champ magnétique. Un autre Nord, assurément. P.-L. Renou

Muzzix, 42 rue Kuhlmann – 59000 Lille / Tél.-fax : 03 20 35 01 72 / contact@muzzix.info
http://muzzix.info **(et pour les archives :** http://crimeasso.free.fr**)**

JEAN-LUC DU VAL
Médiathèque de Lomme



BRIGITTE LUCHE
Responsable territoriale du site de Flandre
Médiathèque départementale du Nord



Les bibliothèques et la deuxième naissance du cinéma

Loin de porter concurrence aux exploitants de cinéma en salle, l'offre développée par les médiathèques a souvent pallié les déficiences du réseau commercial. La preuve en Nord – Pas-de-Calais où, dans l'urgence, des formations ont même émergé de façon informelle.

HISTORIQUE, CONTEXTE

Il y a dix ans, la région Nord – Pas-de-Calais souffrait d'un déficit en matière d'équipements culturels de proximité et structurants : bibliothèques, salles de cinéma[1]. Grâce à l'action volontariste de certains élus, accompagnés dans leur démarche par la Drac Nord – Pas-de-Calais, le retard a été en partie comblé en ce qui concerne les médiathèques, notamment dans les villes de 10 000 à 50 000 habitants[2]. Tous ces équipements sont dotés de collections cinéma sur support DVD et disposent de salles permettant d'organiser des projections et des rencontres avec des réalisateurs.

Si la construction de bibliothèques semble se poursuivre, il n'en va pas de même pour les salles de cinéma, soumises il est vrai à des contraintes économiques fortes. Ainsi, la métropole lilloise et ses 1,5 million d'habitants, bien que correctement dotée en salles, souffre de disparités qui commencent seulement à être gommées : Roubaix (100 000 hab.) n'est dotée d'un cinéma que depuis cinq ans, Tourcoing depuis quelques mois. Quelques gros complexes cinématographiques ont vu le jour en périphérie (Lomme, Villeneuve d'Ascq). Cette situation a paradoxalement favorisé l'émergence de salles aux statuts particuliers – Le Fresnoy (Tourcoing), le Kino ciné (Villeneuve d'Ascq), l'Univers et l'Hybride (Lille) – qui proposent des films rarement montrés, et notamment des films documentaires. Dans le reste de la région – pourtant très urbanisée –, on déplore un manque de lieux de projection. L'agglomération de Lens-Liévin (250 000 hab.), par exemple, n'offre qu'un seul multiplexe à Liévin et deux salles indépendantes membres du réseau De la suite dans les images à Avion et Harnes.

Cette répartition inégale a permis le développement de structures associatives permettant de coordonner les salles indépendantes et de promouvoir le cinéma en milieu rural.

De la suite dans les images[3] fédère des salles de cinéma indépendantes dans toute la région et propose des projections régulières de films en avant-première à l'attention des exploitants de salles, du conseil et de l'accompagnement pour l'accueil d'intervenants, des opérations de communication… Cinéligue Nord – Pas-de-Calais[4] accompagne les mairies des communes rurales dans leur volonté de proposer des projections dans des communes dépourvues de salles de cinéma,

1. Sur le contexte général sous-jacent à cette relation d'une expérience en région, voir : *Bibliothèque(s)*, « Cinéma », n° 45, juillet 2009.

2. Cf. *supra*, Anne Verneuil, « Onze médiathèques au Septentrion », pp. 12-19.

3. De la suite dans les images, 20 rue Georges-Danton – 59000 Lille : www.delasuitedanslesimages.org.

4. Cinéligue, 104 rue de Cambrai – 59000 Lille : www.cineligue-npdc.org.

créant ainsi avec le soutien de la Drac des « points cinéma » pour une programmation exceptionnelle (fêtes de fin d'année…) ou régulière. En outre, Cinéligue est missionnée sur le dispositif Apprentis et lycéens au cinéma.

C'est dans ce contexte que quelques bibliothèques et salles de cinéma se sont lancées dans l'aventure du Mois du film documentaire.

Le Mois du film documentaire : une région pionnière

Le ministère de la Culture a confié à l'association Images en bibliothèques[5] le soin de créer une manifestation d'envergure nationale – voire internationale – pour valoriser le cinéma documentaire. En 2000, le Mois du film documentaire[6] était né ! Aussitôt, bon nombre d'équipements (bibliothèques, musées, associations culturelles) de la région se sont montrés intéressés par le projet et se sont régulièrement rencontrés, sous l'impulsion de la Drac et de ses conseillers Livre et lecture et Cinéma et audiovisuel. Depuis lors, c'est Heure exquise ![7] (Centre international des arts vidéo) qui coordonne la mise en place de la manifestation et impulse une dynamique à l'échelle de la région.

Des réunions entre les différents participants sont organisées trois fois par an dans des lieux différents dans le but de susciter les échanges, les conseils entre programmateurs, mais aussi de favoriser le partenariat des structures au sein d'une même collectivité. C'est également lors de ces réunions que sont élaborés les outils de communication, notamment la plaquette répertoriant par ville les séances proposées (film + débat). Ce mode de fonctionnement a particulièrement séduit Images en bibliothèques qui a, depuis, invité les autres régions de France à s'inspirer de cette organisation souple et informelle pour créer l'ensemble des coordinations régionales.

Au fil du temps, un petit groupe de fidèles motivés (qui ne demande qu'à s'élargir !), d'à peine dix personnes, s'est constitué afin de réfléchir à l'organisation de la soirée de lancement du Mois du film documentaire : choix du lieu, de la programmation, déroulé des événements… Et lors d'une réunion de bilan début 2009, les participants se sont posé les questions suivantes : comment les bibliothécaires peuvent-ils avoir accès à la production cinématographique (création, production, diffusion, distribution, édition) ? Comment les usagers des bibliothèques appréhendent-ils la richesse des fonds de films documentaires ? Comment s'y retrouvent-ils dans le classement ?

Et la lumière fut ! Nous avions tous besoin de formation !

Au-delà de l'événement

Comme l'offre de formation dans ce domaine était assez faible au niveau local, la coordination a pris la décision de la mettre en place elle-même. Problème : le groupe, informel, ne disposait pas de structure administrative et financière lui permettant de gérer un budget (défraiement des intervenants et locations de films). C'est donc la Drac qui a subventionné MédiaLille (centre régional de formations aux bibliothèques) afin que le projet puisse se concrétiser. Très vite, un consensus s'est porté sur le contenu du programme et sa durée, en faisant appel aux ressources locales. La formation devait être gratuite, se dérouler dans une médiathèque et un cinéma et s'adresser aux bibliothécaires, aux programmateurs de salles de cinéma et aux étudiants. La ville de Marcq-en-Barœul, dans la proche banlieue de Lille, a été retenue car elle possédait deux atouts de taille : la Corderie, une médiathèque flambant neuve équipée d'un auditorium, et une salle de cinéma : le Colisée-Lumière.

Cette première formation s'est déroulée sur deux jours (22-23/10/2009). Animée par Hélène Desplanques, réalisatrice de *Liquidation totale* qui fut projeté en avant-première, la première journée à la médiathèque (avec repas au beau milieu des collections…) permit d'aborder l'histoire du cinéma documentaire et sa définition à la croisée des genres. Elle se conclut avec *The cat, the reverend and the slave* (Alain Della Negra et Kaori Kinoshita), en présence des réalisateurs et d'Estelle Caron, présidente d'Images en bibliothèques. Le deuxième jour se partageait entre la médiathèque où, après un état des lieux de la diffusion en région, une table ronde modérée par Isabelle Gérard-Pigeaud (CNC) aborda la question de la médiation. Au cinéma, l'après-midi fut dévolue à une carte blanche à Olivier Sarrazin, président de la Société des auteurs réalisateurs de films indépendants en région (Safir) qui présenta deux documentaires issus de la production régionale : *Les Habitants* (Frédéric Touchard) et *Soleil solitudes* (Yohan Laffort) en présence des réalisateurs. Ces deux journées associèrent constamment producteurs, réalisateurs, bibliothécaires et programmateurs de salles de cinéma.

Le succès de ce coup d'essai (50 participants heureux et comblés !) permit à la coordination de poursuivre ces actions de formation en 2010, en trois journées cette fois, réparties dans l'année et sur l'ensemble du territoire régional. Des journées de formation bâties sur un modèle unique : projection le

5. Images en bibliothèques, 21 rue Curial – 75019 Paris : www.imagesenbibliotheques.fr.

6. www.moisdudoc.com. Cf. Estelle Caron, « Le Mois du film documentaire, 10 ans déjà », in *Bibliothèque(s)*, n° 45, juillet 2009, pp. 32-33.

7. Heure Exquise ! BP 113, Le Fort, rue de Normandie – 59073 Mons-en-Barœul : ww.exquise.org.

matin, dans une salle de cinéma, d'un film en avant-première et d'un film issu des collections d'une bibliothèque ou d'Heure exquise ! sur la même thématique, l'après-midi étant réservé aux débats et échanges avec les participants en présence d'un professionnel du cinéma. Les sessions 2010 se sont déroulées en mai à Caudry (59), en juin à Bray-Dunes (59) et en septembre à Courrières (62). Ces journées « délocalisées » ont permis de toucher un public de proximité, au-delà des irréductibles fidèles qui participent à toutes les journées. On déplore toutefois une quasi-absence des programmateurs de salles, le public étant principalement constitué de bibliothécaires.

Ces journées ont encouragé certaines structures (bibliothèques de Courrières et de Saint-Omer) à participer pour la première fois au Mois du film documentaire, aidées en cela par la publication d'un catalogue édité par la Safir[8]. Cette association regroupe des réalisateurs qui résident et/ou travaillent dans la région ; elle souhaite que publics et réalisateurs se rencontrent autour des films, convaincus de l'importance des échanges directs. Une projection-rencontre dans une médiathèque : bien mieux que la diffusion de leurs films à 1h du matin sur une chaîne de télévision en dépit du nombre moindre de spectateurs ! Cette initiative issue des journées de formation propose un interlocuteur et un forfait uniques pour la fourniture du film, le droit de projection, le droit d'utiliser le matériel promotionnel disponible, la présence du réalisateur.

Et on recommence en 2011 !

8. À télécharger sur le site d'Eulalie : www.eulalie.fr/spip.php?article3628.

DR

DR

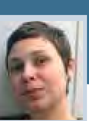
DIRECTRICES DES AFFAIRES CULTURELLES, LE NOUVEAU JOB DES BIBLIOTHÉCAIRES

Séverine Vasse et Valérie Barbage, DAC à Noyelles-sous-Lens et à Saint-Amand

Séverine Vasse et Valérie Barbage aiment les défis. Elles ont toutes deux décidé de relever celui de la prise de nouvelles missions autrefois dévolues aux directeurs d'affaires culturelles (Dac). Elles ne sont pas les seules dans la région car nombre de collectivités dotées de plusieurs équipements culturels sur leur territoire décident de confier la responsabilité de l'action culturelle dans son ensemble à leurs directeurs de médiathèques. Manque de moyens pour recruter un Dac ? Mise en cohérence des actions culturelles des différents services municipaux ? Volonté d'innovation pour capter de nouveaux publics ? Les réponses sont multiples et les raisons diverses car liées aux attentes spécifiques des élus de chaque collectivité.

En 2008, la nouvelle équipe municipale de Noyelles-sous-Lens (62, 7 000 hab.) confie à Séverine un pôle comprenant les services culturels, le service jumelage, celui des fêtes et des associations. On aborde ici la notion de « culture » au sens large mais surtout celle de « publics » au sens global du terme. La même année à Saint-Amand (59, 17 500 hab.), Valérie coordonne les services culturels, les écoles de danse, d'arts plastiques et de musique, la programmation du cinéma, du musée et celle du service patrimoine. Un défi qui demande beaucoup de compétences et une sacrée personnalité. D'ailleurs, on pourrait suivre Séverine dans une expédition arctique tant elle inspire l'énergie et la méthodologie de projet. Quant à Valérie, sa douce détermination et une solide formation ont intéressé ses recruteurs. Leurs nombreuses années d'expérience respectives dans le domaine des médiathèques leur donnent une base solide pour proposer des actions adaptées à la population de leur territoire. Leur métier de bibliothécaire leur a également donné l'habitude de développer des partenariats variés. Elles ont en plus l'envie d'innover et d'inventer de nouvelles formes de diffusion de la culture en s'appuyant sur la mutualisation des ressources du territoire. *« Ce qui est intéressant,* dit Valérie, *c'est le regard global qu'on peut avoir sur les pratiques culturelles d'une collectivité, et de découvrir de nouveaux publics – surtout des non-publics – pour adapter l'offre au territoire. »* Séverine la rejoint en ajoutant *« la diversité des dossiers à traiter et les multiples compétences de mes collègues sont enrichissantes »*. Et ce genre de poste nécessite de trouver le bon équilibre entre le temps d'investissement dans les actions et le temps de réflexion nécessaire à l'évaluation et à la coordination d'équipes mixtes. *« Il faut accepter qu'on ne peut tout faire et éviter le piège du saupoudrage »,* dit Séverine. Une mission qui demande de l'énergie et la capacité de déléguer les projets, si toutefois la collectivité employeur n'a pas sous-estimé les moyens humains nécessaires à l'exercice d'une telle mission. Elles ont toutes deux obtenu une direction adjointe pour la médiathèque mais n'ont pas réussi à se détacher totalement du métier de bibliothécaire. *« C'est le domaine dans lequel je me ressource et je m'épanouis le plus »,* confie Séverine. Et Valérie d'ajouter qu'au fond *« c'est la notion de service public culturel au sens large »* qui leur correspond. Christel DUCHEMANN

Mathilde Buisine
Pôle Lecture publique Jeunes
Médiathèque municipale de Tourcoing (59)



Les Sorcières font leurs commissions en région

Si on vous dit « chapeaux pointus »… et que vous répondez « turlututu » ou « carnaval de Dunkerque », c'est que vous n'y êtes pas du tout. Si les Sorcières sont ici dans l'air, c'est qu'enfourchant le balai de la participation, elles ont décentralisé sabbats et débats en Nord – Pas-de-Calais…

Décerné depuis 1986 par l'Association des librairies spécialisées jeunesse (ALSJ), en partenariat avec l'ABF depuis 1989, le prix Sorcières distingue chaque année une œuvre de la littérature Jeunesse[1]. Des « commissions Sorcières » ont vu le jour dans différents groupes régionaux de l'ABF dans le but d'élargir les actions organisées autour de ce prix (rencontre des auteurs primés en bibliothèques, journées de formation sur le livre jeunesse, etc.).

Naissance d'une commission régionale

Dans le Nord – Pas-de-Calais, c'est fin 2009 que la commission Sorcières est née sous l'impulsion de Dominique Arot, alors président du groupe régional et président national. Un appel a été lancé, auquel 12 professionnelles des bibliothèques ont répondu avec enthousiasme, enfourchant leur balai sans hésitation *(cf. encadré p. 54)*. Ce groupe s'est fédéré autour de la librairie Le Bateau livre, seule librairie de la région adhérente à l'ALSJ. Son libraire, Gonzague Steenkiste, fait partie du jury national du prix Sorcières : *« Il était important qu'une commission soit créée dans la région, dans un souci de représentation des bibliothèques du territoire. Cela va dans le sens d'une plus grande démocratie autour du vote pour l'attribution des prix. »*

La commission régionale contribue en premier lieu à élaborer la liste des titres soumis aux votes dans les différentes catégories : albums tout-petits, albums, premières lectures (tous genres confondus), romans 9-12 ans, romans ados, documentaires et prix spécial. Elle lit les ouvrages sélectionnés à tous les stades de la constitution de la liste. La commission régionale se réunit pour échanger ses impressions sur ces titres en amont des réunions nationales, auxquelles une représentante des Sorcières de la région est déléguée comme son porte-parole.

De création récente dans l'histoire du Prix Sorcières, les commissions régionales participent également à la réflexion sur l'organisation même du prix pour harmoniser les pratiques des différents groupes (notamment sur les modalités du vote). Cette réflexion sera d'autant plus importante si le principe d'une participation au prix par le biais d'une commission se généralise dans tous les groupes ABF régionaux. Tout cela s'inscrit dans la perspective plus vaste de faire vivre le prix partout en France, en le faisant évoluer avec son temps.

Pour faire vivre ce prix, les membres de la commission s'engagent à valoriser les ouvrages primés (et ceux qui

1. Cf. Olivia de la Panneterie, « Nos Sorcières bien aimées », *Bibliothèque(s)*, n° 29, oct. 2007, p. 38 ; et sur les derniers palmarès : Prix Sorcières 2010 : *Bibliothèque(s)*, n° 49, mars 2010, pp. 48-49, et n°55, mars 2011, pp. 6-7.

DEVENIR SORCIÈRE


© M. Buisine

Les Sorcières nordistes font sensation au salon .

• Qu'est-ce qui fait qu'un jour on se transforme en sorcière ?

L'amour de la littérature Jeunesse, d'abord : dans un domaine où paraissent de plus en plus de nouveaux titres chaque année, c'est un bon moyen de rester à l'affût et de ne pas passer à côté d'œuvres de qualité. On aiguise alors son sens critique avec une attention toute particulière, l'analyse se veut plus fine, tout en restant à l'écoute de ses émotions : autant d'atouts pour l'exercice quotidien du métier de bibliothécaire. Et quelle joie lorsqu'on repère les pépites de la production contemporaine !

Viennent ensuite le plaisir de les faire découvrir, la volonté de les défendre passionnément, la fierté de les avoir portées jusqu'à la reconnaissance finale…

Et pour finir, l'envie (et le devoir !) de partager toute cette richesse avec les publics des bibliothèques, petits ou grands, de leur faire connaître les acteurs de cette magnifique fabrique de rêves.

• Trois commissions Sorcières en région, combien demain ?

L'ABF-Lorraine, qui a constitué un groupe de travail en lien direct avec la commission nationale depuis le mois de novembre 1999, propose un élargissement des actions entreprises autour du prix Sorcières en organisant des rencontres avec les auteurs primés dans différentes bibliothèques de la région et des journées de formation autour du livre de jeunesse. Initiative qui révèle que le prix peut être à l'origine de propositions neuves, qu'il évolue, se développe et élargit son impact. L'ABF-Aquitaine a suivi cette action depuis 2003 et l'ABF Nord – Pas-de-Calais emboîte le pas de ces consœurs en 2009.

• Les membres de la commission Sorcières NPDC

Mathilde Buisine (BM de Tourcoing), Christel Duchemann (MdN site du Valenciennois - Avesnois), Céline Lechaux (Plan Lecture – BM de Lille), Hélène Brochard (BM de Lille), Tiphaine Rouvray (BM d'Anzin), Marie-Noëlle Dehondt, Isabelle Desfontaisnes (réseau des médiathèques de la CCRVS), Nathalie Bailly, Corinne Telmat (BM de Lomme), Marie-Claire Vandevelde (MdN site de Flandre), Isabelle Gosselin (BM du Touquet), Anne Tillard (BM de Mons-en-Barœul).

Pour rejoindre la (sara)bande des Sorcières du Nord – Pas-De-Calais : Mathilde Buisine – **mbuisine@ville-tourcoing.fr**

étaient en lice) et à promouvoir leurs auteurs dans leur structure respective. Cela peut prendre la forme d'un simple présentoir, de séances spéciales de l'Heure du conte, de lectures à voix haute, d'expositions… jusqu'à la venue des auteurs pour une rencontre avec le public. Mais on peut aussi faire travailler son imagination pour inventer des formules – magiques ? – originales et inédites : tout est bon pour faire connaître le prix auprès du public ! Car s'il est reconnu dans le microcosme de la lecture publique et de la littérature Jeunesse, il faut bien avouer que nombreux sont ceux qui ignorent encore son existence…

Plusieurs grands moments ponctuent l'année d'une sorcière : la découverte des cinq titres nommés dans chaque catégorie issus des votes des bibliothèques et librairies, celle des lauréats élus par le jury national (sans oublier l'affiche réalisée par un illustrateur de renom) et enfin, bien sûr, la remise des prix aux auteurs, à l'occasion du Salon du livre de Paris – moment intense auquel une délégation de Sorcières « Ch'ti » a pu assister.

Le prix est bien sûr au cœur des discussions entre les Sorcières, mais pas seulement : il fournit aussi l'occasion d'échanges professionnels autour du livre Jeunesse et de

sa place dans les bibliothèques, des animations organisées dans les différents lieux, et plus généralement de discussions sur le métier de bibliothécaire. La présence d'un libraire, partenaire privilégié, permet aux deux professions interdépendantes et complémentaires de mieux se connaître. Le prix Sorcières, prix national, permet donc de tisser du lien au niveau local et de créer de nouveaux réseaux de partenaires qui, par leur diversité d'horizons géographiques, de parcours professionnels, de taille et type de structures, en font toute la richesse.

QUESTIONS À GONZAGUE STEENKISTE, LIBRAIRE AU BATEAU-LIVRE, À LILLE



Gonzague Steenkiste.

• Depuis combien de temps faites-vous partie du jury du prix Sorcières ?

Gonzague Steenkiste : Ce n'est que la deuxième année que je suis membre du jury. Je votais auparavant pour le prix Sorcières au même titre que les 51 autres librairies jeunesse participantes. C'est un concours de circonstance qui m'a donné envie de m'investir davantage, au moment où une « crise » bouleversait l'univers du prix Sorcières, remettant en cause son existence même. Je me suis ému de la possible disparition de ce prix, qui compte beaucoup dans l'activité de l'ALSJ, même si l'association développe de nombreuses autres actions : la publication de *Citrouille* (en version papier et numérique), la quinzaine des librairies jeunesse, le prix du premier album…

• Pourquoi vouloir défendre ce prix… à tout prix ?

Même si on ne compte plus les prix littéraires qui fleurissent année après année dans le paysage, je trouve que le prix Sorcières se détache du lot et méritait d'être sauvé. Tout d'abord, par sa longévité, c'est un prix historique[1], c'est aussi un prix qui a une visibilité nationale et, surtout, c'est un des rares qui réunit deux professions étroitement liées : les libraires et les bibliothécaires.

• Que représente ce prix pour un libraire ? Quel impact a-t-il sur la vie de la librairie ?

Je suis hyper content de m'être lancé dans l'aventure, je me sens bien dans cette action. Le prix me donne l'occasion de mettre en valeur et de défendre des livres coups de cœur, de sortir des « marronniers » de librairies pour les vitrines et les présentations (le printemps, la fête des mères…), de prendre du recul avec ce quotidien du libraire. Cela me permet de traiter de thématiques plus profondes, plus réfléchies et de faire quelque chose en commun avec d'autres libraires. Le prix n'a pas beaucoup d'impact sur les ventes, il n'engendre pas de réelles retombées commerciales pour les éditeurs (qui le savent bien). C'est plutôt une reconnaissance du monde professionnel. Par contre, parmi mes activités, j'organise des comités de lecture pour les bibliothécaires deux fois par an (à Lille et à Hénin-Beaumont) : là, je sens que depuis que je suis membre du jury du prix Sorcières, mon regard est beaucoup plus acéré sur les publications. Je m'interroge sur ce qui fait la différence entre un bon livre et un livre qu'on a envie de propulser jusqu'à l'obtention d'un prix.

Je me suis rendu compte il y a un an ou deux, en ressortant toutes les affiches depuis l'origine du prix pour décorer la librairie, que tous les livres sélectionnés s'inscrivent dans le temps ; je suis très sensible à ça. Le dernier livre d'Hervé Tullet[2] en est la parfaite illustration : c'est un livre qui interroge la notion d'interactivité avec le support à l'ère des tablettes numériques, tout en jouant avec simplicité et de manière universelle avec le lecteur.

Pour moi, le livre qui mérite le prix Sorcières est un livre qui vit avec son temps et qui s'inscrira durablement dans le temps.

1. 25 ans d'existence cette année.

2. Hervé Tullet, *Un livre*, Bayard Jeunesse, 2010 – Prix Sorcières 2011, catégorie « Tout-Petits ».

Corinne Leblond
SCD de l'Université d'Artois



BU, la nouvelle vague

L'évolution continue des structures universitaires, du paysage documentaire et informationnel et des attentes des différents utilisateurs, nécessitait de repenser le fonctionnement des SCD en s'inspirant, par exemple, du modèle des *learning centers*. Ainsi, à Villeneuve d'Ascq, Dunkerque, Vaucelles en Nord – Pas-de-Calais…

Les services communs de documentation (SCD) ont pour missions essentielles de constituer des collections de référence dans les domaines concernés par l'enseignement, la recherche et la diffusion des connaissances ; or, les modalités de leur mise à disposition des usagers ont été profondément modifiées tant par les nouvelles technologies de l'information et de la communication que par l'augmentation exponentielle des ressources électroniques, gratuites et onéreuses.

Dans le mouvement

Les équipes des SCD exercent leurs missions dans un contexte professionnel caractérisé par des changements d'envergure liés aux enjeux d'optimisation des moyens et d'amélioration constante des services rendus aux usagers. Ces mutations induisent une transversalité toujours plus indispensable des fonctions et des projets mis en œuvre. Citons pour exemple de ces évolutions le pilotage de la documentation en matière de ressources électroniques au sein du Pres (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur Lille Nord de France – périmètre des six universités publiques) afin d'optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution des ressources électroniques. Les démarches communes envisagées sont les suivantes :

- mise en place d'un observatoire des usages du numérique ;
- valorisation de la production documentaire scientifique ;
- organisation concertée des formations à la méthodologie documentaire ;
- bibliothèque numérique régionale ;
- interconnexion des catalogues sur la base du Visual Catalog.

Face à l'évolution continue des structures universitaires, du paysage documentaire et informationnel et des attentes des différents utilisateurs, le développement de leurs compétences ne cherche plus à répondre ponctuellement à des changements particuliers mais s'inscrit dans cet environnement toujours en mouvement. Ainsi, la médiation s'est désormais installée au cœur des activités des bibliothécaires pour faire face, grâce à divers dispositifs d'organisation de l'information, à la complexité croissante des données et des parcours de recherche documentaire. L'apparition des fonctionnalités de recherche fédérée et de mise en lien des différentes sources proposées (émergence des portails documentaires et des catalogues 2.0) constitua une première étape. Le constat de difficultés persistantes ressenties par les usagers pour s'approprier ces nouveaux outils et acquérir les processus pour réussir dans leurs recherches d'information a suscité une nouvelle vague de réflexion et d'expérimentation en vue d'intégrer pleinement l'usager dans le fonctionnement et dans les projets de développement des BU.

C'est dans ce contexte qu'est apparu un nouveau concept qui modélise la structuration d'établissements documentaires pour placer en leur centre les besoins et attentes des usagers : le *learning center*. L'enjeu est de déterminer les points d'articulation entre l'offre et la demande afin de proposer une typologie des services propre à éliminer les incompréhensions, enrayer les attitudes de fuite ou d'évitement et aboutir à une véritable coopération documentaire répondant pleinement à l'expression des intérêts partagés. En cherchant à rendre le savoir accessible à tous et à mettre la totalité des collections (papier et numériques) à la disposition de chacun, on mise tout particulièrement sur l'accueil et l'accompagnement des usagers de tous statuts.



Image de synthèse du projet de Learning Center Innovation à l'Université Lille 1.

Sur la vague, revue de détail

S'appuyant sur les réalisations exemplaires – américaines, britanniques, néerlandaises ou issues de Suisse (signalons la première réalisation dans ce domaine en Grande-Bretagne, en 1996, à l'Université de Sheffield Hallam ou encore le Rolex learning center de Lausanne) –, la région Nord – Pas-de-Calais a ainsi placé au cœur de son projet de développement des accès au savoir la mise en œuvre d'un réseau de *learning centers* autour de quatre thématiques spécifiques :

- les faits religieux à l'Abbaye de Vaucelles (près de Cambrai) ;
- l'innovation à l'université de Lille 1 ;
- l'archéologie/égyptologie à l'université de Lille 3 (site Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq) ;



Projet de réhabilitation de la Halle aux sucres à Dunkerque pour accueillir l'un des *learning centers* de la Région.

• la ville durable à Dunkerque (au sein de la Halle aux sucres).

Projets impulsés par le conseil régional Nord – Pas-de-Calais, ces *learning centers* sont inscrits au contrat de projets État-région 2007-2013 et dans le Plan campus. Les objectifs fixés pour les *learning centers* à maîtrise d'œuvre universitaire dans le cadre des investissements du Campus Grand Lille sont représentatifs des finalités poursuivies par ces nouveaux centres du savoir pour tous :

• **Pour le *learning center* Innovation** ayant pour maître d'œuvre l'université de Lille 1 :

– « Permettre d'accéder aux nouvelles connaissances, de se les approprier, de développer sa culture scientifique ;

– favoriser une attitude positive envers la science, l'esprit d'innovation et donc impulser de nouvelles dynamiques ;

– enrayer le désintérêt progressif des jeunes pour les études et les métiers scientifiques et techniques ;

– contribuer au développement de l'écosystème régional de l'innovation ;

– favoriser l'interfaçage entreprises-laboratoires, entreprises-formations ;

– mettre à disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des entreprises des outils pour une formation et une recherche aux plus hauts standards internationaux ;

– promouvoir la science auprès du grand public et des futurs étudiants (lycéens, collégiens) : visites guidées, privilégiant l'interactivité, en relation avec les dispositifs actuels de promotion des sciences (science itinérante, fête des sciences...) mais aussi auprès des entreprises, avec la cible particulière des PME et des étudiants des établissements de l'enseignement supérieur régional ;

• valoriser l'offre de formation et ses débouchés ainsi que les métiers liés à la science, à la valorisation, à la technologie, à l'activité des pôles d'excellence et de compétitivité. »

• **Pour le learning center Archéologie/égyptologie** ayant pour maître d'œuvre l'université de Lille 3 :

– « La médiation et la médiatisation des connaissances scientifiques produites par les partenaires ;

– le développement d'actions de formation et de professionnalisation aux métiers de l'archéologie ;

– la mise en réseau d'instruments de travail communs de recherche et de documentation relevant d'institutions différentes ;

– la valorisation du potentiel de la recherche menée par les professionnels de la région Nord – Pas-de-Calais et leurs collaborateurs en permettant le développement de réseaux régionaux, nationaux, européens et internationaux de coopération scientifique ;

– la promotion des recherches archéologiques menées par les chercheurs et institutions de la région dans le domaine de l'étude des sociétés anciennes et civilisations du passé à l'échelle régionale, nationale et internationale, notamment dans l'espace méditerranéen (Égypte, Soudan, Proche-Orient, Grèce, Italie, etc.). »

Services, publics

Les quatre structures programmées partagent plusieurs principes fondant leur nouvelle approche du lien avec leurs publics ainsi que leur souci d'amélioration et d'extension des services rendus à l'ensemble de la population concernée :

– le renouvellement des pratiques pédagogiques afin de s'adapter en permanence aux nouveaux modes d'appropriation des savoirs et aux nouvelles pratiques d'apprentissage ;

– la mise en valeur des résultats de la recherche sur la base d'une démarche de médiatisation mais aussi de vulgarisation, au sens le plus noble du terme, de l'évolution des connaissances scientifiques ;

– l'ouverture sur les bassins d'implantation et sur les différents territoires concernés et l'association des publics dans leur diversité afin d'atteindre l'objectif central de partage du savoir, en constituant des lieux de rencontre entre le public et les professionnels de la documentation et de l'enseignement ;

– l'optimisation de l'accès aux ressources documentaires en généralisant l'accès aux sources d'informations numériques acquises ou produites par les universités et les différents acteurs de l'enseignement et de la recherche ;

– l'intégration d'espaces de convivialité et de service à l'accessibilité optimisée afin d'offrir à chacun la diversité des prestations utiles à leur parcours de recherche d'information mais également à la qualité de leur vie en ces lieux.

Notons enfin que ces différents projets seront fédérés sous la forme d'un portail numérique des *learning centers*, projet de l'Université numérique en région Nord – Pas-de-Calais en vue de constituer un « espace d'accès à l'information, à la documentation, aux espaces de travail et collaboratifs ».

Nul doute que ces nouveaux modèles de bibliothèques parfaitement intégrées dans leur environnement d'enseignement et de recherche apporteront des réponses pertinentes et efficaces aux évolutions profondes des comportements, des pratiques et des attentes des publics concernés et constitueront une étape décisive en vue du rapprochement des points de vue et des représentations des professionnels et des usagers. ■

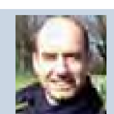
« C'est fou le nombre de gens qui s'imaginent encore que la MAIF est réservée aux enseignants. »

Pierre - sociétaire MAIF à Lyon.

**FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX, VOUS AUSSI
REJOIGNEZ-NOUS SUR MAIF.FR**



Jean-Luc du Val
Médiathèque de Lomme



Coopération transfrontalière

Encore du chemin à parcourir

Dans une région frontalière, la coopération internationale semble à la fois logique et séduisante. Les volontés existent, les structures et les programmes d'aide aussi, mais cela ne suffit pas toujours. Visites aux points de contact…

© Jean-Luc du Val

Courtrai, la Grand Place.

Jusqu'alors considérée comme un « cul-de-sac » de la France, la région Nord – Pas-de-Calais a découvert et su valoriser, depuis une vingtaine d'années, sa position stratégique au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, au milieu du triangle Bruxelles-Londres-Paris. Dans ce contexte, bon nombre d'opérations de coopération transfrontalière ont vu le jour, notamment dans le domaine culturel. Pourtant, les bibliothèques sont encore peu nombreuses à avoir tenté de collaborer avec leurs voisins belges ou britanniques, et quand elles se lancent… ce n'est pas toujours chose aisée ! Illustration avec deux exemples : les collaborations de la Médiathèque départementale du Nord avec la Bibliothèque centrale de la province du Hainaut et celles de la Médiathèque de Lomme avec ses homologues de Courtrai (Kortrijk) et Tournai.

« Frontière », vous avez dit « frontière » ?

Les frontières du nord de la France ne sont fixées définitivement que depuis le XVIIIe siècle avec la signature du traité d'Utrecht (1713). Quant au pays voisin, la Belgique, il n'existe que depuis 1830 : jusqu'alors, on parlait de « Pays-Bas méridionaux » ou « Pays-Bas du Sud » pour désigner cette bien étrange région. Cette frontière, totalement artificielle, ne répond à aucune limite liée à la géographie physique (pas de montagne ni de grand fleuve…) et les échanges entre les deux pays ont toujours été intenses. Ceux-ci se sont cependant nettement développés depuis la suppression des contrôles douaniers à la suite des accords de Maastricht en 1992. Depuis lors, les deux pays ont appris à mettre en place des collaborations dans les domaines économiques, sociaux, touristiques et culturels. C'est ainsi que le département du Nord a signé dès 1989 des accords de coopération avec les provinces belges de Flandre occidentale et du Hainaut. Dans le domaine culturel, cette coopération a permis la naissance de plusieurs actions, dont des journées portes ouvertes des ateliers d'artistes dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Flandre occidentale, des événements littéraires à la Villa Marguerite Yourcenar (propriété du département du Nord) et une collaboration entre la Médiathèque départementale du Nord et la Bibliothèque centrale du Hainaut sur laquelle nous allons revenir.

Si la région est densément peuplée et fortement urbanisée, il est une agglomération qui joue un rôle de véritable capitale régionale, celle de Lille. Depuis quelques années, la métropole lilloise ambitionne de compter parmi les grandes villes d'Europe et a créé avec ses voisines belges de Courtrai et Ypres (en Flandre) et de Tournai (en Wallonie) l'eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Cette agglomération transfrontalière compte plus de 2 millions d'habitants et, pour pouvoir fonctionner, vient de se doter d'instances politiques et administratives regroupées au sein d'un Groupement européen de



Courtrai, la bibliothèque.

coopération transfrontalière (GECT). Grâce à cette structure, des projets culturels ont pu voir le jour comme Lillemap, une collaboration entre les divers musées de l'eurométropole et Next, festival interdisciplinaire lié aux arts vivants. Pour l'heure, aucune collaboration entre les bibliothèques n'est prévue dans ce cadre, bien que des expériences aient déjà été tentées entre les bibliothèques de Lomme, Courtrai et Tournai, toutes trois situées sur le territoire de l'eurométropole.

Échelles et décalages

Sous l'impulsion du politique, la Médiathèque départementale du Nord (MdN) s'est lancée depuis une vingtaine d'années dans des actions de coopération avec la Bibliothèque centrale de la province du Hainaut (BCH). Un choix qui découle des nombreux points communs relevés entre ces bibliothèques centrales qui toutes deux fonctionnent en langue française et poursuivent des missions et des objectif similaires à l'échelle de la province : desserte des petites bibliothèques, mise en place de formations destinées aux professionnels et animation du réseau. Au fil du temps, bibliothécaires français et wallons ont appris à se connaître et à s'apprécier, mais cela n'empêche pas de constater un décalage entre les attentes des deux côtés de la frontière.

Tout au long de l'année 2011, le Nord a choisi la Belgique comme fil rouge de l'ensemble de ses manifestations culturelles. La MdN s'est donc naturellement tournée vers ses collègues de la Bibliothèque centrale du Hainaut afin de monter des projets liés au livre et à la lecture. Côté français, les bibliothécaires voulaient montrer une image de la Belgique qui dépasse les clichés ; en revanche, côté belge, les propositions se sont avérées un peu décalées par rapport aux attentes : une exposition de photographies « La Belgique de papa », montrant la vie quotidienne en Wallonie depuis la fin de la guerre jusqu'aux années 1990, naissance de l'état fédéral. Une autre exposition est prévue à l'automne à Bailleul (France), consacrée à Pierre Loti : là encore, on reste sur un sujet très classique. Enfin, la MdN propose à ses homologues hennuyers[1] d'accueillir une séance des « Passerelles » le 5 décembre prochain à la Maison Losseau à Mons, lieu où la bibliothèque provinciale du Hainaut organise traditionnellement des rencontres littéraires. Cette rencontre devrait réunir Carl Norac et Pierre Coran.

1. Hennuyer : habitant de la province du Hainaut.


© Jean-Luc du Val

Tournai, la Grand Place.

Mais depuis longtemps, on pratique l'échange – facile à mettre en œuvre – des malles thématiques et des expositions conçues par les bibliothèques.

Sur le plan strictement professionnel, les échanges s'avèrent assez fructueux. En juin 2008, une journée d'échanges entre les personnels des deux bibliothèques permettait de mieux comprendre les différentes méthodes de travail des deux côtés de la frontière. Notons que ces actions ne sont aucunement subventionnées par l'Union européenne, ce qui peut parfois être handicapant, notamment côté belge où les moyens financiers sont assez restreints.

Plusieurs projets de constitution de réseaux de bibliothèques ont aussi été envisagés, c'est notamment le cas à Jeumont (59), dans l'agglomération de Maubeuge, où un partenariat devait voir le jour avec la ville voisine d'Erquelinnes. Ce projet s'est notamment heurté au décalage d'échelle territoriale entre les deux pays. En effet, en Belgique, un grand mouvement de fusions de communes a eu lieu dès les années 1970, ce qui a eu pour résultat d'agrandir sensiblement la taille moyenne des communes belges. Lors des réunions transfrontalières, le nombre d'interlocuteurs belges est donc toujours plus faible que celui des Français, un bourgmestre représentant toujours une population plus grande qu'un maire, ce qui est parfois source de malentendus sur le système de représentation au sein d'assemblées transfrontalières.

Tout ceci n'empêche nullement une forte volonté de la part des politiques de voir émerger des projets. D'ailleurs, le département du Nord encourage fortement la MdN à travailler avec ses homologues du Hainaut, car – à la différence de ce qui se passe avec la province de Flandre occidentale – il a peu de chose à mettre au crédit de la coopération entre les deux institutions.

Lomme : la bonne volonté et ses limites

C'est en 2005 qu'un projet de coopération avec les bibliothèques de Courtrai et Tournai a vu le jour. Les bibliothécaires de Lomme ont rencontré leurs homologues flamands lors d'une journée professionnelle organisée par le VVBAD (*Vlaamse vereniging voor bibliotheek, archief & documentatie*, équivalent flamand de l'ABF) à Lille. C'est alors que les élus ont validé l'idée d'un rapprochement entre trois bibliothèques. Quelques réunions plus tard, décision était prise de bâtir un projet de coopération entre les deux bibliothèque plus celle de Tournai, cela permettait de pouvoir monter un dossier de subvention Interreg au titre des micro-projets (5000 € par participant). Les trois axes principaux du projet étaient les suivants :

- favoriser la circulation du public lors d'événements organisés dans les trois bibliothèques ;
- créer et alimenter un blog sur l'actualité littéraire et artistique de l'eurométropole ;
- échanger des malles thématiques entre les trois bibliothèques.

Contrairement au constat fait à la MdN, il a semblé plus facile de travailler avec nos homologues flamands, le fonctionnement des bibliothèques municipales en Flandre étant assez proche de celui que l'on connaît en France. La barrière de la langue a été vite levée : nos collègues flamands maîtrisant parfaitement le français et un bibliothécaire lommois possédant quelques rudiments de la langue de Vondel, l'ensemble de nos publications a toujours été proposé en version bilingue.

Le public a ainsi adhéré pleinement au projet et les usagers des bibliothèques de Courtrai se sont déplacés à Lomme et à Lille pour visiter une exposition et parcourir quelques-uns des plus beaux ouvrages du fonds ancien de la BM de Lille. Les lecteurs de Lomme ont pu, quant à eux, bénéficier d'une visite guidée de Courtrai et admirer une exposition sur la cartographie de la Flandre. C'est dans ce cadre également que s'est déroulé le Mois du film documentaire : Lomme avait mis à l'honneur les artistes belges, Courtrai vantait les charmes de Lille. De chaque côté de la frontière, on a ainsi pu mieux se familiariser avec ce voisin que l'on pense bien connaître mais qui nous surprend toujours !

Le blog a été alimenté régulièrement pendant un an par les équipes des trois bibliothèques et a connu un relatif succès.

Pour autant, ces réussites n'ont pas permis d'éviter certains écueils. Les échanges de documents n'ont jamais vraiment bien fonctionné. Certes, des malles ont circulé dans les bibliothèques, mais les emprunts sont restés faibles et les livres n'ont jamais été renouvelés. L'implication de la bibliothèque

de Tournai a été moins constante que celle des deux autres établissements. Enfin, le temps passé à constituer le dossier de subvention Interreg a découragé les bonnes volontés.

Au bout d'un an de fonctionnement, le projet s'est arrêté à la suite du départ du directeur de la bibliothèque de Courtrai. Cela pose clairement la question de la viabilité de ces projets très dépendants de la bonne volonté de ceux qui les mettent en place et les concrétisent. En effet, en 2005, le GECT euro-métropole n'avait pas encore vu le jour, il n'y avait donc pas de véritable structure susceptible de soutenir les personnes impliquées.

ET MAINTENANT ?

Du côté du département du Nord, les choses continuent d'avancer et de nouvelles perspectives se dessinent. On voit réapparaître un projet de réseau transfrontalier entre les bibliothèques de Fourmies, Anor (France) et Momignies (Belgique). D'autre part, Mons sera capitale européenne de la culture en 2015 et il y a fort à parier qu'elle tissera des liens nouveaux avec ses partenaires français, comme l'a fait Lille en 2004.

À Lomme, l'envie de travailler avec nos voisins est toujours là, mais les nouvelles actions s'effectueront sur un mode de fonctionnement différent, recentré sur les notions d'échange de publics dans le cadre d'événements culturels, notamment en participant peut-être au festival Next. Des contacts sont renoués avec la bibliothèque de Tournai, il ne reste plus qu'à en faire autant avec Courtrai !

Nous remercions Marie-Odile Paris-Bulckaen, directrice de la Médiathèque départementale du Nord, et Guy Flodrops, responsable territorial Valenciennois/Avesnois, Médiathèque départementale du Nord.

BIBLIOTHÉCAIRE ANIMATRICE

Valérie Debarge, animatrice lecture à la Médiathèque de Méricourt





DR

Valérie Debarge en animation.

Valérie découvre le métier du livre lors d'un contrat emploi-solidarité pour le CDI du collège de Méricourt (12 000 hab.). Recrutée par la ville pour développer avec ses collègues des outils d'animations pour les tout-petits, elle reprend parallèlement une formation universitaire (DEUST métiers du livre) et passe un BEATEP petite enfance. Cette double formation lui permet d'être polyvalente et d'avoir à la fois un regard de terrain et du recul sur les animations en participant aux activités internes de la bibliothèque. Son quotidien est celui des tournées dans les écoles maternelles, la PMI ou les lieux plus inattendus comme une pelouse dans un quartier sensible ou une fête du sport. Avec son *Nid du petit qui lit* ou sa *Mama liça*, Valérie éveille les enfants à la lecture et à l'objet livre. *« C'est mon outil de travail préféré,* dit-elle. *Sans les albums, il n'y aurait pas d'animations, le livre garde une place d'honneur dans mon travail. »* Soucieuse du contenu et de la qualité des albums, elle varie ses lectures pour développer chez les tout-petits le plaisir de lire. L'idée est bien d'amener le livre auprès des plus jeunes dans les lieux où l'actuelle bibliothèque ne peut se rendre. Elle est aussi de créer un lien social auprès d'une population en grande précarité.

Méricourt, comme la plupart des villes du bassin minier, compte plus de 62 % de chômeurs. Par le biais des enfants, la municipalité espère toucher les adultes et développer un sentiment de citoyenneté en investissant les habitants dans les actions des services municipaux. Ainsi, Valérie coordonne-t-elle un réseau d'une cinquantaine de parents lecteurs bénévoles qui interviennent dans les écoles maternelles autour des albums. Elle agit autant en tant que bibliothécaire au sein de l'équipement public qu'en tant qu'animatrice représentant sur le terrain le service public de la lecture auprès des familles défavorisées. Même si sa mission nécessite beaucoup d'énergie et de disponibilité, rien ne lui fait plus plaisir que de retrouver une maman en difficulté venue s'inscrire à la médiathèque après avoir découvert son action. Par ses tournées, elle joue un rôle d'ambassadrice de la bibliothèque mais aussi de médiatrice en faisant remonter les besoins du public ou les changements dans la ville. Un travail qui demande une capacité d'organisation, de l'autonomie et beaucoup de vigilance pour rester fixée sur les objectifs à atteindre. À l'ère de la numérisation, Valérie pense que le livre peut rester un objet de plaisir et que le contact quotidien avec la population reste primordial pour le faire vivre. Avec l'arrivée de la nouvelle médiathèque prévue à l'automne 2011, Valérie espère redynamiser l'action des parents lecteurs et trouver de nouvelles formes d'animations pour toucher un public de plus en plus en souffrance. Un pari qu'on lui souhaite de remporter avec succès ! Christel DUCHEMANN

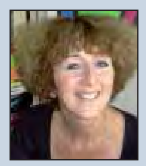
Les gens



Sylvie Ballester-Radet, après un détour par la bibliothèque d'étude du CEREP-Musées de Sens où elle est restée dix ans, a pris le 15 mars dernier la direction de la BM de Sens où elle avait travaillé de 1984 à 1992. Elle y succède à Michèle Degrave, partie à la retraite.



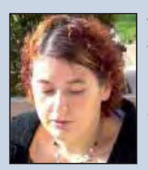
Eudes Chigé est, depuis le 3 janvier, le nouveau directeur de la BM de Troyes. Il dirigeait auparavant, depuis 2000, la Bibliothèque de la Cour de cassation. Il succède à Louis Burle, devenu conseiller pour le livre et la lecture à la Drac-PACA.



Sophie Danis a pris le 1er avril la direction de la Bibliothèque municipale classée de Versailles en remplacement de Marie-Françoise Rose, partie à la retraite. Elle était directrice adjointe de la Bpi où elle travaillait depuis 2002.



Gilles Éboli est le nouveau directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon depuis le 1er juin. Depuis le départ de Patrick Bazin pour la Bpi en 2010, Bertrand Calenge assurait l'intérim de la direction. Gilles Éboli dirigeait auparavant la BMVR de l'Alcazar à Marseille depuis 2008.



Valérie Moreau-Versavel, bibliothécaire chargée du réseau Agorame des médiathèques et de la lecture publique de l'Agglomération montargoise et Rives du Loing depuis 2003, est la nouvelle présidente du groupe ABF-Centre.



Franck Queyraud est le nouveau président de l'ABF-PACA, il succède à Gilles Éboli. Responsable du département multimédia et informatique de la Médiathèque de Saint-Raphaël (83), il était depuis 2010 vice-président du groupe ABF-Paca.

En bref

■ UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL

Validée le 30 janvier dernier par le conseil national de l'ABF, la création du groupe de travail « Médiathèques/bibliothèques d'établissements pénitentiaires » est issue de la réflexion menée à la suite d'une journée d'étude organisée par le groupe Poitou-Charentes – Limousin en novembre 2008 à Poitiers[1]. Ce groupe sera animé par Philippe Pineau, ancien vice-président de l'ABF, engagé au sein de l'association D'un livre l'autre depuis presque 30 ans dans le développement de la lecture publique auprès des personnes détenues à la prison de Poitiers (Médaillé pénitentiaire en 1989). Sa création répond aux constats suivants :

- Les personnes détenues ne connaissent pas l'effectivité du droit égale à la culture développée auprès des citoyens libres qu'elles sont en droit d'attendre. Sous main de justice, elles ne peuvent que s'adapter aux conditions insatisfaisantes qui leur sont offertes ;
- Dans une très grande majorité de cas, les médiathèques/bibliothèques sont encore des espaces réduits impropres à recevoir les services modernes de la lecture publique, ce qui est également préjudiciable à un travail professionnel et/ou associatif qui cherche à dépasser le stade d'intervention purement militant ;
- Malgré plusieurs rapports, conventions, protocoles d'accord, en l'absence d'une loi et dans le cadre de la décentralisation, les pouvoirs publics n'ont pas fait l'effort nécessaire pour développer les médiathèques/bibliothèques des établissements pénitentiaires et rendre pérennes leurs activités.



Le groupe de travail ABF « Médiathèques/bibliothèques d'établissements pénitentiaires ».

Ce groupe de travail constituera une instance indépendante où un engagement professionnel et/ou associatif, une réflexion personnelle, voire des considérations utopiques pourront s'exprimer et circuler librement. Ses objectifs :

- provoquer la réflexion sur les carences structurelles de la lecture publique dans les prisons françaises ;
- faire des propositions aux pouvoirs publics (État et collectivités territoriales) pour que les détenus voient réellement la satisfaction de leurs droits en matière culturelle ;
- nourrir les travaux du GT « Bibliothèques en prison » de l'Ifla.

Il apportera sa contribution à toute initiative visant à développer sérieusement les médiathèques/bibliothèques des établissements pénitentiaires et proposera un compte rendu d'activités au conseil national en fin d'année. Elle fonctionnera par le biais d'une messagerie électronique et d'un blog spécifique. Une première réunion s'est tenue le 14 avril, une réunion de bilan se tiendra en novembre.

Contact : philippe.pineau9@wanadoo.fr / mediatheque.cethales@orange.fr

1. Compte rendu par Françoise Roboam dans *Bibliothèque(s)*, n° 43, mars 2009, pp. 61-62.

■ AUVERGNE

L'assemblée générale du 17 février 2011 a validé la cooptation de deux membres au sein du bureau de l'ABF Auvergne : Renaud Aïoutz (Médiathèque Tence/Saint-Jeures/Le Mazat- Saint-Voy, 42 : *vice-pdt*) et Arnaud Saez (Bibliothèque de Montluçon, 03 : *trés.-adj.*).

Comme chaque année, par convention entre le CRFCB et l'ABF Auvergne, la formation d'auxiliaire de bibliothèque sera organisée à Clermont-Ferrand en 2011-2012. Inf./inscr. : michele.renard@univ-bpclermont.fr

■ CENTRE

Décidées à l'Assemblée générale extraordinaire du groupe ABF-Centre du 7 avril dernier, les élections du 6 mai ont conduit à un renouvellement presque total du Bureau et du conseil d'administration. Le nouveau bureau est composé de :

Présidente : Valérie Moreau-Versavel (Agglomération de Montargis, 45) ; *vices-*



57e CONGRES DE L'ABF

LES BIBLIOTHÈQUES AU DEFI DE LA COMMUNICATION

Lille – Grand Palais, 23 – 25 juin 2011

23/06. Ouverture. Conférence inaugurale d'Olivier Badot, docteur en anthropologie (La Sorbonne-Université René Descartes-Paris-V). **Sessions : S1,** *« Communiquer : pourquoi et sur quoi ? »* (Mod. D. Lahary), avec D. Davisse (maire de Choisy-le-Roi, vice-pdt du CG94), D. Le Goff (Bfm Limoges), V. Appel et H. Boulanger (univ. Nancy-2, IUT-Crem). **Ateliers : A1,** *« Partenaires et financeurs »* (Mod. J.-Ph. Accart) avec P. Bazin (Bpi), G. Clavel-Merrin (BN Suisse, Berne), R. Fohr (Mission du mécénat, MCC), F. Rouyer-Gayette (CNL), H. Villard (Bib. cantonale et universitaire, Lausanne). **S2,** *« Stratégie, marketing et communication »* (Mod. H. Girard, *la Gazette des communes*), avec J.-M. Tobelem (Option Culture), A.-P. Syren (Méd. de Metz), O. Tacheau (SCD univ. d'Angers). **A2,** *« Communiquer avec son public en temps de crise »* (Mod. J.-L. du Val, Méd. de Lomme), avec S. Dogliani (Idea Stores Tower Hamlets, Londres), A. Verneuil (ABF Nord – Pas-de-Calais). Information sur la campagne de défense des bibliothèques britanniques. **– 24/06. S3,** *« Adapter sa communication aux publics visés »* (Mod. J.-M. Tobelem) avec C. Benoit et C. Ancel, (Bibliothèques de Plaine Commune, 93), M. Rietzler (Opéra de Lille), P. Coursières (Lib. Le Furet du Nord). **S4,** *« Communiquer avec les décideurs »* (Mod. A. Verneuil), avec M. Koren (FOBID Netherlands Library Forum), D. Lemang (adj. maire Dunkerque), N. Comoret (journaliste, ville d'Anzin), L. Dujol (Méd. Pays de Romans, 25). **A3,** *« Outils et postures : supports de communication »*, (Mod. C. Deparday, Méd. Roubaix), avec M. Gantet (BMVR Toulouse), M.-N. Laroux (BU Lyon 2), N. Bailly et J.-L. du Val (Méd. de Lomme). **A4,** *« Promouvoir les bibliothèques et la lecture »* (Mod. F. Dury, APBD, Bib. centrale de la province de Namur, Belgique), avec V. Bonnet (Eblida), A. Guinery (ABF, Relat. int.), A. Svenbro (BnF, Coll. langues et litt. Scandinaves). **S5,** *« Image et représentation »* (Mod. A.-P. Syren), avec un sociologue, L. Azatkhanian (CRLL), P. Mathiault (arch., Puzzle), R. Gerbier (revue *Il est déjà trop tard*). **A5,** *« Accessibilité et communication »* (Mod. M.-N. Andissac, Méd. José Cabanis, Toulouse), avec F. Sarnowski (Bib. Rennes Métropole), L. Maumet, Ass. Valentin Haüy, L. Pellegrini (blog Bibliosignes, Ville de Paris). **Rencontre internationale :** *« Plan de développement et d' évaluation de la lecture en Belgique »* (Mod. C. Paul, formatrice, B), avec Ph. Coenegrachts (Bib. centrale de la province de Liège, APBD), J.-F. Füeg (Sce Lecture publique, min. de la Communauté française de Belgique), M. De Kepper (Lokus, Bibliothèques publiques de la Communauté flamande de Belgique). **Rencontres littéraires :** Ankama éditions, Franck Thilliez, Hervé Tullet, Régine Vandamme et Patrick Delperdange. **– 25/06 : S6,** *« Communication via Internet. Les réseaux sociaux »* (Mod. F. Queyraud, ABF, Groupe bibliothécaires hybrides), avec A. Lemaire (Sce de la lecture publique, Communauté française de Belgique), S. Mercier (Bpi), M.-P. Doncque (Méd. de Metz). **A6,** *« Valoriser la bibliothèque parmi d' autres services »* (Mod. D. Declercq, Méd. de Merville) avec A. Martin Goikoetxea (Méd. de Bilbao), M. Hogenkamp et J. Geedink, Kulturhus bureau in The Netherlands), C. Verwaerde (Bib. de Lille). **A7,** *« Presse et média »* (Mod. L. Goullieux, ABF Nord – Pas-de-Calais), avec Y. Portelli (*La Voix du Nord*), C. Vanmerris (École supérieure de journalisme, Lille). **Soirée de clôture.**

Et tout au long : **Exposition** *« Pour adultes seulement : quand les illustrateurs de jeunesse dessinent pour les grands »* ; **espace Bibliolab** ; Rdv en visio-conférence en direct du **congrès de l'American Library association** à la Nouvelle-Orléans (R. Bats, Enssib). Visites des bibliothèques d'Anzin et de Marcq-en-Barœul, et du Palais des beaux-arts de Lille.

présidentes : Gaëlle Moreau (Médiathèque Maurice-Genevoix, Orléans, 45), Florence Le Gouellec (BMVR d'Orléans, 45) ; *trésorière :* Claude Mignet (Bibliothèque d'Olivet, 45) ; *secrétaire :* Sylvie Bonheur (BMVR d'Orléans, 45).

Ont également rejoint le CA : Jean-Michel Auzanneau (Médiathèque Maurice-Genevoix, Orléans, 45), Gaële Casier (Médiathèque de Chalette-sur-Loing, 45), Olivia Maigre-Bellizio (BM de Saint-Jean de la Ruelle, 45).

■ POITOU-CHARENTES-LIMOUSIN

Monique Sergent, bibliothécaire à la médiathèque François Mitterrand de Poitiers, membre du groupe ABF-Poitou-Charentes-Limousin et cheville ouvrière de l'association D'un livre l'autre, s'est investie depuis bientôt trente ans dans le développement de la lecture et le droit à la culture en prison ; elle vient d'être distinguée au rang de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

■ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Franck Queyraud a été élu président à l'unanimité le 4 avril lors d'un CA exceptionnel au cours duquel Gilles Éboli a quitté ses fonctions au sein du bureau et du CA de l'ABF-PACA. Nous lui souhaitons de poursuivre son parcours avec la même conviction professionnelle dont a bénéficié la région PACA au cours de ces dernières années.

ERRATUM N°55



p. 72 : Geneviève Gourmelon nous précise que, contrairement à ce que nous avions annoncé (« Les gens », n°55, p. 72), elle n'a pas pris la direction du réseau des médiathèques de l'agglomération paloise, toujours assurée par Marie Carréga, mais la responsabilité de la lecture publique pour la future médiathèque André Labarrère.

Groupe Île-de-France

Formation professionnelle aux handicapés, l'ABF au défi

L'association Valentin Haüy souhaitait professionnaliser son personnel de bibliothèque, le groupe Île-de-France a apporté son concours. Une collaboration qui a profité à tous et permis de mettre le centre de formation de l'ABF au défi de l'accueil de stagiaires handicapés.



DR

Remise des diplômes du GIF (juin 2010) : Siré Dieme, stagiaire non voyante, est au 2e rang, 7e à part. de la g.

La médiathèque de l'Association Valentin Haüy (AVH) offre ses services aux publics empêchés, majoritairement déficients visuels avec une équipe de 17 personnes – un agent sur deux est déficient visuel – dont la moitié a suivi une formation en bibliothéconomie. Longtemps restés éloignés des autres bibliothécaires, ils pensaient leurs missions et leurs tâches trop spécifiques et leur pratique trop différente de celle des bibliothèques publiques. En 2003, avec l'embauche de Luc Maumet, la direction décide pour la première fois d'engager un bibliothécaire dans une formation et opte pour un rapprochement avec les autres structures.

À ce jour, trois bibliothécaires, dont deux aveugles, ont suivi le diplôme universitaire Techniques documentaires et médiation culturelle (Médiadix) ; une nouvelle personne non voyante a suivi ce cursus depuis la rentrée 2010. Deux bibliothécaires déjà diplômées (licence pro Métiers du livre et édition numérique) ont été recrutées et formées en interne au braille, à l'informatique adaptée, aux spécificités des publics déficients visuels. Restait à trouver une formation pour des aides-bibliothécaires, souvent en poste depuis plus de dix ans, qui n'avaient pu suivre que des formations ciblées en interne (SIGB, système de classement). L'AVH s'est tournée vers l'ABF-Île-de-France (GIF) et sa formation d'auxiliaire de bibliothèque.

> La formation du GIF

Deux aides-bibliothécaires, une aveugle et un mal-voyant, disposant d'une expérience professionnelle très solide à l'AVH, se sont inscrits à cette formation en 2009-2010, ont suivi tous les cours théoriques, les TP, et participé aux visites de bibliothèques au sein d'un groupe de 22 personnes. Comme leurs collègues, ils ont réalisé un stage, rendu des devoirs intermédiaires et ont obtenu leur diplôme en juin dernier !

Tous deux ont été ravis de confronter leur expérience et leur pratique à celles de leurs condisciples ; ils ont particulièrement apprécié les visites d'autres établissements. Tout au long de l'année, ils ont rappelé aux stagiaires et aux formateurs les spécificités des publics déficients visuels et les services et supports qui pouvaient leur être offerts.

Pour que cette formation se passe au mieux, un dialogue régulier a été nécessaire entre l'AVH et les formateurs, en particulier pour les matières techniques (catalogage). L'AVH s'est aussi chargée d'adapter en braille, en audio Daisy ou sous forme de fichiers numériques les supports de cours et le manuel (*Le mémento du bibliothécaire*) et de présenter en lignes espacées des exercices de catalogage (Unimarc) pour le stagiaire mal-voyant.

Les formateurs se sont réjouis de cette expérience et de ses résultats. Parfois désarçonnés au début, ils ont su adapter leurs cours pour ces deux stagiaires. Le groupe a fait preuve d'une entraide et d'une solidarité manifestes et les échanges ont été très intéressants. L'AVH se félicite de son côté de l'accueil du GIF à ses deux stagiaires pour l'intégralité de la formation, expérience inédite à notre connaissance.

> Rendre une formation accessible

- Avant l'inscription, organiser une rencontre entre les formateurs, le futur stagiaire et son tuteur. Passer en revue les modules pour repérer les adaptations spécifiques nécessaires et en déterminer la nature : documents et informatique adaptés, aide humaine…
- Engager des démarches auprès de l'AGEFIPH ou du FIPHFP pour obtenir, le cas échéant, le cofinancement de matériel adapté, des frais de formation, d'un auxiliaire professionnel.
- Disposer à l'avance des supports de cours et des manuels, afin de réaliser leur adaptation. L'idéal : fournir des fichiers numériques en mode texte.
- Pour un mal-voyant, peu d'adaptations sont nécessaires : assurer la vision de près des documents, la proximité d'un écran (difficulté à suivre des projections)… Les besoins variant d'une personne à l'autre, un dialogue permet de cerner les adaptations nécessaires à chacun.

> Boîte à outils

- L'AVH met gratuitement sa petite collection d'ouvrages bibliothéconomiques (fichiers numériques et livres audio Daisy) à la disposition des bibliothécaires handicapés et peut adapter d'autres documents à leur demande[1].
- Les supports de cours de Médiadix[2] sont accessibles à tous.
- L'AGEFIPH (secteur privé) et le FIPHFP[3] (secteur public) peuvent cofinancer du matériel informatique adapté, les frais de formation, un auxiliaire professionnel.
- Pour les formateurs accueillant des stagiaires aveugles et mal-voyants, consulter les conseils concernant l'accueil des publics empêchés[4] et contacter les bibliothécaires spécialisés.

Josette Granjon

1. Contact : bibliotheque@avh.asso.fr ; site : www.avh.asso.fr/mediatheque.
2. www.mediadix.u-paris10.fr.
3. www.agefiph.fr ; www.fiphfp.fr.
4. Par exemple « Accueillir les publics handicapés à la bibliothèque, BDP de la Sarthe », 2008, www.bds.cg72.fr, rubrique publications, les guides.

La Médiathèque de la Cité – Hôpital Claude Huriez

Esthétique de la sérénité

La médiathèque de la Cité a fait partie de l'ambitieux programme de rénovation de l'hôpital Claude Huriez, l'un des plus importants hôpitaux du CHRU de Lille, entrepris en 1997. Ouverte en 2009, elle symbolise depuis, de façon visible et permanente, l'action culturelle à l'hôpital, initiée par la nouvelle délégation aux affaires culturelles du CHRU.

> Le parti pris de la fonctionnalité

Par son nom, la médiathèque fait directement référence à l'ancienne appellation de l'établissement : la Cité hospitalière. Elle est intégrée aux vastes espaces d'accueil à proximité immédiate de la cafétéria dans l'une des principales galeries de circulation du bâtiment.

Dans une grande fluidité de formes et de teintes, en parfaite harmonie avec elle, la médiathèque offre une vue imprenable sur la cour intérieure, repensée et réalisée par l'artiste japonais Kasuhito Nishikawa. Une très belle réussite architecturale et plastique qui participe pleinement à la nouvelle image que les concepteurs ont voulu donner de l'hôpital : celle d'un lieu de vie, d'ouverture à la culture et à la connaissance dans le respect de chacun, mais aussi d'un lieu générateur de sérénité.

L'originalité de cette médiathèque et son succès tiennent sans aucun doute à son accessibilité immédiate au public : un espace de 150 m² sans porte ni vitrage, doté d'un mobilier créé par les architectes lillois de l'Atelier 9.81 : une large banquette et des sièges design confortables, un meuble-bibliothèque sur roulettes qui se déploie en accordéon et un meuble multimédia, muni de trois PC avec accès à Internet, qui s'ouvre quand l'équipe – deux personnes – chargée de sa gestion y prend ses permanences d'accueil (du lundi au vendredi, en continu de 11h à 17h).


DR

> Des collections adaptées

Les collections réduites (1 000 documents au total, contenant réel des rayonnages) et informatisées sous le logiciel BCDI (utilisé par les centres de documentation du centre hospitalier), se répartissent selon des choix thématiques qui tiennent compte du passage fréquent mais rapide des usagers : ouvrages sur la santé, livres de fiction et BD pour adultes, albums pour enfants et livres d'humour, documentaires généralistes auxquels s'ajoutent une douzaine de titres de périodiques. Les conventions signées avec les partenaires du projet prévoient que la Médiathèque départementale (MdN) lui accorderait des dons une fois par an et la BM des prêts de livres en rotation deux à trois fois dans l'année (actuellement, des BD), ce qui représente tout de même près de la moitié des fonds.

En 2010, le choix des acquisitions s'est notamment porté sur les livres de santé (qui disparaissent en nombre) mais aussi sur des livres tactiles, des livres-audio qui répondent à la fois aux demandes des patients voyants et mal-voyants, une composante non négligeable du public et pour lesquels la Drac et l'Agence régionale de santé (Ars) accordent un financement. Une des particularités de la médiathèque a été de s'engager à proposer aux patients mal-voyants un PC avec clavier spécial et logiciels adaptés pour la lecture : deux abonnements à Vocale Presse (*L'Équipe* et *L'Express*). Une collaboration avec le service Ophtalmologie de l'hôpital est en cours : il s'agit, dans le cadre de la consultation pour enfants, de créer un espace lecture avec ani-





DR

mation. Une future extension de l'offre semble s'orienter vers la possibilité de télécharger de la musique sur MP3 et d'acquérir des livres consacrés à la musique et au cinéma.

La médiathèque a remporté un vif succès dès son ouverture avec une moyenne de 859 usagers par mois. Elle a atteint en 2010 une fréquentation moyenne mensuelle de 1 214 visiteurs. La proportion des utilisateurs d'Internet est passée de la moitié des usagers à l'ouverture à un peu plus du tiers. Ces usagers sont pour l'essentiel les patients, le personnel hospitalier, les ambulanciers et… les étudiants en mal de place à la BU[1]. Depuis, quelques changements sont intervenus sur la demande pressante des malades et de quelques soignants mais sans publicité particulière : les documents en consultation sur place peuvent désormais être emportés dans les chambres grâce à la fonction « enregistrement » du logiciel BCDI. Le personnel de l'hôpital bénéficie de ces nouvelles modalités bien que moins concerné en raison des limites du fonds, établies sur le principe de la complémentarité avec les collections des bibliothèques d'hôpitaux disséminées sur l'ensemble du territoire du CHRU. Celles-ci sont orientées vers l'actualité romanesque et sont par ailleurs subventionnées de manière indépendante.

> Des moyens, une équipe, des projets

Ce projet, audacieux dans le style et le fonctionnement, a pu aboutir grâce à la collaboration et au financement de nombreux acteurs en dehors de la direction et de la Délégation aux affaires culturelles de l'hôpital. Outre les partenaires essentiels et actifs dans le projet (lors de nombreuses réunions de concertation) – l'Agence régionale de santé (Ars), la Drac avec son programme « Culture à l'hôpital », la BM de Lille, le département du Nord (la MdN et le centre de documentation Epicea), la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, qui fournit une sélection de sites sur la santé, et enfin l'Association des bibliothécaires d'hôpitaux, existante depuis la création de l'hôpital, qui a suivi le projet depuis ses débuts –, la Ville de Lille a consenti à affecter pendant un an et demi une bibliothécaire à temps complet qui a pu finaliser le projet, mettre en route et diriger la médiathèque en 2009 avec l'aide d'une assistante du patrimoine recrutée par le CHRU pour six mois à mi-temps et confirmée dans ses fonctions les six mois suivants à temps complet[2].

Depuis 2010, c'est l'assistante attachée au CHRU qui, sous l'autorité de la Délégation aux affaires culturelles de l'hôpital, a pris le relais de la direction de la médiathèque, assistée par un agent du patrimoine de la Ville.

Avec la nouvelle équipe des bibliothécaires d'hôpitaux installée à l'hôpital Huriez, une collaboration s'engage peu à peu avec la présentation de leur sélection mensuelle de romans dans l'espace-médiathèque même. Le manque de visibilité de leurs fonds est réel bien que celui-ci soit désormais informatisé dans le même catalogue que celui de la médiathèque. La consultation du catalogue n'est possible que sur l'Intranet du centre hospitalier, mais cette restriction, de taille, sera bientôt dépassée. L'affichage complet de cette médiathèque sur Internet – fonds et animations – est en passe d'être bouclé.

Dès sa création, la médiathèque de la Cité a été une composante essentielle du projet et une force de proposition pour la Délégation aux affaires culturelles de l'hôpital. Cette dernière s'appuie largement sur elle pour mettre en place des animations et en faire la publicité au-delà de ses murs. Des rendez-vous culturels réguliers à l'hôpital, plusieurs fois dans l'année, ont été initiés comme la participation, dès 2009, à Cité Philo, un partenariat engagé avec la BU de médecine, située à proximité. Un partenariat culturel avec d'autres établissements du CHR accueillant des malades hospitalisés plus longtemps est en cours d'élaboration : il est prévu d'accueillir cette année un auteur en résidence. Enfin, l'hôpital s'ouvre progressivement aux institutions et associations culturelles de la métropole lilloise. En 2011, les BM de quartiers proches du CHR seront associées au programme d'animation organisé avec les services de l'action culturelle des deux établissements. La médiathèque de la Cité, toute modeste qu'elle soit dans ses dimensions, parvient ainsi, en créant des liens avec chacun, à faire bouger les rapports entre les composantes d'un projet global visant à mettre l'hôpital au cœur de la cité.

Catherine MARTINACHE
Bibliothécaire à la Ville de Lille
Responsable initiale
de la médiathèque de la Cité
Responsable des Travaux
et aménagements dans les
bibliothèques lilloises.



Cet article a été rédigé avec la collaboration de Perrine Masse, assistante du patrimoine, responsable de la médiathèque depuis 2010, participante à la Délégation aux affaires culturelles du CHRU.

www.chru-lille.fr/mediatheque/index.html

1. Un phénomène pointé par Ségolène Petite et Laurence Le Douarin dans « La diversité des usages et des étudiants au sein de la médiathèque Jean Lévy à Lille », *Bibliothèque(s)*, n° 40, oct. 2008, pp. 66-68.

2. L'équipe de la Ville de Lille est composée de Péguy Leclercq, agent du patrimoine, affectée à la médiathèque de la Cité depuis 2010 et d'Hélène Brochard, bibliothécaire et coordinatrice des projets « Hors les murs ».

« … Et avec ça, qu'est-ce que je vous sers ? »

Les « Livres éphémères » de la médiathèque de Lomme

Comment distribuer des livres comme des petits pains à ce public qui se refuse à fréquenter la médiathèque ? En s'adressant au boulanger, bien sûr ! C'était simple et, comme pour l'œuf de Colomb, il suffisait d'y penser. Médecins, fleuristes, cafetiers de Lomme se sont pris au jeu de ce *bookcrossing* qui redessine les limites de l'interprofession.



© J.L. du Val

« Dans les pharmacies…

> Du point au réseau, du pilon au panier

Située dans la proche banlieue lilloise, la ville de Lomme (28 000 hab.) présente un territoire étendu, éclaté, avec des identités de quartier très fortes. Bien que dotée d'une médiathèque belle et performante, force est de constater qu'une partie des habitants de la ville, simplement parce qu'ils s'en trouvent éloignés, ne dispose pas d'accès facile au livre et à la lecture. Depuis plusieurs années, toute l'équipe de la médiathèque s'interrogeait sur la façon de toucher ce public potentiel. Plusieurs actions ont été mises en place dans ce sens, dont une particulièrement originale. Afin de pouvoir proposer une offre de lecture dans les différents quartiers de la commune, il a semblé pertinent de travailler avec des lieux déjà existants et disposant de personnel pour permettre l'ouverture de « nouvelles bibliothèques » : les commerces et services de quartier. Les « livres éphémères » étaient nés !

Après avoir tenté, comme bien d'autres bibliothèques, le désormais classique *bookcrossing*, le personnel du secteur Littérature, sous la houlette de Mario Alonso, a donc envisagé de faire voyager ces livres de manière beaucoup plus simple : en les déposant dans des paniers, chez des commerçants. Rapidement, l'idée d'utiliser des livres issus du pilon s'est imposée. En effet, comme toutes les bibliothèques de lecture publique de France, la médiathèque de Lomme est confrontée à la gestion et au devenir des documents désherbés. Ce travail, absolument nécessaire pour la bonne santé des collections, est pourtant rebelle à la communication tant l'idée de jeter des livres effraie les usagers – et certains bibliothécaires aussi…

C'est donc après une sélection drastique qu'une bonne centaine de livres ont été retenus pour leur qualité littéraire, leur capacité à séduire un public le plus large possible… et leur état physique convenable. Restait à convaincre les élus et les commerçants.

> De la médiathèque à la boulangerie, de Barbara Cartland à *Sukkwan Island*

La tâche ne fut pas trop ardue concernant les premiers qui, très vite, ont com-



© J.L. du Val

… dans les pharmacies… »



© J.L. du Val

« Dans les pharmacies,

Dans les pharmacies...

*On veut du nougat
et du chocolat,*

*Des bonbons au citron,
des stylos,*

Des poupées gentilles

Pour les petites filles

Et, pour les garçons

Des lapins qui sont

Sauteurs et polissons.

On vend de tout :

Des toutous blancs

Qui se tiennent debout,

Tout tremblants,

*Des arlequins, des cailles
qui rient*

Et tout un lot de quincaillerie.

Dans les pharmacies,

Dans les pharmacies,

*On entend parfois cet ordre
sec :*

*"Garçon ! Des petits pois
ou un bifteck*

Ou des choux farcis."

Dans les pharmacies. »

Charles Trenet

pris tout l'intérêt de cette opération : assurer une présence du livre dans des lieux parfois éloignés de la médiathèque, créer du lien social autour de la lecture, faire vivre le commerce local.

Des rendez-vous ont donc été pris avec des associations de commerçants, réunissant élus et bibliothécaires pour leur présenter le projet : il leur était demandé d'accueillir dans leurs locaux un panier contenant une dizaine de livres. Il n'était pas question pour eux de se muer en bibliothécaires, mais de prêter leurs compétences de commerçants pour mettre en valeur ces paniers en utilisant leurs techniques de vente. Une dizaine de volontaires ont manifesté leur intérêt et accepté de mettre à disposition un panier dans leur commerce. Pour que l'opération puisse fonctionner correctement, il fallait qu'elle soit simple pour tout le monde.

Il fallait offrir un choix de livres variés aux usagers. Un grand soin a été porté à la sélection des livres proposés qui devaient, dans la mesure du possible, refléter la diversité de l'offre de la médiathèque en mélangeant habilement grands succès littéraires point trop périmés, littérature exigeante et ouvrages très grand public. Chaque livre contient une fiche sur laquelle le lecteur peut, sans y être obligé, indiquer l'endroit et la date de son emprunt.

Il était hors de question que l'accueil de ces paniers donne du travail supplémentaire aux commerçants. Il a donc été convenu que les livres pourraient être empruntés sans formalités, rendus dans n'importe quel point « Livres éphémères »... ou pas rendus du tout ! Deux contraintes seulement : faire une petite place au panier et accepter la pose dans leur devanture d'une affiche réalisée par le service communication de la mairie.

La diversité des commerces et leur répartition dans les cinq quartiers de la ville permettent d'augurer le succès de l'opération. Les « livres éphémères » ont, entre autres, trouvé leur place chez une fleuriste, un boulanger, une salle d'attente de médecin, un café... et même un libraire ! Reste à savoir si les livres ont trouvé preneur...

> De l'action au bilan

L'opération a été lancée en juillet 2010, au moment où la médiathèque fermait ses portes pour travaux pendant trois semaines. Nous avons alors fait savoir qu'il y avait toujours moyen d'emprunter des livres dans la ville même pendant la fermeture de la médiathèque.

Un premier bilan a été effectué au bout de six mois. Il est plutôt d'ordre qualitatif car, au vu de la souplesse du dispositif, il est quasiment impossible d'établir un bilan quantitatif. En effet, beaucoup de livres sont empruntés et rendus sans que les lecteurs ne laissent de trace de leur emprunt. Heureusement, les commerçants sont là pour pouvoir nous fournir des indications sur l'usage qui est fait des « livres éphémères ». Le résultat est plutôt positif : le public que nous avions ciblé, des personnes ne fréquentant pas ou plus la médiathèque, est bien celui qui utilise le plus ce service. En termes de communication aussi, le bilan est clairement positif. Ce type d'action qui, dans l'esprit de bien des journalistes, demeure inhabituel de la part d'une bibliothèque a attiré la presse locale et nous a obtenu à deux reprises des articles pleine page dans le quotidien régional *La Voix du Nord*. La médiathèque n'a certes pas constaté une augmentation du nombre d'inscrits – ni l'inverse ! – à la suite de cette opération, mais tel n'était pas le but recherché.

Et après ? L'opération est programmée pour une durée limitée sous cette forme, les commerçants participants et les livres sélectionnés varient régulièrement. Des demandes se sont exprimées, notamment celle d'inclure des livres destinés au jeune public aux futurs paniers. « Après, avoue Mario Alonso, il faudra de nouveau surprendre. »

Jean-Luc du Val
Médiathèque de Lomme



La lecture publique en Belgique francophone

À la croisée des chemins

En 2009, la Belgique francophone s'est dotée d'un nouveau décret sur la lecture publique. Le texte met l'accent sur le développement de la lecture plus que sur la gestion des collections ou des transactions de prêt. Il sera appliqué d'ici quelques mois mais, depuis trois ans, les nouvelles logiques qui y sont inscrites ont fait l'objet d'une mise en œuvre expérimentale. Ce dispositif de formation exceptionnel a permis aux bibliothécaires de se préparer au changement.

> Le réseau de lecture publique de la Communauté française

En Belgique, la culture est une compétence des Communautés, tout comme l'enseignement, les politiques de santé publique, le sport ou encore l'aide à la jeunesse. La Communauté française, en passe d'être rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles, exerce ses compétences en Wallonie et à Bruxelles, au bénéfice dans ce dernier cas des seuls francophones. Les trois Communautés, flamande, germanophone et française, ont adopté leur propre législation en matière de lecture publique. En raison de disparités socio-économiques mais aussi de choix politiques historiques, le financement des bibliothèques n'est pas identique au Nord et au Sud. Ainsi la Communauté flamande consacre-t-elle environ 9,5 € par habitant à la lecture publique contre 3,5 € pour son homologue francophone.

Le réseau de lecture publique de la Communauté française se compose d'environ 140 réseaux locaux ou intercommunaux totalisant près de 600 implantations. Cela signifie que 80 % des francophones ont accès à une bibliothèque fixe là où ils habitent. Sur une population francophone estimée à 4 225 000 personnes, on compte quelque 800 000 usagers emprunteurs dont 320 000 inscrits dans une collectivité.

Si le pourcentage d'affiliés reste stable avec environ 18,5 % de la population, celui des inscrits individuels a en revanche tendance à diminuer. Il est aujourd'hui de 11,2 % contre 13 en moyenne entre 2002 et 2006. Il faut cependant noter qu'aucun secteur culturel subventionné par l'État n'atteint ce niveau de performance. Ni les théâtres, ni les salles de danses, ni les musées ne peuvent revendiquer pareil taux de pénétration dans la population.

Les bibliothèques francophones disposent de 11,5 millions de documents en libre accès et réalisent 11,2 millions de prêts. Ce qui indique un taux de rotation très faible. Le décret de 2009 a pris cette situation en compte en diminuant les volumes de collection requis et en insistant sur leur actualisation. Particularité étrange, le réseau belge francophone ne gère pas le prêt de documents sonores ou filmés, mission dévolue depuis plus de cinquante ans à la Médiathèque de la Communauté française[1]. Depuis quelques années toutefois, et vu les difficultés rencontrées par cette institution en raison de la concurrence du téléchargement, les choses ont tendance à évoluer et des points de prêt de la Médiathèque sont repris par les grandes bibliothèques.

Comme partout en Europe, les pratiques des usagers ont fortement évolué durant ces dernières années. Entre 2003 et 2008, par exemple, le nombre de personnes ayant assisté à une animation en bibliothèque est passé de 355 000 à 615 000. De même, l'utilisation d'Internet ou les pratiques collectives comme les

1. Cf. Pierre Hemptinne, « Fragilités musicales, fragilités démocratiques », *Bibliothèque(s)*, n° 25, mars 2006, pp. 40-43. (Ndlr)


© Philippe Herbet

À Malmédy, province de Liège, une ancienne abbaye a été rénovée de manière chaleureuse.


© Vincent Algrain

Initiation à Internet.


© Etienne Bernard

L'accès direct à Tournai.



LE PRINTEMPS DES BIBLIOTHÈQUES

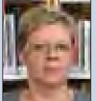
Planter l'objectif. Les bibliothèques vivent actuellement un véritable paradoxe : à leur offre de plus en plus diversifiée dans ses formes et ses contenus répond néanmoins une érosion de leur lectorat. Le Hainaut n'échappant pas à cette tendance, nous avons voulu organiser une action de promotion globale sur l'ensemble du territoire de compétence susceptible de promouvoir la fréquentation des bibliothèques. Il s'agissait de rassembler le maximum de partenaires autour d'un concept positif, fédérateur et polysémique, de faire ainsi percevoir concrètement notre fonctionnement en réseau au grand public, de mettre en valeur les collections (notamment d'ouvrages documentaires), de tisser entre tous les collègues concernés des relations plus soutenues grâce, entre autres, à des réunions de travail communes et à la mise sur pied de projets sous-régionaux complémentaires et, enfin, de promouvoir auprès des usagers (et si possible des non-usagers) l'image de bibliothèques dynamiques, modernes, à la fois ancrées dans le quotidien et prêtes à hisser les voiles, direction l'avenir.

Nous avions la ferme intention de sortir des murs pour aller à la rencontre de nouveaux publics en développant des approches et des méthodes qui se situent à l'interface du culturel et du social. Il était indispensable de recourir à une approche communautaire qui privilégie une dynamique partenariale associant enseignants, bibliothécaires, monde associatif et institutions culturelles.

Faire éclore l'idée, ensemencer le terrain, faire fructifier les projets. Ainsi est né Le printemps des bibliothèques organisé par la Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut. Le thème devait être à la fois unique, pour une plus grande lisibilité et une meilleure visibilité, et multidisciplinaire pour permettre des activités variées et des supports multiples. Nous entendions proposer un projet qui réunisse les bibliothèques tout en laissant aux bibliothécaires de l'autonomie et de la liberté. L'ensemble des institutions a proposé un menu d'activités tant à destination des publics scolaire et individuel, jeune et adulte. Il déclinait le thème sous tous ses aspects : printemps historiques – Pékin, Prague, mai 68 –, musicaux – Vivaldi, Stravinsky, Debussy –, évocations plus classiques – autour de la nature, des oiseaux, des arbres, des jardins – ou plus littéraires à travers contes et autres lectures choisies. Un graphiste a été chargé de nous fournir un visuel accrocheur, qui puisse traverser toute la campagne et se décliner sur plusieurs types de supports promotionnels : affiches, brochures, flyers, signets, magnets, site Internet, etc. Dès le début janvier, nous avons réalisé une carte de vœux qui annonçait sans le dire qu'une activité liée au printemps allait être mise en place. Celle-ci était accompagnée d'un sachet de graines de bleuets destiné à interpeller. Et le 15 mars, c'est dans une serre que s'est déroulée la conférence de presse de lancement.

Moissonner les résultats. Pendant trois mois (92 jours), les bibliothèques ont développé 140 animations variées dans 36 communes. Nous avons bénéficié de trois mois de couverture médiatique. 58 articles ont été recensés dans la presse écrite. Pendant 10 semaines, nous avons participé à une émission sur Vivacité, la radio nationale populaire. On peut estimer à six heures l'audience cumulée sur des radios et des télévisions régionales et nationales. La Bibliothèque centrale s'est chargée de la coordination générale de l'opération et a pris totalement en charge le coût humain, matériel, publicitaire et financier de l'opération en puisant sur le budget de fonctionnement qui lui est alloué par son pouvoir organisateur, la Province de Hainaut.

Après évaluation des différents acteurs, l'image des bibliothèques a incontestablement été améliorée. Nous avons mis en place une information plus efficace concernant nos fonds documentaires. De nouveaux publics ont été touchés et des collaborations nouvelles se sont mises en place. Enfin, des liens renforcés se sont noués entre les bibliothécaires hainuyers. En un mot, nous avons offert une image positive au public et, ce qui n'est jamais négligeable, aux pouvoirs organisateurs. Très vite, vu l'enthousiasme suscité par la première édition, l'idée a germé de renouveler l'opération. Depuis 2007, la campagne du Printemps des bibliothèques est relancée tous les deux ans. En 2011, les bibliothèques se veulent en phase avec l'actualité et impliquées dans les préoccupations des citoyens et ont retenu comme thème : « La crise… »



Pascale VANDERPÈRE
Bibliothèque centrale de la Province de Hainaut

ateliers d'écriture, les groupes d'apprentissage du français se sont développées de manière continue. On estime, par exemple, que 30 % des bibliothèques sont actives à l'un ou l'autre titre, dans des processus d'alphabétisation. On ne compte plus les Club Manga et autres groupes littéraires à thème et le séjour, autrefois limité aux nécessités de l'emprunt, a tendance à s'allonger.

En matière d'infrastructure, la Communauté française soutien les rénovations et constructions nouvelles à hauteur de 40 %. Ce taux peut monter à 70 % pour les communes rurales ou reconnues zone d'action prioritaire par l'Union européenne. Les moyens restent toutefois limités et de nombreux chantiers pris en charge par les seules collectivités locales se sont terminés ces dernières années.

Enfin, pour que le tableau soit complet, on doit avoir à l'esprit que le financement des bibliothèques par la Communauté française reste faible. Le budget annuel s'élève à plus ou moins 15 millions d'euros. Ceci signifie que les bibliothèques de droit public, qui représentent environ 85 % de l'ensemble des réseaux, sont soutenues à hauteur de 30 % de leurs besoins, le reste des dépenses étant à charge des communes. Même si le nouveau décret permet une augmentation de budget, l'intervention sera toujours insuffisante.

> Un nouveau décret

Le décret du 30 avril 2009 s'inscrit dans une continuité historique. Dès 1921 en effet, l'État a encadré l'offre de lecture publique ; en 1978, un décret de la Communauté française a été voté. Ces



Rochefort, province de Namur.

différents textes législatifs avaient pour objet de piloter et de soutenir le secteur des bibliothèques publiques.

En 1921, la loi Destrée, du nom du ministre des Sciences et des Arts de l'époque, reconnaît le travail mené par des communes et des fondations de droit privé en les aidant financièrement. Les exigences sont encore assez faibles, il s'agit de permettre la continuité du service tel qu'il existe. Le but du gouvernement est de « faire lire le peuple » selon l'expression de Destrée. Dès ses origines, la législation introduit l'exigence d'une inscription du travail des bibliothèques publiques dans une perspective d'éducation permanente. Ce « Pour que le Peuple lise », encore gravé sur le fronton de certaines de nos plus anciennes implantations, marque nos textes légaux jusqu'à aujourd'hui.

Le décret du 28 février 1978 a comme ambition de professionnaliser le secteur. Il s'agit de faire entrer les bibliothèques dans l'âge adulte. Le texte du décret et plus encore celui des arrêtés de 1987 puis de 1995 sont terriblement contraignants au niveau des normes. L'État indique ce qu'est une bibliothèque en termes de nombres d'inscrits, de prêts, de livres disponibles, d'heures d'ouverture, de surfaces accessibles au public… Il crée aussi des conditions de formation minimum pour qu'un bibliothécaire puisse être subventionné. C'est grâce à ce décret que les bibliothèques ont aujourd'hui la qualité qu'on leur connaît. Mais s'il a travaillé la question de l'offre, le décret de 1978 ne s'intéresse qu'assez peu à la demande et aux besoins de lecture. Il rend aussi difficile l'adaptation du service aux réalités propres d'un territoire.

> Les conditions favorables au changement

Entre 1978 et 2009, la situation de la lecture publique a fortement progressé. D'une part, le niveau qualitatif des bibliothèques n'a cessé d'augmenter et, d'autre part, la société a évolué avec l'arrivée d'Internet et la multiplication des sources d'information. Parallèlement, le secteur ayant atteint un haut niveau de professionnalisme pouvait se tourner vers des chantiers nouveaux, notamment en ce qui concerne l'accès à la lecture pour tous et le développement des capacités langagières.

En 2006, plus de 200 bibliothécaires se sont réunis à La Marlagne, près de Namur, pour essayer de tracer les contours d'une réforme législative. Il est assez remarquable que la révision du décret ait été portée au départ par une demande forte des bibliothécaires eux-mêmes.

Le décret de 2009. *Le Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques* (*Moniteur belge* du 5/11/2009) est axé sur la question du développement de la lecture. Il substitue la *bibliothèque projet* à la *bibliothèque institution de prêt*. Il cherche à rendre possible toutes les initiatives visant à améliorer l'efficacité des bibliothèques dans leur mission de rencontre de la demande de lecture, qu'elle soit exprimée ou pas. Il est accompagné d'un refinancement non négligeable du secteur.

Les axes fondamentaux du décret sont :

- travailler sur la demande ;
- travailler dans une perspective de développement stratégique ;
- travailler avec les autres intervenants, en développant des synergies tant avec les partenaires associatifs – les centres culturels, les associations d'alphabétisation ou les maisons de jeunes par exemple – qu'avec les institutions comme les centres publics d'action sociale et les écoles.

Le plan de développement de la lecture (PDL). Aux termes du décret, la bibliothèque est reconnue, et donc subventionnée, sur la base d'un projet de cinq ans, qui doit être agréé par le ministre, sur proposition de l'Administration et du Conseil des bibliothèques publiques. La grande nouveauté par rapport aux législations antérieures c'est que l'État n'indique plus ce qu'il y a lieu de faire, ce qui est pertinent pour toutes les bibliothèques quelle que soit la réalité sociale et culturelle des communes qu'elles desservent, mais laisse la possibilité de construire un projet adapté à la réalité du territoire. De ce point de vue, le décret de 2009 est un décret de liberté. L'analyse des réalités locales est donc très importante pour la construction du plan. Le PDL en deux mots :

- un projet de développement de la lecture pour 5 ans ;
- une vision stratégique de l'action de la bibliothèque ;
- l'utilisation de l'outil pour rencontrer la demande ;
- nécessite d'acquérir des connaissances en gestion de projet.

L'évaluation. Le décret de 2009 vise aussi à donner aux bibliothécaires une culture de l'évaluation. Il s'agit de piloter le projet grâce à une évaluation continue. C'est pourquoi, le texte demande que le processus d'évaluation soit défini dès la rédaction du projet, c'est-à-dire que l'on se penche clairement sur les objectifs du plan de manière à déterminer l'objet de l'évaluation, les différents acteurs



Lecture en braille dans une des trois bibliothèques spéciales.

qui seront amenés à y participer et les indicateurs de réussite pertinents. Ceci permet de vérifier que le projet rencontre les attentes et de le réorienter ou de l'adapter si nécessaire.
Ici encore, le texte laisse une grande liberté aux équipes puisque c'est à elles que l'on confie le soin d'émettre les hypothèses de base, de se donner des finalités, de construire les indicateurs et de tirer les conclusions de l'action. Il s'agit d'une approche totalement différente des pratiques nées du décret de 1978. Il ne sera plus question de pénaliser une bibliothèque au motif que tel ou tel objectif quantitatif fixé de manière uniforme par le législateur n'est pas atteint. Non seulement, la bibliothèque travaillera sur les résultats qu'elle aura elle-même ciblés, mais en plus elle aura droit à l'échec, pourra constater que les



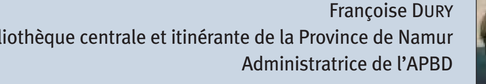

DR

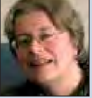
LE BDBUS DE LA PROVINCE DE NAMUR

La législation belge impose aux municipalités l'effort principal en matière de lecture. En appui, la Bibliothèque itinérante de la Province[1] de Namur circule dans les entités[2] du territoire provincial – surtout rural – dépourvues de bibliothèques sédentaires ou souhaitant atteindre la population excentrée. Elle réclame une petite participation financière aux communes qui n'investissent pas dans une bibliothèque fixe selon les normes légales. Pour les municipalités « bonnes élèves », le service est gratuit. Le ministère voit, dans cette convention originale, un encouragement au développement du réseau de bibliothèques.
Le projet de BDbus est né dans ce contexte de complémentarité entre la Province et les communes, entre la Bibliothèque itinérante et les bibliothèques sédentaires. Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- toucher un public absent des bibliothèques, pour des questions d'âge ou d'inscription sociale. En clair, le public jeune, en dehors du « tout scolaire » qui gonfle artificiellement les statistiques et ne maintient pas le contact avec le livre au-delà de la scolarité : (pré)-adolescents, jeunes adultes (surtout masculins) et… toutes personnes peu habituées à la lecture ;
- emboîter le pas au mouvement d'intérêt massif pour certains types de BD comme les mangas : la bibliothèque peut offrir des produits émergents en se gardant de tomber dans le phénomène de mode sans discernement critique ;
- mieux répondre aux sollicitations d'appoint en BD des bibliothèques locales auprès de la Bibliothèque centrale. La rotation des documents à la Bibliothèque centrale est lente (dépôts renouvelés tous les quatre mois) ; le BDbus offre mensuellement, aux lecteurs des bibliothèques locales associées au projet, un fonds plus diversifié et fréquemment renouvelé ;
- inciter les usagers du BDbus à découvrir les ressources des bibliothèques partenaires.

Un ancien bibliobus disponible, un fonds existant, du personnel formé et/ou fan de BD constituaient des atouts non négligeables pour se lancer dans l'aventure. La convention signée par les municipalités pour régler l'offre et la demande de service itinérant de la lecture offrait un cadre juridique à l'action. Deux éléments furent déterminants : l'accueil des responsables des bibliothèques locales[3] (la plupart ont considéré la complémentarité des services avant l'éventuelle concurrence) et l'obtention d'un subside pour trois ans du Service de la lecture du ministère qui a permis l'engagement d'un bibliothécaire à mi-temps.
Le BDbus propose une fois par mois, à des lecteurs individuels de tous âges, un fonds d'albums, de mangas, d'ouvrages sur la BD et de DVD tirés de mangas. Son catalogue est consultable à bord ou en ligne, en temps réel. Il circule uniquement les mercredis et samedis afin de rencontrer son public-cible ; les plages horaires pourront être étendues ultérieurement. Les lieux d'arrêt sont définis en concertation avec les bibliothèques locales et les municipalités : de préférence devant la bibliothèque locale pendant ses heures d'ouverture, en produit d'appel et complément de ses services ; ou en un lieu demandé par une commune sans bibliothèque fixe.
Pour dynamiser le projet, outre un blog tenu par l'équipage[4], des collaborations avec les bibliothèques associées permettent de mener des animations : concours de dessins pour enfants, accueil d'un scénariste, animation musicale *live* lors de la Fête de la musique, stages BD, mangas et comics pour adolescents, jeu-concours aux réponses disséminées dans les vitrines des commerces, etc.
Depuis sa création en janvier 2010, le BDbus, en 23h30 de sortie mensuelle – soit 22 lieux d'arrêt –, a inscrit plus de 500 nouveaux lecteurs dont 56 % masculins. Les moins de 12 ans constituent 30 % des usagers et les 12-18 ans 40 % ! Un réel succès quand on se souvient que ces jeunes viennent seuls ou en famille, hors obligation scolaire. Les 19-30 ans restent difficiles à toucher (6 % des usagers) mais les quadragénaires viennent nombreux. Un sondage-express (32 % de réponses) a établi un taux très élevé de satisfaction des usagers au sujet de l'accueil, des collections et des modalités de fonctionnement. Les regrets sont de l'ordre du « trop peu » : trop peu de temps d'arrêt, de passages, de place à bord car il y a du monde, de prêts simultanés autorisés… Les responsables des bibliothèques « accueillantes » sont ravis du service. Reste à mesurer l'impact de cet outil original sur la fréquentation des bibliothèques du territoire desservi.


Françoise Dury
Bibliothèque centrale et itinérante de la Province de Namur
Administratrice de l'APBD



1. Collectivité territoriale à rapprocher du conseil général en France.
2. En Belgique, dans les années 1970, la fusion des communes a regroupé les villages entre eux ou autour d'un bourg ou d'une ville. Aujourd'hui, les communes comptent donc souvent une dizaine d'anciennes municipalités ; la commune la moins peuplée des 38 que compte la province de Namur – territoire de compétence de notre Bibliothèque itinérante – abrite 2 861 habitants.
3. Une vingtaine en province de Namur : municipales mais reconnues par le ministère selon les critères légaux et donc subsidiées par lui.
4. www .blogbdbus.over-blog.com

postulats qu'elle avait construits se sont avérés peu pertinents et adapter son projet.

Les partenariats. On sait les opérateurs culturels jaloux de leur indépendance. Au cours de ces trente dernières années, le secteur de la lecture publique s'est développé en parfaite autonomie, en interagissant peu avec les centres culturels, les associations d'éducation permanente ou les Maisons de jeunes. Cette situation a conduit non seulement à une méconnaissance mutuelle des secteurs mais aussi à des situations de concurrence voire au développement de logiques antagonistes.

Le décret prévoit explicitement l'intégration du rôle des partenaires de l'action des bibliothèques dans le plan de développement. Il dispose qu'un Conseil de développement de la lecture sera créé qui associera les différents acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire. Il propose même que ce conseil puisse être issu du conseil culturel, organe de pilotage des centres culturels, eux-mêmes désignés par une autre législation comme les « ensembliers » de la politique culturelle locale.

Le personnel. En raison des changements de métier qu'implique la nouvelle réalité des bibliothèques, le législateur a prévu que de nouveaux profils professionnels pourraient être engagés et présentés au subventionnement. Il s'agit en particulier d'informaticiens et d'animateurs.

Cette possibilité, même si elle est une réponse à des demandes du secteur, inquiète parfois les bibliothécaires professionnels pour des raisons corporatistes. Il faut avoir en tête que, d'une part, le décret s'accompagne d'un refinancement, ce qui devrait permettre d'augmenter le niveau global d'emploi et que, d'autre part, il n'est pas question d'organiser des bibliothèques sans bibliothécaires. Par ailleurs, il y a fort à parier, vu l'évolution en cours, que de nombreux bibliothécaires acquerront des compétences nouvelles, notamment en animation.







© Etienne Bernard

Lire dans les Parc, Hélécine, Brabant wallon (en haut) ; les coins enfants sont de plus en plus cosy (au centre) ; séance de prêt à Anderlecht, Bruxelles (en bas) ;

La structure du réseau. Trois types d'opérateurs directs, c'est-à-dire de réseaux servant directement le public, sont reconnus : les bibliothèques itinérantes (bibliobus), spéciales (à destination du public handicapé) et locales. En ce qui concerne les bibliothèques locales, le décret prévoit qu'il ne peut y avoir qu'un seul opérateur par territoire (une commune ou une association de communes). Lorsque plusieurs pouvoirs organisateurs sont présents sur le même territoire (par exemple une bibliothèque communale, une paroissiale et une ASBL laïque), ils doivent coordonner leur travail dans un seul et même plan de développement de la lecture et formaliser cet accord dans une convention. Cette mesure vise bien entendu à éviter toute concurrence entre institutions et à favoriser une collaboration harmonieuse au service des besoins de lecture d'un territoire. Cette collaboration implique la création d'un seul fichier de lecteur, d'un seul catalogue et le développement d'une politique documentaire commune. Les actions du plan de développement doivent s'inscrire dans une logique concertée.

Le décret reconnaît aussi un opérateur d'appui (anciennement bibliothèque centrale, équivalent d'une BDP) par province et fait des services du gouvernement (l'administration) un opérateur à part entière du réseau de lecture publique.

Un statut de bibliothèque locale encyclopédique à vocation régionale qui permettra à celles qui le désirent de poursuivre un travail au service d'autres bibliothèques locales est créé. Il s'agit de permettre à certains opérateurs de gérer une collection plus importante que ce que requiert leur territoire et ce, afin de la mettre en partie à disposition des communes voisines. Le but de cette mesure

WAIMES, VIELSALM ET MALMEDY : DES BIBLIOTHÈQUES « HORS CHAMP »

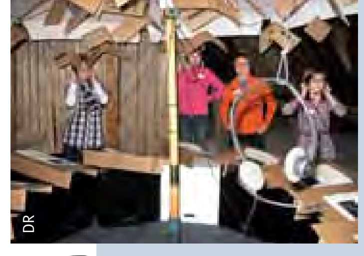
Depuis 2008, Hors Champ relie les bibliothèques de Waimes, Vielsalm et Malmedy dans un projet de développement de la lecture soutenu par le ministère de la Communauté française de Belgique. Les bibliothécaires de ces régions constataient la baisse de la fréquentation et des prêts enregistrés dans les bibliothèques pour les jeunes de 11 à 15 ans en particulier, le constat semblant pouvoir être élargi à l'ensemble de la Communauté française[1].

« Et pourtant – pour reprendre les propos de Christian Baudelot[2] – ils lisent ! » Son enquête, réalisée en France il y a dix ans se limitait à la lecture de livres et de magazines. Mais des études récentes montrent que les jeunes recourent massivement aux nouvelles technologies dans lesquelles un rapport à la lecture (et à l'écriture) existe aussi, bien que mal connu, et avec des forces et des faiblesses. À ce propos, Alain Giffart[3], spécialiste des technologies de l'écrit, souligne que nous ne sommes encore qu'aux débuts de cette nouvelle époque « grammatologique », époque du numérique dans laquelle la liaison entre la lecture et la réflexion est malmenée, en tout cas revisitée.

Hors Champ vient à la rencontre des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Au cours des animations organisées dans et « hors » les bibliothèques, une enquête « sauvage » est menée. Le jeune est invité à entourer les pictogrammes représentant divers canaux de lecture et d'écriture qu'il utilise dans la vie quotidienne. Hors Champ tente ainsi d'établir un état des lieux de la lecture sur le territoire de Waimes, Vielsalm et Malmedy, tout en mettant les jeunes de ces régions en projet de sorte qu'ils nous aident à réfléchir aux canaux de lecture aujourd'hui les plus adéquats.

Les partenariats avec des organismes attachés aux jeunes (maisons de jeunes, Infor-Jeunes, les écoles…) sont privilégiés. Les actions sont délibérément « pluri-médias » et exploitent la facilité des jeunes de passer d'un média à l'autre : livres, sites et blogs, télévision, gsm, radio, films, jeux, etc. Régulièrement, des personnes-ressources (artistes, animateurs, écrivains et autres) interviennent pour améliorer les expériences, échanger des pratiques et enrichir les relations avec les adolescents. Les moyens pour contacter les jeunes (souvent situés en périphérie de l'institution) sont multiples : logo, blog[4], enquête, profil facebook, twitter… Hors Champ espère ainsi susciter, auprès des bibliothèques, la création et la multiplication de services publics les plus motivants pour tous. Il s'associe à toutes les tentatives d'ébranler les stéréotypes et de faire évoluer les représentations des uns et des autres sur la lecture en général et chez les jeunes en particulier, sur les bibliothèques publiques, les services qu'elles offrent et leurs manières de les animer.


DR


DR

Actualités

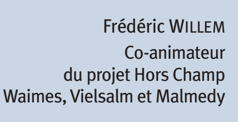
Hors Champ, considéré comme un laboratoire pour la mise en place du plan quinquennal de développement de la lecture, a précisé diverses pistes « pour penser un autre modèle de bibliothèque[5] » :

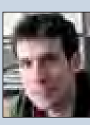
- adopter une méthode de travail particulière : travail en réseau (entre bibliothèques, plateformes collaboratives), transfert des compétences d'animateur, implication dans les manifestations tout public… ;
- mettre en place un dispositif de fin de parcours pour valoriser les productions des uns et des autres, les partager, les communiquer à des tiers, évaluer leur (im)pertinence : un « dédale » animé dans les trois bibliothèques sur le thème de la lecture (au sens large du terme) avec exposition de ce que les jeunes auront créé durant le projet ;
- approfondir la question de la lecture et de l'écriture chez les adolescents en convoquant des experts, en analysant les enquêtes récoltées, en organisant une journée de partage d'expériences entre professionnels des secteurs de la jeunesse, de la lecture et secteurs connexes ;
- redéfinir le plan de développement de la lecture, en s'inspirant notamment des résultats de la formation « Impliquer l'équipe dans un plan de développement de la lecture » organisée par le Service de la lecture publique du ministère de la Communauté française de Belgique. Thème travaillé : évolution du secteur de la lecture ; mutations technologiques ; évolution et diversification des demandes des usagers ; les bibliothèques comme pôle culturel.

Qu'est-ce qui peut faire sens dans ces bibliothèques pour les cinq prochaines années ? Comment communiquer entre nous, avec les pouvoirs subsidiants ainsi qu'avec le public ?

Le média son dans le projet

Une des spécificités du projet Hors Champ est de convoquer les jeunes *via* le média son, canal privilégié de la valorisation de leurs productions. Pour ce faire, les coopérateurs Hors Champ s'inspirent de philosophies, techniques et outils du *Field recording* (*des micros pour raconter le monde*)[6]. Diverses animations ont ainsi été conçues, notamment « Je (lis) je (vis) je (dis) », « Lectures singulières dans l'histoire des "lire" », un projet de récolte sonore auprès des jeunes. Équipé d'un enregistreur et d'un micro, les bibliothécaires, accompagnés d'un animateur professionnel, sont allés à leur rencontre pour écouter ce qui les lie ou délie de façon personnelle à la lecture. Ces histoires ont été engrangées puis rediffusées dans des lieux d'écoute publics *via* différents médias.


Frédéric Willem
Co-animateur
du projet Hors Champ
Waimes, Vielsalm et Malmedy



1. Cf. *Le Réseau public de lecture en Communauté française. Évolution en 2007*, Les cahiers du C.L.P.C.F., Bruxelles, 2009.
2. Christian Baudelot, Marie Cartier et Christine Detrez, *Et pourtant ils lisent…*, Seuil, 1999.
3. « Séminaire CIEM-AI : École et médias », samedi 16 mai 2009, *in* www.arsindustrialis.org/séminaire-ciem-ai-ecole-et-médias.
4. www.horschamp.be
5. Expression empruntée à Claude Poissenot, sociologue des bibliothèques, http://penserlanouvellebib.free.fr/.
6. « Géomusiques / Field recording » La Médiathèque - mars 2006. www.lamediatheque.be/dec/genres_musicaux/field_recording_des_micros/index.php?reset=1&secured=.


DR

LA BIBLIOTHÈQUE DE RUE DE TOURNAI

Dans la Communauté française de Belgique (Wallonie et Bruxelles), environ 20 % de la population fréquentent le réseau de lecture publique. *Quid* des autres 80 % ? Qui sont-ils ? Pourquoi n'utilisent-ils pas ce formidable outil d'éducation permanente qui doit offrir une porte d'accès aux connaissances et aux informations permettant aux citoyens d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société ?
Dès 1999, a été créé à Tournai, en Wallonie picarde, un projet-pilote de « bibliothèque de rue » pour réfléchir et agir contre cette fracture sociale. Section de la Bibliothèque communale de Tournai, c'est un service d'animations autour du livre et de la lecture destiné à un public de tous âges que l'on dit « éloigné de la lecture » pour des raisons sociales, économiques, psychologiques ou culturelles, qu'il faut distinguer des « non-usagers » qui ne sont pas pour autant des non-lecteurs…
La bibliothèque de rue est donc bien un service de médiation culturelle, un moyen de faire découvrir le livre, les médias, et de transmettre le plaisir de lire. Son but réel n'est pas de transformer ces personnes en lecteurs assidus ou en usagers réguliers de nos établissements, mais plutôt de briser les barrières qui les empêchent d'accéder au bonheur de lire. Il s'agit de montrer que l'écrit est partout, qu'il est une source de communication et de plaisir surtout pas réservée à une élite, et de faire en sorte que l'acte de lire devienne un choix personnel en levant les freins que la société ou les personnes elles-mêmes ont mis sur leur parcours de lecteur. Pour chacun de ces freins, une solution existe qu'il fallait trouver seuls : la bibliothèque de rue étant, à sa création, un projet-pilote, on ne pouvait demander de conseils ou d'aide à personne, même si des écrits comme ceux de Marie Bonnafé, Gianni Rodari, Rémy Stoecklé, Christian Poslaniec, José Morais… ont été précieux.
Créé dans les années 1950 par le Père Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, ce concept de « bibliothèque de rue » a été évoqué pour la première fois dans les camps de gens du voyage près de Paris. Si la bibliothèque de rue tournaisienne s'en est librement inspirée, ses objectifs sont toutefois différents : les bibliothèques de rue d'ATD Quart Monde ont surtout un rôle éducatif et de création de liens sociaux. Le volet culturel et celui du plaisir de lire sont propres aux enjeux de la lecture publique.
Concrètement, la bibliothèque de rue se rend dans des maisons de quartiers, maisons de jeunes, centres de scolarité, consultations ONE (petite enfance), cafés, associations diverses… et propose des animations autour de la lecture et des livres en consultation selon la demande des participants. Il n'y a pas de prêt direct de documents mais bien, parfois et uniquement à la demande, des dépôts de livres concertés. Ces animations se déroulent de manière récurrente pour créer un référent autour du livre. On organise des lectures dans les musées, des ateliers d'écriture, des lectures vivantes mais aussi parfois tout simplement un moment de lecture partagée. Le *leitmotiv* est de toujours montrer le livre sous sa forme ludique et utile pour casser les *a priori*, les représentations négatives dues à un parcours de lecteur chaotique ou à une mauvaise expérience de la scolarité.
La bibliothèque de rue essaie toujours de « coller » au plus près de la vie de l'association et de lier ses dépôts et animations aux projets propres du lieu.
Ses résultats sont tangibles : non pas une augmentation du nombre d'inscrits à la Bibliothèque – est-ce vraiment le but ? – mais plutôt la disparition du rejet du livre et de la lecture. La bibliothèque de rue fait œuvre de démolisseur : son but est de briser toutes ces barrières sociales, techniques, culturelles, psychologiques qui empêchent ces non-lecteurs d'aimer le livre. Si ces barrières disparaissent, aimer lire devient alors simplement un choix personnel et non plus sociétal.

Pauline Ronsyn
Bibliothécaire de rue à Tournai

est d'éviter que des collections ne soient sous-utilisées.

Les collections. Le texte prévoit un assouplissement de la norme en matière de nombre d'ouvrages requis. En revanche, le dispositif légal est plus exigeant en ce qui concerne l'actualisation du libre accès. Chaque locale devra choisir entre trois types de collections :

– la collection encyclopédique, qui obéira grosso modo aux normes actuelles ; elle couvrira toutes les classes de la CDU et sera assez importante ;

– la collection spécialisée, qui sera moins volumineuse et ne couvrira pas l'ensemble des classes de la CDU ;

– la collection encyclopédique à vocation régionale dont l'importance dépassera les besoins stricts de la bibliothèque et qui pourra être en partie mise en dépôt dans d'autres bibliothèques.

Le financement. Les bibliothèques seront soutenues à deux niveaux. D'une part, un certain nombre de subventions traitements est acquis à la bibliothèque de manière invariable en fonction du nombre d'habitants de la commune. Le minimum est fiché à 1,5 subvention et le maximum à 25. Chacune vaut 20 000 €. D'autre part, une subvention variable est attribuée pour le financement du plan de développement de la lecture, elle est modulée en fonction de la taille de la commune mais surtout de l'ambition du projet de la bibliothèque. Cette seconde subvention devrait osciller entre 5 000 et 110 000 €.

Enfin, pour chaque province, un certain nombre de subventions traitements supplémentaires sont octroyées aux bibliothèques ayant fait le choix de la collection encyclopédique à vocation régionale. Pour le Hainaut, province de 1,3 million d'habitants, 35 subventions supplémentaires sont prévues ; pour le Luxembourg qui en totalise 265 000, ce sont 4 subventions supplémentaires qui pourront être obtenues.

> **Accompagner le changement**

Les transformations induites par le nouveau décret constituent une petite révolution culturelle pour le secteur. Dès le milieu des années 2000, le Service de la lecture publique a adapté son offre de formation continuée, proposant entre autres aux bibliothécaires de se familiariser avec la gestion de projet ou l'évaluation. Des sessions de six jours consacrées au plan de développement de la lecture ont été organisées, suivies d'un accompagnement à la rédaction ou de modules visant à impliquer l'équipe dans la mise en œuvre du plan.

En 2008, face à l'imminence du changement, la ministre de la Culture a décidé de proposer à l'ensemble des bibliothèques de s'inscrire dans un pro-





DR

LA COLLECTION DE LIVRES D'ARTISTES DE WATERMAEL-BOITSFORT

La Collection de livres d'artistes (Cla) du Réseau des bibliothèques et ludothèques communales de Watermael-Boitsfort, une commune de la région de Bruxelles-Capitale, faisait, au départ, partie du fonds d'une bibliothèque à vocation régionale. Elle fut créée en 2000 dans le cadre d'un partenariat avec le centre culturel La Vénerie, soucieux de promouvoir des artistes du livre.

Plasticiens et bibliothécaires se sont formés côte à côte aux « livres d'artistes » lors de partenariats multiples : conférences, rencontres d'éditeurs, création de mallettes pédagogiques, expositions, création d'un mobilier d'exposition spécial... Parallèlement, la bibliothèque devait se charger des acquisitions – en étroite collaboration avec des plasticiens –, de l'encodage, de l'équipement et du prêt (livres, mallettes, mobilier).

Ce projet « Autour du livre » parvenu à terme, les bibliothécaires n'ont pas voulu s'arrêter en si bon chemin. Ils avaient vu des parents « éloignés de la lecture » qui d'habitude attendaient passivement leurs enfants à l'entrée de la bibliothèque, s'approcher pour la première fois de ces « livres sans mots », les manipuler goulûment et y mettre eux-mêmes des mots... Des mots car, tout à coup, un lien s'était établi avec leur culture, leur enfance, un savoir-faire, une émotion... C'était sûr, les bibliothécaires tenaient là des livres à haut potentiel... qui inversaient un rapport habituellement établi entre « lettrés » et « apprenants » au sein des bibliothèques. À leur contact, des lecteurs assidus devenaient étonnamment maladroits, dépourvus de repères et des apprenants, sécurisés, avaient trouvé en eux-mêmes un chemin vers « la lecture » et, au-delà, vers la création. Les bibliothécaires le constatent au quotidien : ces livres sont contagieux ! Les responsables du Cla nous disent combien souvent des visiteurs sont repartis avec l'envie de se raconter, de dévoiler sur un papier déplié la vie de leur immeuble, de « manifester » une injustice sur une couverture, de renouer avec des souvenirs *via* un vêtement mué en pages, de rassembler des bouts de monde par une reliure, d'exprimer la fragilité simplement au travers de la matière du livre, d'aller plus loin, de retourner...

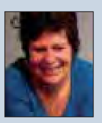
Depuis, les bibliothécaires n'ont donc cessé d'enrichir le fonds, de réfléchir et de partager leurs compétences avec leurs pairs dans le cadre de la formation continuée. Une petite décennie plus tard, cette bibliothèque à vocation régionale a fermé ses portes et la collection, tout comme l'équipe, s'est fait une place dans la bibliothèque locale : un emplacement adapté, du mobilier soigné, des séances de prêts hebdomadaires et sur rendez-vous, des conférences, des animations « tous publics » et toujours des ateliers avec les apprenants... Un projet pluriannuel a permis d'obtenir des subsides et d'ouvrir l'équipe à de nouvelles compétences : une artiste pluridisciplinaire et une personne-ressource auprès des « publics fragilisés », toutes deux amoureuses des livres. Leurs approches complètent merveilleusement celles de la bibliothécaire et ont permis d'atteindre un niveau d'excellence qui s'affiche dans la qualité des livres issus des ateliers, la promotion graphique des divers projets, la scénographie des expositions, l'analyse des besoins des publics et dans les tâches très concrètes de la « chaîne du livre ».

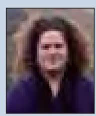
Pour ses acquisitions, par exemple, l'équipe continue certes à arpenter les salons et à fréquenter les jurys d'écoles supérieures mais, pendant les séances de prêt, des artistes viennent souvent présenter leur dernière idée car ils ont compris qu'ici leurs créations ne finiraient pas en « vitrine d'isolement ». Côté encodage, il fut vite évident que les livres d'artistes ne résisteraient pas à l'épreuve d'un catalogage ordinaire. La création d'un catalogue propre s'est imposée et a permis de créer un thésaurus spécialisé au départ du travail d'Anne Mœglin-Delcroix[1]. Le logiciel PMB permet également aux lecteurs du Cla d'enrichir les notices de mots-clés libres auxquels l'équipe n'aurait pas pensé. Concernant l'équipement, pas question de codes à barres ! Un simple numéro d'inventaire (bientôt à 4 chiffres !) jouxte un cachet discret sur la dernière page. L'équipe réfléchit aussi à substituer aux enveloppes actuelles un réceptacle assurant une meilleure protection des ouvrages durant le transport. Après le projet du printemps « Tissu de livres : cousus, tissés, brodés, les livres d'artistes défilent », l'équipe planche déjà sur de nouvelles actions. À suivre certainement !

Joëlle Verboomen
Bibliothécaire responsable du Cla

Gaëlle Clark
Artiste pluridisciplinaire

Comité de rédaction de l'ABPD





Cla, rue Gratès, 7 – B 1170 Watermael-Boitsfort
http://biblioludowb.be/
clabibliotheque@wb.irisnet.be / Tél. (+32) 2 663 85 60

1. Mœglin-Delcroix, Anne (dir.), *Guardare, raccontare, pensare, conservare, quattro percorsi del libro d'artista dagli anni '60 ad oggi* (cat.d'exposition, Mantoue, Casa del Mantegna, 7/09-28/11 2004), Corraini, 2004.

gramme visant à financer des projets pluriannuels de développement de la lecture. Concrètement, il s'agissait pour les bibliothèques de mener durant trois ans un projet issu du PDL qu'une subvention annuelle pouvant aller de 10 à 20 000 € devait aider à mener à bien. Le but de l'opération était plus d'accompagner le changement, d'aider à la formation des bibliothécaires et à l'inscription de leurs actions dans une perspective de développement stratégique que le financement du projet.

La circulaire décrivant le programme définissait quelques axes prioritaires pour les projets :

- la médiation de la culture et des savoirs et le développement de stratégies visant à toucher des populations spécifiquement définies ;
- la lutte contre la fracture numérique ;
- la lutte contre l'analphabétisme.

Elle déterminait aussi des objectifs en termes de moyens :

- les synergies avec la vie associative – jeunes et adultes ;
- les synergies avec les secteurs artistiques, les centres culturels ;
- les synergies avec les centre publics d'action sociale, les divers programmes d'action visant la formation continuée, l'insertion sociale.

Au total, au terme de quatre appels à projets, 78 réseaux se sont inscrits dans cette dynamique. Les bibliothèques participantes ont exploré des domaines très divers allant de la création de sections spécialisées à des actions d'alphabétisation ou d'apprentissage du français langue étrangère en passant par des projets de création littéraire collective. L'enthousiasme suscité par ce vaste chantier a créé une émulation dans tout le secteur ; à l'initiative de l'administration, les participants se sont rencontrés et ont échangé leurs expériences. Les pratiques qui avaient été décrites lors de ces rencontres ont été collectées afin de publier des outils qui devraient aider à leur reproduction. Il s'agissait de disséminer les expériences les plus innovantes.







La Louvière, Hainaut (en haut) ; bibliobus à Libramont, province du Luxembourg (au centre) ; espace public numérique à Liège (en bas).

Parallèlement, l'administration a fourni à chaque bibliothèque participante un coach, intervenant issu du monde culturel ou associatif, rompu aux techniques de gestion de projets. Le contrat qui liait ces accompagnateurs à la Communauté française garantissait leur totale indépendance ; il ne s'agissait évidemment pas pour la puissance publique de créer un nouveau corps de contrôleurs mais bien de permettre à des professionnels du secteur socioculturel de porter un regard extérieur sur les plans et de conseiller les équipes.

Ces grandes manœuvres, véritable formation en grandeur réelle, ont permis de lever nombre d'appréhensions relatives au décret. Le secteur a pu rentrer dans la nouvelle logique qui lui était proposée et prendre ses marques par rapport à la gestion de projet.

> Conclusion

La lecture publique en Belgique francophone est en plein bouillonnement. Les changements sont actés par un décret qui intègre intimement la bibliothèque au tissu social et culturel des territoires desservis. Il impose de construire un plan de développement axé sur les besoins de lecture, en partenariat avec les forces vives des secteurs sociaux, culturels et associatifs. Ce faisant, il donne une nouvelle légitimité à la bibliothèque en la mettant au service du développement de la lecture. Le défi est de taille, c'est une nouvelle aventure qui s'offre à nous.

Jean-François FÜEG
Directeur du Service
de la lecture publique
Ministère de la Communauté
française de Belgique



Les BU en Belgique francophone

Rattachées à leur université mais non à un ministère, les BU de la Belgique francophone jouissent d'une indépendance qui ne doit pas se transformer en isolement. Elles cherchent donc à collaborer et à s'organiser, fortement encouragées par les nouveaux défis de l'ère numérique.

> Aperçu institutionnel

Depuis 1993, la Belgique est un état fédéral composé des communautés (flamande, française et germanophone) et des régions (bruxelloise, flamande et wallonne). Les matières de l'enseignement et de la recherche ont été communautarisées. Ainsi, de la Communauté française de Belgique (CfB) dépendent, à des degrés très divers, 7 institutions universitaires : les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM), les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), les Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL), l'Université catholique de Louvain (UCL), l'Université de Liège (ULg), l'Université de Mons (UMONS) et l'Université libre de Bruxelles (ULB). L'UCL, l'ULB et l'ULg sont des universités qualifiées de « complètes » : quasi toutes les disciplines y sont enseignées ; les FUCaM, FUNDP, FUSL et l'UMONS ne proposent que certaines filières d'études spécifiques. Les universités de la CfB sont regroupées en trois académies : Académie Wallonie-Bruxelles (ULB, UMONS), Académie Louvain (UCL, FUCaM, FUNDP, FUSL), Académie Wallonie-Europe (ULg). Il y a deux ans encore, le paysage institutionnel était tout autre : en 2009, l'Université Mons-Hainaut (UMH) et la Faculté polytechnique de Mons (FPMs) ont fusionné dans la nouvelle UMONS et les Facultés universitaires des sciences agronomiques de Gembloux (FUSAGx) ont fusionné avec leur partenaire d'académie, l'Université de Liège. De nouveaux regroupements se réaliseront en septembre 2011, l'UCL et les FUCaM fusionneront elles aussi.

> Quelques particularités

Contrairement aux bibliothèques publiques belges qui ont le Service de la lecture publique (SPL), il n'existe pas d'organe de tutelle commun pour les BU[1], chacune dépendant directement de son université, et non d'un ministère ou d'une autre autorité étatique. Leurs budgets leur sont ainsi directement alloués par les universités. Il en est de même du personnel, engagé et nommé par l'institution elle-même. Les mutations interuniversitaires du personnel des bibliothèques sont donc relativement rares en CfB.

La Belgique francophone ne dispose d'aucun pendant de l'Enssib, de haute école de référence en matière de formation aux sciences de l'information pour les cadres et responsables. Seules trois institutions proposent une maîtrise en sciences et technologies de l'information et de la communication (UCL et ULB) et une maîtrise en information et communication avec une finalité spécialisée en médiation culturelle et métiers du livre (ULg). À côté de ces filières universitaires, trois hautes écoles forment des bibliothécaires-documentalistes (niveau Bac+3). Chaque université est autonome pour engager ses cadres et responsables de bibliothèques ; la détention d'un diplôme universitaire en info-doc n'est pas toujours une obligation, selon les universités, une expérience dans le domaine ou un doctorat pouvant aussi être valorisés.

Les BU les plus anciennes se caractérisent notamment par leur fonds patrimonial hérité de la Révolution française. Suite à la confiscation des biens des communautés religieuses et des nobles émigrés, les bibliothèques des universités de Liège et de Gand (en Flandre) ont ainsi bénéficié lors de leur création, au début du XIXe s., d'une importante redistribution d'ouvrages confisqués, et développé de riches collections patrimoniales. Le fonds patrimonial de l'ULg comprend à ce jour plus de 6600 manuscrits et 500 incunables, dont 236 sont uniques en Belgique et certains même uniques au monde. À cette collection exceptionnelle s'ajoutent des dizaines de milliers d'imprimés des XVIe, XVIIe et XVIIIe s.[2]

> Collaborations

Si la non-existence d'une tutelle commune aux BU de la CfB permettait à chaque bibliothèque de jouir d'une certaine indépendance, celles-ci souffraient toutefois d'un manque de collaborations et de possibilité de travailler de concert sur des projets communs. Aussi, les bibliothécaires en chef créèrent-ils en 1988 la « Commission bibliothèques », une commission permanente des bibliothécaires en chef et directeurs des bibliothèques des universités de la CfB, au sein du Conseil interuniversitaire francophone (CIUF), organe officiel de concertation de toutes les institutions universitaires de la CfB. Son objet est d'« étudier des questions ayant trait à la circulation des informations et à la mise en œuvre de projets nés de la collaboration entre bibliothèques universitaires francophones[3] ». Parmi ces projets, plusieurs visent à améliorer le fonctionnement des bibliothèques : formation continue (droit d'auteurs, aléas et problèmes de la

1. Entre 2006 et 2009, la revue *Lectures : la revue des bibliothèques* a régulièrement publié des articles présentant chacune des BU de Belgique francophone, décrivant leurs particularités et leur histoire : B. Pochet, « Gembloux : une bibliothèque universitaire au cœur du monde », *Lectures* n° 146, 2006, pp. 7-9 (http://hdl.handle.net/2268/27432) ; Chr. Brouwer, « ULB : la grande Bibliothèque des Sciences humaines », *Lectures* n° 148, 2006, pp. 14-16 (http://hdl.handle.net/2013/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/17831) ; J. Germain, Ch.-H. Nyns, « Les bibliothèques de l'UCL », *Lectures* n° 151, 2007, pp. 52-56 ; N. Petit, « La bibliothèque des Facultés Universitaires Saint-Louis », *Lectures* n° 154, 2008, pp. 16-19 ; C. Cuvelier, Fr. Vanhoorne, P. Thirion, « Le Réseau des Bibliothèques de l'Université de Liège », *Lectures* n° 158, 2008, pp. 18-25 (http://hdl.handle.net/2268/642) ; K. Berger, « La Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin à Namur », *Lectures* n° 158, 2008, pp. 26-29 ; C. Masselus, R. Plisnier, « Passé et devenir des bibliothèques de l'Université de Mons », *Lectures* n° 160, 2009, pp. 24-28 ; Th. Delbushaye, « La bibliothèque des Facultés Universitaires Catholiques de Mons », *Lectures* n° 161, 2009, pp. 98-101.

2. O. Donneau, « Manuscrits & incunables. *In* Institut du Patrimoine Wallon » *in Le patrimoine de l'Université de Liège*, Éd. Institut du patrimoine wallon, 2008, pp. 14-15. (http://hdl.handle.net/2268/2166)

3. www.ciuf.be/cms/commission-bibliotheques/index.php

conservation, bibliométrie…), simplification des règles d'accès aux bibliothèques pour les étudiants issus d'une autre université ou d'une haute école partenaire, développement d'une conservation partagée des périodiques [4], mise en place d'un code de déontologie, etc. *Via* le CIUF, les BU sont également actives dans le cadre de la Commission universitaire pour le Développement (CUD) en prenant en charge des formations à l'attention de collègues bibliothécaires de pays émergeants.

En 2000, souhaitant aller encore plus loin, les BU ont créé, sous l'égide du Conseil des recteurs francophones (CRef), la Bibliothèque interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (BICfB), association sans but lucratif qui a pour objets « la promotion, la coordination et le développement d'une politique commune entre les BU en matière de documentation scientifique [5] », avec comme principales missions de mettre en place et gérer des consortiums d'achat de documentation électronique et de « valoriser la production scientifique des universités francophones de Belgique à travers divers projets et études [6] ».

> Open Access et projets

La BICfB est très attachée au développement de l'Open Access au sein des différentes institutions [7]. Première initiative, le projet PEPs visait à mettre en place une plateforme de diffusion en ligne de périodiques scientifiques publiés en CfB.

4. Voir N. Fairon *et al.*, « Archivage partagé des périodiques : Description de l'expérience menée en Communauté française de Belgique », *Cahiers de la documentation (Bladen voor documentatie)*, 2007, n°3, pp. 15-22 ; Fr. Pasleau *et al.*, « Conservation partagée entre les bibliothèques universitaires de la Communauté française de Belgique – Témoignage, bilan et perspective », communication à la journée professionnelle « Mutualisation et coopération dans le cadre de la conservation partagée » du 30/03/2010, Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) (http://hdl.handle.net/2268/72877).

5. Bibliothèque interuniversitaire de la Communauté française de Belgique, *Étude sur le fonctionnement et les perspectives de la BICfB : rapport au CA*, 2010, p. 4.

6. *Ibidem*.

7. Signalons que toutes les universités belges (de la Communauté flamande et de la Communauté française, hormis l'Université de Mons-Hainaut) signèrent officiellement la Déclaration de Berlin le 13/02/2007, lors de la journée nationale « *How to increase your impact with Open Access* » organisée à Bruxelles. Compte rendu : http://hdl.handle.net/2268/25062.

Avorté en 2004 pour des raisons financières, PEPs ne vit jamais le jour mais incita les bibliothèques de l'Université de Liège à développer PoPuPS [8], leur propre portail de publication de périodiques scientifiques édités par des membres de l'ULg. À ce jour, PoPUPS compte 13 périodiques scientifiques [9] en Open Access.

Une seconde initiative, pleinement développée dans le cadre de la BICfB cette fois-ci, fut BICTEL/e [10] dont l'objectif était la mise en place de répertoires dans chaque institution destinés à permettre le dépôt et la consultation de la version électronique des thèses de doctorat et d'agrégation défendues dans les institutions universitaires de la CfB. Actuellement, près de 2800 thèses sont accessibles en tout ou en partie.

Ces dernières années, les développements Open Access des BU de la CfB sont passés à la vitesse supérieure. En effet, BICTEL/e était la phase 1 d'un projet plus ambitieux. Après le lancement de répertoires de thèses, les bibliothèques se lancèrent dans la mise en place de répertoires institutionnels, jouant à la fois le rôle de bibliographie institutionnelle et de dépôt Open Access de la production scientifique de leurs chercheurs :

- novembre 2008 : ORBi (**http://orbi.ulg.ac.be**) à l'Université de Liège ;
- mars 2009 : DIAL (**http://dial.academielouvain.be**) à l'Académie Louvain (UCL, FUNDP, FUSL, FUCaM) ;
- septembre 2009 : DI-fusion (**http://difusion.ulb.ac.be**) à l'ULB.

Ces portails où les membres des institutions répertorient l'ensemble de leurs publications et peuvent déposer, chaque fois que les contraintes des éditeurs le leur permettent, les versions électroniques de celles-ci, accroissent considérablement la visibilité internationale et l'accessibilité de la riche production scientifique des institutions universitaires de la CfB. À la mi-mai 2011, les trois dépôts réunis comptabilisent plus de 178600 références, dont plus de 57300 disposent d'un document en texte intégral, accessible en Open Access ou en accès campus. À lui seul, ORBi comptabilise plus de 37100 références avec texte intégral, dont plus de 18260 en Open Access.

8. http://popups.ulg.ac.be

9. Au 13/04/2011, les statistiques de PoPuPS atteignent plus de 97000 visualisations d'articles et près de 35000 téléchargements de pièces jointes.

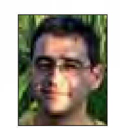
10. http://edoc.bib.ucl.ac.be

Fin mars 2011, un dernier projet commun a été lancé. Issu de la collaboration entre les universités francophones et flamandes, le nouveau catalogue collectif UniCat [11] permet désormais, en quelques clics, de rechercher et de localiser un ouvrage, un périodique, une thèse, une carte, etc. qui se trouvent dans une université belge, à la Bibliothèque Royale ou dans une institution patrimoniale.

Parmi les projets en cours d'élaboration, signalons aussi Donum [12] (Dépôt d'objets numérisés), un portail visant à accueillir des objets numérisés ou numériques à caractère scientifique ou patrimonial (cartes anciennes, manuscrits numérisés, photos, chants d'oiseaux, etc.). En matière de numérisation, l'ULB dispose déjà d'une solide expérience avec sa Digithèque [13] (près de 350 publications numérisées) et son Iconothèque numérique [14] (plus de 60000 images).

La Belgique francophone est un mouchoir de poche. Sept institutions universitaires dans un espace aussi réduit, c'est beaucoup. Les bibliothèques l'ont bien compris et n'entendent pas arrêter de sitôt leur fructueuse collaboration, de nouveaux projets étant déjà à l'étude pour les années à venir…

François Renaville
Bibliothécaire systèmes
du Réseau des bibliothèques
de l'Université de Liège
Chargé de mission BICfB



Paul Thirion
Directeur général
du Réseau des bibliothèques
de l'Université de Liège
Président de la BICfB



11. À côté d'UniCat (www.unicat.be) et de ses 14 millions de notices, deux autres grands projets de catalogue collectif sont en voie de réalisation pour les prochains mois en Belgique francophone : le premier, initié par la Lecture publique de la Communauté française, rassemblera les collections de bibliothèques publiques ; le second, porté par l'Université Grande Région (UGR, www.uni-gr.eu), permettra d'accéder, *via* un portail unique, à l'ensemble des catalogues des universités de l'UGR.

12. www.bicfb.be/htm/projets/DONUM.htm

13. http://digitheque.ulb.ac.be

14. www.ulb.ac.be/dep-saa/iconotheque

Machine, pouvez-vous me conseiller un bon livre ?

Les nouveaux outils Web de recommandation de lectures

Jusqu'à ce qu'Amazon[1] lance « Ceux qui ont acheté ce livre ont également acheté… » et « Alexandre, bienvenue sur Votre Amazon.fr », les recommandations personnalisées constituaient la chasse gardée des libraires, des bibliothécaires… et des copains. Désormais, votre meilleur ami pour les conseils de lectures se nomme « Al Gorithme de Recommandation »[2]… et il vous veut du bien !

> Une nouvelle offre aux lecteurs

Il faut reconnaître – même si certains sites de libraires en ligne de qualité à dimension plus humaine comme Bibliosurf proposent d'excellentes pistes de lectures – qu'Amazon a fait récemment preuve d'une grande innovation dans les recommandations automatiques. Le géant de l'e-commerce propose des pistes de lectures susceptibles de plaire, qu'elles soient liées à un titre ou adaptées à un lecteur.

Commençons par analyser les recommandations établies au départ d'un titre d'ouvrage précis.

Le résultat est plutôt concluant sur Amazon : pour *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury, l'algorithme de recommandation propose notamment deux autres célèbres dystopies (sous-genre de la SF) : *Le meilleur des mondes* et *1984*.



Les recommandations de titres « proches » de *Fahrenheit 451* sur Amazon.fr.

Les récents réseaux sociaux de lecture, comme Librarything dans le monde anglo-saxon ou Babelio[3] dans le monde francophone se sont lancés dans ce type de recommandations eux aussi.

Les recommandations par rapport à un titre précis du réseau Babelio *(ci-dessous)* montrent également une certaine pertinence. On ne retrouve toutefois pas ici les deux grandes dystopies d'Orwell et Huxley car la recherche a été faite en mode connecté et le membre a signalé dans sa bibliothèque les avoir déjà lues. On notera aussi l'intéressante option proposée en bas de liste : « Signaler une suggestion hors sujet ». Le réseau fait donc ici appel, selon l'expression consacrée du Web social, à « l'intelligence collective », dans un contexte où cela apparaît comme tout à fait pertinent.



Les recommandations de titres « proches » de *Fahrenheit 451* sur Babelio.

Librarything recourt lui aussi d'ailleurs à l'assistance de ses membres, en proposant une seconde liste de recommandations, en sus de celle qui est constituée automatiquement : les recommandations directes des membres, classées par quantités décroissantes de validations effectuées *(ci-dessous)*.



Les recommandations de titres « proches » de *Fahrenheit 451* sur Librarything.

Le lecteur souhaite sans doute bénéficier de l'ensemble de ces propositions au sein d'un même site qui ajouterait en prime la localisation des titres dans son réseau de bibliothèques, ainsi que cela se présente dans le catalogue de la Médiathèque de Toulouse *(ci-après)* :

1. À tout le moins c'est sur Amazon que j'ai observé les premiers mouvements en ce sens mais il est possible que d'autres aient été plus précoces ; qu'ils veuillent bien m'en excuser. Je serais heureux que tout lecteur qui connaitrait de tels précurseurs ait l'amabilité de m'en faire part…

2. La présente version de ce texte est « amputée » de la partie plus technique (reprenant la typologie et le fonctionnement des algorithmes de recommandation). La version intégrale de ce billet est publiée sur le site du Bibliolab : http://bibliolab/cms/view/rubriquehybrides.

3. Un autre grand réseau social de lecture français, Libfly, prépare lui aussi une offre, aux dernières nouvelles…



À droite, les recommandations de titres « proches » de *Fahrenheit 451* dans le catalogue de la Médiathèque de Toulouse.

La Médiathèque de Toulouse a en effet adhéré à « Babelthèque », une offre qui permet, via un Web service[4], d'aller chercher « à la volée » dans Babelio des recommandations. Le simple affichage de la notice dans le catalogue entraîne l'envoi de l'ISBN à Babelio qui retourne les recommandations filtrées de manière à ne proposer que les titres présents dans le catalogue de la bibliothèque cliente du service.

> « Bonjour chez vous, numéro 6 ! »

C'est à nouveau à l'inventivité d'Amazon que nous ramène la petite phrase de politesse rabâchée dans cette vieille mais excellente série anglaise, « Le prisonnier ». En effet, si vous vous inscrivez comme membre d'Amazon et que vous vous identifiez comme tel par la suite, vous serez salué tout de suite d'un « Bonjour Victor Hugo » (à supposer, pour l'exemple, que vous vous prénommiez Victor et que votre patronyme soit Hugo). Un peu plus bas on vous propose un hyperlien « Chez vous » et par contraction de ces deux expressions, vous vous sentez tout de suite « au village »[5] !

Toute plaisanterie au tiroir, la personnalisation proposée en aval de l'identification n'a rien d'une prison. On vous propose des livres spécialement pour vous, des DVD qui pourraient avoir l'heur de vous plaire *(ci-dessous)*, et toutes sortes d'autres propositions sur mesure dont des nouveautés et même des livres à paraître *(ci-contre)*...



Les recommandations personnalisées d'Amazon.

Mais comment font-ils pour connaître si bien nos goûts ? Les fameuses caméras du village du prisonnier seraient-elles parvenues jusque dans nos chaumières ? C'est un peu ça, si ce n'est qu'ici on ne « filme » que la bibliothèque des livres que vous avez achetés chez ce libraire en ligne, la liste de vos « envies d'achat » et la liste des livres que vous aimez, dont vous pouvez montrer tout ou partie... ou absolument rien. Certains sites de librairies en ligne présentent donc désormais une dimension de réseau social simplifié. Les libraires aussi ont compris que les lecteurs préfèrent voir tout au même endroit (et, étonnamment, ils sont enclins à souhaiter que cet endroit soit leur librairie !)...

Ainsi, ce type de site ne fait pas que retenir ce que vous lui avez acheté, il vous propose de lui fournir des informations lui permettant de mieux cerner vos goûts de lecture. Et, sauf si vous estimez que cela vous pose un problème de vie privée – ce qui est votre droit évidemment bien qu'ici cela porte sur des données assez peu sensibles – vous avez tout intérêt à le faire, afin qu'on vous propose des documents susceptibles de vous plaire.

Amazon va même encore plus loin dans l'affinage de votre propre profil de « consommateur » de produits culturels : il vous offre la possibilité de spécifier, pour chaque livre que vous avez acheté, indiqué comme livre que vous aimiez ou dont vous avez simplement envie, que vous ne souhaitez pas qu'il soit pris en compte dans l'élaboration de votre profil personnel de lecteur *(ill. p. 84)*. C'est un pas supplémentaire important car c'est le lecteur dans ce cas qui précise quels sont parmi ses comportements passés, goûts et intentions signalés, ceux qu'il y a lieu



Les recommandations personnalisées d'Amazon pour les nouveautés et les documents à paraître.

4. Technique qui permet à un site, lorsqu'on affiche la notice détaillée d'un livre par exemple (ou lorsqu'on clique sur un bouton ou un hyperlien sur l'écran), d'envoyer automatiquement l'ISBN de ce livre par Internet à une base de données distante ; celle-ci renvoie alors, en temps réel, des informations qu'elle contient sur ce livre et absentes de la base de données de votre catalogue (typiquement, l'image de couverture).

5. Les moins de trente ans voudront bien m'excuser pour cette référence un peu « antédiluvienne » !



Possibilité de paramétrage par le lecteur lui-même.

de prendre en considération. Chacun contribue donc, s'il le souhaite, à ce que la librairie connaisse mieux son profil de lecteur. Un terme récent recouvre bien cette nouvelle notion : nous sommes devenus (si on le veut bien) des « consommacteurs[6] » ...

Avant de conclure cet article par l'impact que ce nouveau phénomène pourrait avoir en bibliothèque, il faut – que les technophobes me pardonnent ! – que je touche un mot des techniques qui sous-tendent ces algorithmes de recommandation[7]. En fait, on relève à l'heure actuelle deux grandes approches pour la constitution des listes de recommandation : les méthodes basées sur le contenu et celles basées sur le filtrage collaboratif.

Pour donner une idée du principe, les premières méthodes considèrent comme proches d'un titre, les titres qui ont en commun avec lui un nombre important de mots au sein de certaines zones de leurs notices bibliographiques. Le principe des secondes est fondé sur le croisement, pour un titre donné, de listes de livres contenant ce titre. Ces listes sont constituées sur base des historiques des livres achetés/empruntés par des lecteurs, des bibliothèques virtuelles (ou listes) constituées par les membres sur un réseau social du livre, etc. Il est au demeurant important de signaler que des méthodes mixtes semblent actuellement donner de meilleurs résultats encore...

> Vers des recommandations dans les catalogues de bibliothèques ?

Bon, et dans nos bibliothèques, que fait-on de cette nouvelle tendance ? Plusieurs voies se présentent : soit on laisse cela aux librairies en ligne et aux réseaux sociaux du livre, soit on se l'approprie au départ des ressources propres du catalogue et des historiques de prêts (en respectant bien évidemment l'anonymat des données), soit encore on l'achète à un fournisseur. Personnellement, je suis très favorable à ce que les bibliothèques publiques proposent ce nouveau service en ligne à leurs usagers car il rejoint, à mon sens, entièrement deux rôles importants du bibliothécaire qui consistent d'une part à aider l'usager dans ses recherches et d'autre part, de manière plus proactive, à faire découvrir d'autres œuvres aux lecteurs. Pour ce second rôle, une question pertinente fut énoncée récemment à Charleroi, lors d'un débat sur les nouvelles « démocritiques littéraires » (les critiques déposées sur le Web par les internautes) : y a-t-il un risque d'enfermement au sein de types de lectures spécifiques ? Un des postulats de départ des recommandations personnalisées est en effet que ce dont le lecteur a envie est du même tonneau que ce dont il a eu envie... Mais après tout, ce ne sont là que des suggestions, quand un garçon de café vous dit, dans l'établissement dont vous êtes un habitué, « un petit noir bien serré, comme d'habitude ? », rien ne vous empêche de dire « je vais plutôt prendre un thé vert, aujourd'hui » !

Quant à l'alternative entre le développement d'un algorithme qui part des données du catalogue de la bibliothèque lui-même et l'abonnement à un service externe, chaque bibliothèque intéressée par des recommandations de lecture devra faire son choix. Parmi les questions fondamentales à se poser dans la réflexion relevons :

- Disposons-nous en interne des types de données requis et de la masse critique afin qu'un algorithme interne tourne de manière efficace ?
- Le fournisseur de notre OPAC propose(ra)-t-il un tel service ?
- Pouvons-nous (en interne ou en externalisant) développer et assurer une maintenance de ce type d'algorithme et l'intégrer à notre Opac ? Si oui, à quel coût de développement, avec quel tarif annuel de maintenance ? Avec quelle autonomie par rapport au fournisseur et/ou au Service informatique de notre institution ?
- Quels sont les coûts d'utilisation de tels services fournis par un réseau social ? Un tel choix d'*outsourcing* n'implique-t-il pas une perte de la maîtrise de l'évolution et de la souplesse du paramétrage de ce service ?

Mais avant de se poser toutes ces questions, une réflexion me paraît essentielle : à quel niveau (local, départemental, régional...) convient-il d'organiser ce service ? N'est-ce pas en mutualisant leurs efforts et leurs données que les bibliothèques pourront assurer leur position sur le nouveau Web ?

Alexandre Lemaire

6. Ce terme est polysémique. Voir à ce sujet l'article en ligne http://marketingisdead.blogspirit.com/archive/2006/08/28/du-consommacteur-a-l'em-powered-consumer.html où vous pourrez lire que les mouvements « alter » le revendiquent ardemment.

7. Quant à vous technophiles et autre hybrides de tout bord, je vous attends de pied ferme dans le Bibliolab, pour lire et réagir au billet intégral !

LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : **npicot@abf.asso.fr** N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».

06 : Valbonne-Antipolis, Médiathèque, *« J'expose ma musique »* (01/06-30/06). – **17** : La Rochelle, Médiathèque de Villeneuve-les-Salines, *« Tangos, tangages. Expositions de photographies de Claude Burtin »* (18/05-29/06). – **18** : Bourges, Médiathèque, *« Pierdel ou le génie du trucage au cinéma »* (04/05-29/06). – **28** : Chartres, BM, *« Livres d'artistes, livres mystères »* (08/03-25/06) ; *« 101 aventures de la lecture »* (03/05-02/07) ; *« Images d'écolier, sur le thème de la métaphore »* (07/06-25/06). – **30** : Nîmes, Carré d'art, Bibliothèque, *« Vous ne regardez pas, vous lisez… Scanreigh »* (18/03-04/09). – **31** : Toulouse, Médiathèque José Cabanis, *« Electric Artyland, rock'n graph. Festival d'agitation rockambolesque et autres excentricités artistiques… »* (12/04-09/07). – **33** : Bordeaux, Bibliothèque Mériadeck, *« La route des phares en Aquitaine, à l'occasion des 400 ans du phare de Cordouan »* (02/05-31/08) ; *« Fleuve Encré, œuvres originales de Jean-Michel Charpentier »* (06/05-30/07). – **34** : Montpellier, Médiathèque Françoise Giroud, *« Art-postal, la mer »* (07/06-09/07) ; Médiathèque Garcia-Lorca, *« Rencontres sauvages, œuvres des frères des bois, Clément et Julien Pappalardo »* (07/06-25/06) ; Médiathèque William Shakespeare, *« Tapez dessus pour l'attendrir ! Le Poulpe s'échoue à la Médiathèque Shakespeare »* (07/06-29/06) ; Sète, Médiathèque François Mitterrand, *« Livres objets »* (17/06-29/06). – **35** : Rennes, médiathèque Les Champs libres, *« Les Hadzabes, hommes racines »* (05/04-28/08). – **38** : Grenoble, Bibliothèque Alliance, *« L'art postal »* (03/05-02/07). – **42** : Saint-Étienne, Médiathèque Tarentaize, *« L'empreinte Manufrance : tarif-album / Chasseur français »* (17/05-29/10). – **44** : Nantes, Médiathèque Floresca Guépin, *« La compagnie noire. Illustrations originales de la série Glen Cook, éd. de l'Atalante à partir de 1998 »* (10/05-27/08) ; Médiathèque Luce Courville, *« L'anneau des Nibelungen »* (17/05-27/08) ; Médiathèque de Chantenay, *« L'atelier du Pavillon rouge. Peintures, sculptures et modelages réalisés par les élèves de l'Atelier du Pavillon rouge avec l'aide de la plasticienne Marie Auger »* (21/06-01/07) ; Saint-Herblain, Médiathèque Hermeland, *« Joanna Concejo »* (18/04-18/06). – **49** : Angers, BM, *« Pistils, corolles et radicelles »* (17/06-27/08) ; Bibliothèque Belle-Beille, *« États d'âmes d'automates et de robots »* (01/06-30/06). – **51** : Chalons-en-Champagne, Bibliothèque Denis Diderot, *« Michel Ocelot, exposition de ses secrets et trésors »* (02/04-09/07) ; Bibliothèque Georges Pompidou, *« Livres animés, pop-up et autres systèmes du XVIe au XXIe siècle »* (02/04-25/06) ; Épernay, Médiathèque Daniel Rondeau, *« Un train peut en cacher un autre »* (14/05-02/07) ; Montier-en-Der, BM, *« Exposition nature avec l'AFPAN »* (21/06-16/08) ; Reims, Médiathèque Jean Falala, *« Moisson rock, photographies de Xavier Coulmier »* (27/05-30/06) ; Médiathèque Croix-Rouge, Médiathèque Laon, Médiathèque Holden, Médiathèque Saint-Rémy, *« La cathédrale : d'ombre et de lumières, dans le cadre du 800e anniversaire de la Cathédrale »* (03/05-25/06). – **57** : Metz, Médiathèque du Sablon, *« Lumières d'Asie, photographies de Christian Hoffman sur le Cambodge, le Vietnam et la Chine »* (01/07-15/09) ; Médiathèque de Pontiffroy, *« Alain Brizzi, sur le fil »* (05/07-03/09). – **59** : Cambrai, Médiathèque, *« Qu'est-ce qu'un matériau ? »* (18/06-24/09) ; Valenciennes, Bibliothèque des Jésuites, *« À table ! Ça va refroidir… une installation d'Alain Crozon »* (03/06-30/06). – **60** : Chantilly, Bibliothèque du Château, *« Les femmes bibliophiles de Catherine de Médicis à la Duchesse d'Aumale »* (23/03-27/06). – **64** : Bayonne, Médiathèque, *« Un artisan de la musique au XIXe siècle : Adrien Barthe, compositeur bayonnais »* (01/06-25/06). – **67** : Strasbourg, Médiathèque André Malraux, *« Dédicace-moi un mouton, exposition participative d'albums BD dédicacés »* (14/05-02/07). – **69** : Lyon, Bibliothèque de la Part-Dieu, *« D'après Michel-Ange, graveurs et copistes de la Renaissance au XIXe siècle »* (12/04-09/07) ; BM, *« Mannequins par Didier Nicole, photographe »* (03/05-02/07). – **73** : Chambéry, Bibliothèque Georges Brassens, *« Elle court, elle court… la comptine »* (24/05-25/06). – **75** : Paris, Bibliothèque Chaptal, *« Les albums sans texte, quand les images vous racontent des histoires »* (07/05-02/07) ; Bibliothèque Clignancourt, *« Quartier Montmartre / Clignancourt »* (20/04-30/06) ; Bibliothèque Faidherbe, *« Les herbailles de Marinette »* (09/04-16/07) ; Bibliothèque L'Heure joyeuse, *« Des jardins et des enfants, exposition »* (07/05-29/06) ; Galerie des bibliothèques, *« Voyages à vélo, du vélocipède au Vélib »* (15/05-18/08) ; Médiathèque Marguerite Duras, *« Un artiste, une œuvre, Éric Jegat »* (17/05-27/08) ; Médiathèque musicale, *« Les musiques de films »* (03/05-13/08) ; BnF, Site François Mitterrand, *« Richard Prince, American prayer »* (29/03-26/06) C ; Opéra, *« Les tragédiennes de l'Opéra, 1875-1939 »* (07/06-04/09). – **76** : Le Havre, Bibliothèque Armand Salacrou, *« Signes jeux d'Anne Bertier »* (10/04-02/07). – **77** : Meaux, Médiathèque, *« Promenades littéraires en Seine et Marne »* (15/06-20/08). – **78** : Saint-Quentin-en-Yvelines, Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, *« Le développement durable… et vous ? »* (02/10/2010-02/10/2011). – **80** : Amiens, Médiathèque Louis Aragon, *« Rendez-vous de la BD, Blacksad, Juanjo Guarnido, Juan Diaz Canales »* (16/05-20/08). – **86** : Poitiers, Médiathèque François Mitterrand, *« L'art s'emporte »* (05/05-02/07). – **88** : Épinal, BM, *« Franz Marc : un monde qui se fissure »* (12/04-10/07). – **91** : Évry, Médiathèque Colette, *« Rock and roll is here to stay »* (31/05-02/07).

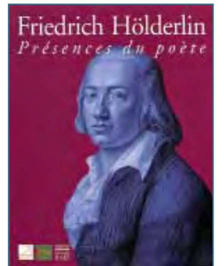






* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.

Les bibliothèques éditent



Friedrich Hölderlin. Présences du poète, collectif, Ute Oelmann et Aude Therstappen (dir.), BnU/Somogy, 2010, 256 p., 19,5 x 26 cm, 192 ill. nb et coul., ISBN 978-27572-0348-4

La bibliothèque du Wurtemberg, principale dépositaire des manuscrits et des archives de Hölderlin, a organisé en 2008 une exposition sur les redécouvertes successives du poète en Allemagne ; reprise à la BnU de Strasbourg en 2010, celle-ci a été adaptée pour retracer les étapes de la réception française de Hölderlin. Cet ouvrage qui réunit des chercheurs allemands et français fait donc la synthèse de ces deux aspects.

L'histoire à épisodes de la réception allemande est d'abord celle d'un retournement et d'une récupération. De l'enthousiasme des Romantiques et des poètes souabes aux élucidations philologiques de Hellingrath qui soulevèrent l'enthousiasme de Stefan George, et aux éditions successives de Stuttgart et de Francfort, le noyau dur du corpus s'est déplacé vers les poèmes de la folie qui, d'abord réputés obscurs voire « illisibles », sont devenus « éclairants » (U. Oelmann). Mais dès 1914, la propagande nationaliste s'empare de Hölderlin, sacré poète national, puis annexé comme Nietzsche par l'idéologie national-socialiste.

La réception française, essentiellement tributaire après-guerre des commentaires de Heidegger et de la réaction qu'ils ont suscitée chez Blanchot, se situe au croisement de la littérature et de la philosophie ; elle occupe par la suite une place éminente dans les débats générés par la réflexion de Derrida et de sa génération (Foucault, Deleuze, puis Lacoue-Labarthe, Nancy) sur la normalisation du langage. Hölderlin est alors le poète de la rupture. Les synthèses de M. Koch et d'A. Hirt sur ces aspects historiques et leurs enjeux philosophiques sont complétées par l'étude de l'influence du poète sur la démarche poétique d'André du Bouchet[1] (A. Therstappen) et d'un rapide aperçu sur la situation italienne après 1945 (L. Reitani). Ces contributions, qui suivent un exposé sur l'importance des manuscrits autographes (U. Oelmann) et la place des almanachs littéraires – où furent publiés les rares poèmes de Hölderlin de son vivant – dans la culture littéraire de l'Allemagne des Lumières et du romantisme (C. Didier), illustrent à la perfection ce sortilège de la poésie et de l'art en général, inscrit au cœur de la poétique hölderlinienne : « les poètes seuls fondent ce qui demeure » (dans la traduction classique de G. Roud). Ou plutôt : « ce qui reste est œuvre des poètes », car ce dernier vers de Andenken qui, dans les batailles autour des interprétations heideggeriennes, a fait couler tant d'encre est désormais traduit ainsi par Jean-Pierre Lefebvre pour ne pas lever l'ambiguïté du texte original. Lefebvre retrace ici la minutieuse enquête de terrain qu'il avait livrée dans Hölderlin, journal de Bordeaux[2] et qui jetait soudain une lumière aveuglante sur l'énigme du séjour bordelais et du « voyage fatal » (Schelling). La postérité de Hölderlin est enfin envisagée avec plus ou moins de bonheur dans les domaines du théâtre – sous l'angle des mises en scène successives d'Empédocle (J. Ennen) –, de la musique – il est dommage que R. Nägele ignore les thèses de Marcel Beaufils qui eurent bien mieux éclairé la relative infortune de Hölderlin dans ce domaine[3] –, des arts plastiques (V. Trost) et du cinéma (G. Wittkop et M. Weidemüller).

Parmi les nombreuses reproductions qui assurent à l'ouvragent sa fonction de catalogue, de rares autographes, les premières impressions et quelques documents d'époque – dont l'importance est cruciale – sont suivis d'une grande quantité de couvertures d'ouvrages de la bibliographie hölderlinienne qui sont hélas cotés, étiquetés, tamponnés, et souvent équipés de façon bien disgracieuse.

Philippe Levreaud

1. On regrette pourtant que, par un travers fréquent de ces publications trop étroitement liées aux fonds d'une bibliothèque, des textes importants pour cette étude manquent à l'appel, tant dans l'iconographie des ouvrages liés à la réception française de Hölderlin que dans les analyses de cette réception, pour la seule raison probable qu'ils ne figurent pas dans les collections de la BnU. En effet, le nom de Jean-Paul Michel n'est nulle part évoqué dans ces pages ; éditeur du dossier réuni par Jean-Pierre Lefebvre, *Hölderlin, journal de Bordeaux*, de Hölderlin lui-même (*Souvenir de Bordeaux, un poème et cinq lettres* ; *« … belle Garonne et les jardins… »*, traduction « planétaire » d'*Andenken* en plus de 20 langues), et poète, auteur de *« Je lis Hölderlin comme on reçoit des coups… »* (1991, plusieurs fois réédité, et tout dernièrement, en 2011, en version bilingue allemand-français), de *Pour nous la loi (sur Hölderlin)* (1999), il est fréquemment revenu sur son rapport à Hölderlin *(« Nous reste cela : (Retour de Tübingen) » (1770-1843)*, *La vérité jusqu'à la faute*, etc). C'est peu de dire qu'est ici omis un des derniers jalons importants dans la réception française de Hölderlin.

2. William Blake and Co. Edit., 1990.

3. Marcel Beaufils, *Le lied romantique allemand*, Gallimard, 1956. L'auteur y démontre que la réussite d'un lied tenant à un équilibre précaire, elle exclut *a priori* le recours à des textes trop forts.

Boîte à idées, boîte à outils



Adrienne Cazenobe, *Les collections en devenir. Typologie des documents, politique et traitement documentaires*, Éd. du Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », 2010, 304 p., 17 x 24 cm, ISBN 978-2-7654-0981-6

Un rêve de physicien : produire l'équation qui permettra d'unifier, sous une même loi, l'infiniment petit et l'infiniment grand. Soit installer Planck et Einstein dans le même bateau avec le sourire du chat de Schrödinger en guise de mascotte. Un rêve de bibliothécaire : produire le système de référencement qui unifiera, sous une même norme, la documentation papier, la documentation audio, la documentation sonore, la documentation numérique connue et surtout à venir. Soit débarquer Dewey et Otlet du bateau et y installer ce héros encore à venir avec le sourire libertin de Naudé comme mascotte.

Les collections en devenir est un manuel : une présentation de la situation contemporaine, une boussole pour se repérer dans l'apparent éclatement des normes bibliothéconomiques, un vademecum pour comprendre les choix auxquels les bibliothécaires ont eu, ont, auront à faire face et les solutions retenues à chaque grande ligne de faille. Et la numérisation en est une, *a big one*. Une précision majeure, signalée dès la page 13 : les collections dont parle ici Adrienne Cazenobe sont les collections « papier » : *« les collections de documents audiovisuels, d'estampes et de photographies, de microfilms etc. ne feront pas ici l'objet d'une étude particulière puisque les normes qui les régissent ont été définies sur le modèle de celles retenues pour le livre »*. On peut peut-être le regretter mais, d'une part les raisons avancées par l'auteur sont largement recevables et d'autre part les dimensions de l'ouvrage auraient grandement excédé les standards de la collection « Bibliothèques » des Éditions du Cercle. Peut-être un prochain ouvrage traitera-t-il des collections de documents mises ici de côté. Donc le *wait and see* s'impose.

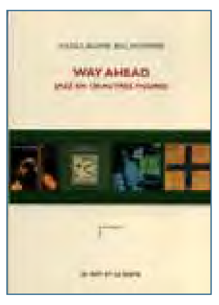
Ce manuel, classiquement organisé : constitution et développement des collections puis référencement et ordonnancement des collections, permet au lecteur de saisir les transformations apparues dans les bibliothèques depuis une petite trentaine d'années et toujours en cours. La force de cet ouvrage est de nous montrer, preuves à appui, que les bibliothécaires ont toujours eu à faire face à des changements : comment référencer dès lors que tout bouge, tout change. Aucune solution univoque ne s'est jamais présentée, toujours il a fallu peser le pour et le contre, les inconvénients et les avantages de chaque type possible de référencement. Composer et choisir. Ce travail, jamais donné, toujours construit et reconstruit, auquel doit faire face le bibliothécaire aujourd'hui tout autant qu'hier s'apparente à celui de Sisyphe – n'oublions pas que Camus nous a persuadés qu'il faut croire Sisyphe heureux – même si, aujourd'hui, les défis et les enjeux sont plus vastes. Plus vastes à cause de l'accroissement de la production des documents et plus vastes puisqu'aujourd'hui, avec la numérisation des collections, nous touchons presque au rêve de Borges : une bibliothèque aux dimensions de l'univers (ou, au moins, aux dimensions de notre planète).

Livre pour comprendre comment les collections se modifient au fil des innovations techniques, livre pour ceux qui passent les concours (j'en ai fait, pour eux, une lecture obligatoire), pour ceux qui ressentent une juste intuition : les changements ne sont pas nécessairement des mutations brutales mais des *glissandi* subtils. Le livre d'Adrienne Cazenobe témoigne de ces continuités essentielles pour mieux saisir les nouveautés en train de se faire. Pour comprendre le devenir des collections.

Brigitte EVANO



Guillaume Belhomme, *Giant steps. Jazz en 100 figures*, Le Mot et le reste, coll. « Formes », 2009, 432 p., ill. nb, 21x14,7 cm, ISBN 9782915378795 ; *Way ahead. Jazz en 100 autres figures*, préf. Ken Vandermark, Le Mot et le reste, coll. « Formes », 2011, 440 p., ill. nb, ISBN 9782360540174



Les ouvrages anthologiques dans des domaines peu fréquentés des éditions Le Mot et le reste sont de précieux outils de travail. Leur succès atteste d'ailleurs qu'ils viennent combler une sérieuse lacune dans notre paysage éditorial – un peu tardivement hélas puisqu'ils voient le jour alors que les bibliothécaires, en proie à un doute qui n'est peut-être pas justifié, tendent à freiner leurs acquisitions de CD, voire à décimer leurs collections. *Way ahead*, le deuxième volume de l'entreprise de Guillaume Belhomme[1] vient pourtant confirmer l'impression laissée par la lecture du premier, *Giant steps* : s'il n'était pas inutile de revenir sur l'histoire du jazz, et surtout de ressaisir ce qui la lie avec les courants les plus contemporains, l'accueil de ces ouvrages ne va pas sans quelques réserves.

Composé de 100 notices calibrées de quatre pages – brève biographie d'un musicien, choix de 5 disques jugés essentiels, commentés et reproduits, suivi d'une liste de 5 autres qui sont autant de pistes à suivre – ce ne sont donc pas moins de 1000 références qui sont ici livrées. Les critères esthétiques qui président à ces choix pourraient bien sûr être discutés à l'infini. Nous ne le ferons pas. Mais rien en revanche ne renseigne sur le parti pratique qui s'impose à tout exercice de ce genre : a-t-il été tenu compte de la disponibilité de ces références (ce qui ne s'impose plus étant donnée la volatilité des marchés) ou bien ont-elles été choisies pour leur strict intérêt artistique ? Historique ? Un souci de représentativité sous-tend-il cette sélection, à l'échelle d'un siècle de création dans le choix des figures représentées, comme à celle d'une œuvre particulière ? Sur ce dernier point, il ne semble pas que Belhomme se soit terriblement contraint, et c'est parfois dommageable – comment, par exemple, justifier qu'impasse soit faite, dans le premier volume, sur la période « jungle » d'Ellington dont la discographie ne débute qu'aux années 40 et que, dans le deuxième, la période Owl de Ran Blake, le noyau dur de son œuvre, soit entièrement passé aux oubliettes ? Il faut certes mettre à son crédit le fait de présenter ses notices en suivant la chronologie de la naissance des musiciens, ce qui fait apparaître d'intéressants chevauchements et brise fort opportunément la fausse impression de linéarité qui se dégage à la lecture de maintes histoires du jazz ; mais à trop épouser la production discographique, les esquisses biographiques

1. Auteur aux mêmes éditions d'un sensible *Eric Dolphy*.

soulèvent bien des interrogations : passe encore que 44 années de la vie de Lucky Thompson sombrent corps et bien, elles n'étaient pas les plus productives, mais peut-on en dire autant des 30 dernières années d'activité d'Art Farmer ? Enfin, une lecture suivie trébuchera sur des coquetteries qui, amusantes à dose homéopathique, se révèlent, muées en tics répétés de page en page, insupportablement comiques puis franchement irritantes : infinitifs maniéristes, acrobatiques, quand ils ne sont pas simplement imités du style « recettes de cuisine », participes présents en cascades, sujets incongrument élidés, usages spécieux du mot « spécieux », et curiosités systématisées – tout solo est « déposé », on passe d'un instrument « en » un autre, l'on « démontre de » quelque chose –, incorrections cultivées sous serre comme de rares orchidées[2]... bref, cette écriture amphigourique sied bien mal au propos d'éclairer que se fixe *a priori* un tel guide.

En dépit de ces réserves, ce livre – heureusement muni d'un index... hélas imparfait –, sera pour beaucoup l'occasion de découvrir bien des figures qui font les beaux jours de la scène internationale du jazz et des musiques improvisées, et, à ce titre, il remplira au moins une partie de son office.

P.-L. Renou

2. Très bien corrigé, le livre serait presque net de coquilles, n'était cette obstination à déparer d'un o superflu le nom de Grachan Moncur III, ce que les pochettes reproduites démentent à l'évidence.



Collectif « Les Désobéissants », éd. Le passager clandestin, coll. « Désobéir » : *Désobéir pour le service public*, 2010, 64 p., 16x10,5 cm, ISBN 978-2-916952-33-8 ; *Désobéir à l' Argent*, 2011, ISBN 978-2-916952-48-2 ; *Désobéir au nucléaire*, 2010, ISBN 978-2-916952-28-4 ; *Désobéir à la précarité*, 2011, ISBN 978-2-916952-37-6 ; *Désobéir au sexisme*, 2011, ISBN 978-2-916952-47-5

Les bibliothécaires, en inscrivant leur métier et les missions de leurs établissements dans le champ du service public, souscrivent ce faisant à la philosophie qui a présidé à la Déclaration des Droits de l'Homme. Celle-ci, qui a façonné l'esprit de nos démocraties modernes, a soumis le droit positif à droit naturel dont il ne serait que la traduction et la mise forme. Si l'autorité publique faillissait à garantir ces droits supérieurs imprescriptibles, lui désobéir serait alors le devoir du citoyen : la désobéissance civile est une forme de résistance qui fait pendant aux mêmes principes qui fondent l'exigence d'un accès libre et égal à l'information.

« Désobéir », la nouvelle collection des éditions Le Passager clandestin, trouvera donc sa place en bibliothèque comme une sorte de « Que sais-je ? » de la désobéissance civile. Ces petits ouvrages sont ordonnés selon un plan unique : un premier bref chapitre offre une synthèse simple, claire et aux attendus bien pesés, justifiant qu'il y ait à se saisir d'un problème de société donné : la destruction programmée du service public, la désinformation organisée sur les dangers de l'industrie nucléaire, la précarisation du travail et sa gestion stratégique, la confiscation des flux monétaires, etc. ; suit un rappel historique des luttes menées sur ces fronts : on y découvre que les victoires – certes souvent partielles, modestes, temporaires – sont plus nombreuses que l'on ne pourrait croire, et que des initiatives souvent individuelles peuvent donner le branle à des mouvements plus larges, durables, et parfois propres à renverser les rapports de force ; le troisième temps est celui de l'action : on y liste des moyens concrets de désobéir de façon non-violente, et si certains prêtent à sourire, il faudra se rappeler que la Résistance n'employa pas à ses débuts d'autres moyens – ni ne reposait sur d'autres principes – contre un ennemi que tout portait à croire invincible. La fable *Le lion et le moucheron* n'a rien perdu de sa pertinence.

La dimension militante de cette collection ne nous paraît pas en diminuer la portée au regard d'une politique d'acquisition qui, sous couvert d'exigence, se montrerait simplement pusillanime. Dans un monde où l'iniquité s'installe, prospère au point de passer pour la norme, alors que l'on tend à oublier que la démocratie n'est pas un état des choses mais un objectif jamais pleinement atteint et dont les avancées, toujours partielles, résultent de conquêtes quotidiennes chèrement acquises, la lecture des « faits » auquel se livre cette collection, le démontage des fictions contemporaines – la « lutte contre le chômage et la précarité », le « nucléaire propre », le « souci du service public », etc. – relève non pas, comme on le dit trop vite, de l'« idéologie », mais de la *critique* de l'idéologie. Sous cet angle, la réalité paraît un peu moins inéluctable, la soumission un peu plus semblable à cette « servitude volontaire » qu'il y a bientôt cinq siècles décrivait La Boétie.

Nous savons combien l'« indignation » fait aujourd'hui recette ; des réponses à la question que se posent les nombreux lecteurs de Stéphane Hessel et, tout récemment, les *Indignados* espagnols et leurs émules – *« Et maintenant ? »* – se trouvent, par exemple, dans ces livres qui répondent à son appel à une « insurrection pacifique » : comment ne pas la leur proposer ?

Philippe Levreaud



>Bibliothèques & Médiathèques

>Concepteur de Solutions
>Fabricant de Mobilier

> BRM Mobilier
Parc d'Activité de St Porchaire
BP 54 - 81 Boulevard de Thouars
79302 Bressuire cedex

> Service commercial :
tél. : 05 49 82 10 62
fax : 05 49 82 10 58

> e-mail : brm-mobilier@brm-mobilier.fr
> internet : www.brm-bibliotheques.com



Médiathèque Opale Sud, 62600 Berck -sur - Mer

BRM MOBILIER • SAS au capital de 500 000 euros • RCS Niort 452 375 306 • Siret 452 375 306 000 19 • APE 31o1 Z